



*Commune de  
Marly*

**Budget 2021**

---





## BUDGET 2021

---

### Partie 1 : Données chiffrées

Budget 2021 - Résultats généraux	Page	1
----------------------------------	------	---

#### Budget de fonctionnement 2021

Récapitulatif par fonction	Pages	2 - 3
Détails des comptes	Pages	4 - 26
Charges et produits par nature	Pages	27 - 31

#### Budget des investissements 2021

Récapitulatif	Page	33
Comptes des investissements, détails	Pages	34 - 47
Etat des investissements - déjà votés et nouveaux objets	Pages	48 - 49

### Partie 2 : Messages et commentaires au budget

Message 07-20 du Conseil communal au Conseil général relatif au budget 2021	Pages	51 - 56
Commentaires sur les principaux écarts budgétaires	Pages	57 - 76
Messages d'investissements 2021 du Conseil communal au Conseil général	Pages	77 - 118

## Informations

Les budgets présentés en détail dans les pages qui suivent ont parfois nécessité des commentaires, soit pour préciser les raisons des écarts au budget de l'exercice 2020 ou aux comptes de l'année 2019, soit pour transmettre des informations supplémentaires sur différentes rubriques.

Le signet ⓘ, positionné entre un n° de compte et sa désignation, signifie qu'une explication est transmise dans la partie "Commentaires sur les écarts budgétaires" qui suit les données chiffrées.

## Budget 2021 - Résultats généraux

## Compte de fonctionnement

	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
<b>Charges</b>			
Avant amortissements, réserves et imputations internes	36'060'855	35'070'050	33'157'015.13
→ Amortissements obligatoires	2'017'835	1'869'420	1'837'908.05
→ Amortissements supplémentaires	-	80'000	-
→ Réserves obligatoires, attributions	545'410	549'330	677'648.04
→ Réserves autres, attributions	56'000	47'200	67'537.40
● Imputations internes	5'018'785	4'550'110	4'062'296.08
<b>Total charges</b>	<b>43'698'885</b>	<b>42'166'110</b>	<b>39'802'404.70</b>
<b>Produits</b>			
Avant réserves et imputations internes	38'201'894	37'827'925	38'083'619.43
→ Réserves obligatoires, prélèvements	48'020	-	-
→ Réserves autres, prélèvements	15'000	85'000	25'768.98
● Imputations internes	5'018'785	4'550'110	4'062'296.08
<b>Total produits</b>	<b>43'283'699</b>	<b>42'463'035</b>	<b>42'171'684.49</b>
Excédent de charges (-) / Excédent de produits (+)	<b>-415'186</b>	<b>296'925</b>	<b>+ 2'369'279.79</b>

## Compte des investissements

	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
<b>Dépenses</b>	25'215'765	19'945'285	4'166'822.78
dont :			
<i>Messages déjà votés, reports</i>	<i>13'406'765</i>		
<b>Messages 2021 à approuver</b>	<b>11'809'000</b>		
<b>Recettes</b>	215'000	246'000	467'660.30
<b>Excédent de dépenses (investissements nets)</b>	<b>25'000'765</b>	<b>19'699'285</b>	<b>3'699'162.48</b>

# Compte de fonctionnement

## Récapitulatif

	Budget	< Ecart >		Budget	Comptes
	2021	Fr.	%	2020	2019
<b>0 ADMINISTRATION</b>					
Charges	10'274'950	614'195	6.4%	9'660'755	9'322'592.34
Produits	2'883'475	251'410	9.6%	2'632'065	2'319'976.85
<b>Solde</b>	<b>-7'391'475</b>	<b>-362'785</b>		<b>-7'028'690</b>	<b>-7'002'615.49</b>
<b>1 ORDRE PUBLIC</b>					
Charges	858'265	30'900	3.7%	827'365	816'263.01
Produits	421'370	-	0.0%	421'370	452'700.76
<b>Solde</b>	<b>-436'895</b>	<b>-30'900</b>		<b>-405'995</b>	<b>-363'562.25</b>
<b>2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>					
Charges	11'319'235	260'805	2.4%	11'058'430	10'132'871.91
Produits	805'650	11'850	1.5%	793'800	869'831.70
<b>Solde</b>	<b>-10'513'585</b>	<b>-248'955</b>		<b>-10'264'630</b>	<b>-9'263'040.21</b>
<b>3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS</b>					
Charges	1'026'470	2'150	0.2%	1'024'320	954'162.44
Produits	120'100	100	0.1%	120'000	116'753.00
<b>Solde</b>	<b>-906'370</b>	<b>-2'050</b>		<b>-904'320</b>	<b>-837'409.44</b>
<b>4 SANTE</b>					
Charges	3'112'930	76'250	2.5%	3'036'680	2'978'735.55
Produits	34'000	-	0.0%	34'000	31'478.75
<b>Solde</b>	<b>-3'078'930</b>	<b>-76'250</b>		<b>-3'002'680</b>	<b>-2'947'256.80</b>
<b>5 AFFAIRES SOCIALES</b>					
Charges	7'017'230	64'485	0.9%	6'952'745	6'122'958.95
Produits	2'468'475	8'075	0.3%	2'460'400	2'607'444.60
<b>Solde</b>	<b>-4'548'755</b>	<b>-56'410</b>		<b>-4'492'345</b>	<b>-3'515'514.35</b>
<b>6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>					
Charges	2'644'750	75'840	3.0%	2'568'910	2'434'550.40
Produits	226'600	-11'750	-4.9%	238'350	256'255.13
<b>Solde</b>	<b>-2'418'150</b>	<b>-87'590</b>		<b>-2'330'560</b>	<b>-2'178'295.27</b>
<b>7 PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.</b>					
Charges	3'629'900	176'440	5.1%	3'453'460	3'400'097.14
Produits	3'094'520	116'310	3.9%	2'978'210	2'928'210.45
<b>Solde</b>	<b>-535'380</b>	<b>-60'130</b>		<b>-475'250</b>	<b>-471'886.69</b>
<b>8 ECONOMIE</b>					
Charges	154'800	2'485	1.6%	152'315	154'909.65
Produits	-	-	-	-	165.00
<b>Solde</b>	<b>-154'800</b>	<b>-2'485</b>		<b>-152'315</b>	<b>-154'744.65</b>
<b>9 FINANCES ET IMPOTS</b>					
Compte de résultat					
Charges	3'660'355	229'225	6.7%	3'431'130	3'485'263.31
Produits	33'229'509	444'669	1.4%	32'784'840	32'588'868.25
<b>Solde</b>	<b>29'569'154</b>	<b>215'444</b>		<b>29'353'710</b>	<b>29'103'604.94</b>
<b>TOTAUX</b>					
<b>Charges</b>	<b>43'698'885</b>	<b>1'532'775</b>	<b>3.6%</b>	<b>42'166'110</b>	<b>39'802'404.70</b>
<b>Produits</b>	<b>43'283'699</b>	<b>820'664</b>	<b>1.9%</b>	<b>42'463'035</b>	<b>42'171'684.49</b>
<b>Résultat</b>	<b>-415'186</b>	<b>-712'111</b>		<b>296'925</b>	<b>2'369'279.79</b>

# Compte de fonctionnement hors imputations internes

		Budget	Ecart		Budget	Comptes
		2021	Fr.	%	2020	2019
<b>0 ADMINISTRATION</b>						
Compte de résultat	Charges	10'185'015	629'395	6.6%	9'555'620	9'220'554.34
	Produits	590'200	11'300	2.0%	578'900	683'514.15
	<b>Solde</b>	<b>-9'594'815</b>	<b>-618'095</b>		<b>-8'976'720</b>	<b>-8'537'040.19</b>
<b>1 ORDRE PUBLIC</b>						
Compte de résultat	Charges	854'780	31'940	3.9%	822'840	723'437.36
	Produits	421'370	-	0.0%	421'370	452'700.76
	<b>Solde</b>	<b>-433'410</b>	<b>-31'940</b>		<b>-401'470</b>	<b>-270'736.60</b>
<b>2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>						
Compte de résultat	Charges	9'372'815	29'185	0.3%	9'343'630	8'909'527.91
	Produits	805'650	11'850	1.5%	793'800	869'831.70
	<b>Solde</b>	<b>-8'567'165</b>	<b>-17'335</b>		<b>-8'549'830</b>	<b>-8'039'696.21</b>
<b>3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS</b>						
Compte de résultat	Charges	968'960	-11'075	-1.1%	980'035	923'628.44
	Produits	120'100	100	0.1%	120'000	116'753.00
	<b>Solde</b>	<b>-848'860</b>	<b>11'175</b>		<b>-860'035</b>	<b>-806'875.44</b>
<b>4 SANTE</b>						
Compte de résultat	Charges	3'097'930	61'250	2.0%	3'036'680	2'978'735.55
	Produits	34'000	-	0.0%	34'000	31'478.75
	<b>Solde</b>	<b>-3'063'930</b>	<b>-61'250</b>		<b>-3'002'680</b>	<b>-2'947'256.80</b>
<b>5 AFFAIRES SOCIALES</b>						
Compte de résultat	Charges	5'943'375	3'925	0.1%	5'939'450	5'121'258.80
	Produits	2'468'475	8'075	0.3%	2'460'400	2'607'444.60
	<b>Solde</b>	<b>-3'474'900</b>	<b>4'150</b>		<b>-3'479'050</b>	<b>-2'513'814.20</b>
<b>6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>						
Compte de résultat	Charges	2'007'325	30'755	1.6%	1'976'570	1'913'222.00
	Produits	211'600	-21'750	-9.3%	233'350	230'486.15
	<b>Solde</b>	<b>-1'795'725</b>	<b>-52'505</b>		<b>-1'743'220</b>	<b>-1'682'735.85</b>
<b>7 PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.</b>						
Compte de résultat	Charges	2'603'045	87'695	3.5%	2'515'350	2'454'070.24
	Produits	3'094'520	116'310	3.9%	2'978'210	2'928'210.45
	<b>Solde</b>	<b>491'475</b>	<b>28'615</b>		<b>462'860</b>	<b>474'140.21</b>
<b>8 ECONOMIE</b>						
Compte de résultat	Charges	135'765	1'875	1.4%	133'890	135'982.65
	Produits	-	-		-	165.00
	<b>Solde</b>	<b>-135'765</b>	<b>-1'875</b>		<b>-133'890</b>	<b>-135'817.65</b>
<b>9 FINANCES ET IMPOTS</b>						
Compte de résultat	Charges	3'511'090	199'155	6.0%	3'311'935	3'359'691.33
	Produits	30'518'999	226'104	0.7%	30'292'895	30'188'803.85
	<b>Solde</b>	<b>27'007'909</b>	<b>26'949</b>		<b>26'980'960</b>	<b>26'829'112.52</b>
<b>TOTAUX</b>	Charges	38'680'100	1'064'100	2.8%	37'616'000	35'740'108.62
	Produits	38'264'914	351'989	0.9%	37'912'925	38'109'388.41
	<b>Résultat</b>	<b>-415'186</b>	<b>-712'111</b>		<b>296'925</b>	<b>2'369'279.79</b>

Compte de fonctionnement		Budget		Comptes 2019	
		2021	2020		
		Charges	Produits		
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION</b>				
	Compte de résultat	Charges	10'274'950	9'660'755	9'322'592.34
		Produits		2'883'475	2'319'976.85
		Solde	-7'391'475	-7'028'690	-7'002'615.49
<b>01</b>	<b>CONSEIL GENERAL, CONSEIL COMMUNAL ET COMMISSIONS</b>				
	Compte de résultat	Charges	380'935	380'935	354'171.80
		Produits		-	-
		Solde	-380'935	-380'935	-354'171.80
<b>010</b>	<b>CONSEIL GENERAL (LEGISLATIF)</b>				
	Compte de résultat	Charges	38'500	38'500	36'519.45
		Produits		-	-
		Solde	-38'500	-38'500	-36'519.45
010.300.00	Indemnité présidentielle		500	500	500.00
010.300.01	Jetons et frais du Conseil général		14'000	14'000	12'470.00
010.300.02	Jetons et frais du bureau du Conseil général		3'000	3'000	1'920.00
010.300.03	Jetons et frais de la commission financière		5'000	5'000	2'940.00
010.317.00	Frais liés aux séances		2'000	2'000	2'534.45
010.318.00	Révision des comptes		14'000	14'000	16'155.00
<b>011</b>	<b>CONSEIL COMMUNAL (EXECUTIF)</b>				
	Compte de résultat	Charges	342'435	342'435	317'652.35
		Produits		-	-
		Solde	-342'435	-342'435	-317'652.35
011.300.00	Traitements et jetons du conseil communal		115'000	115'000	108'700.00
011.300.01	Frais de vacation du conseil communal		80'000	80'000	71'570.00
011.301.00	Traitements bruts du conseil communal (prof.)		101'010	101'010	101'010.00
011.303.00	Cotisations sociales du conseil communal (prof.)		7'000	7'000	6'921.50
011.304.00	Cotisations caisse de prévoyance conseil communal (prof.)		8'500	8'500	8'026.80
011.305.00	Cotisations assurances accidents conseil communal (prof.)		505	505	502.40
011.305.01	Cotisations APG maladie conseil communal (prof.)		420	420	414.10
011.309.00	Cadeaux et dons		5'000	5'000	3'963.40
011.317.01	Frais de représentation et de réceptions		25'000	25'000	16'544.15
<b>02</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>				
	Compte de résultat	Charges	9'894'015	9'279'820	8'968'420.54
		Produits		2'883'475	2'319'976.85
		Solde	-7'010'540	-6'647'755	-6'648'443.69
<b>020</b>	<b>PERSONNEL COMMUNAL</b>				
	Compte de résultat	Charges	9'134'050	8'570'730	8'302'600.82
		Produits		2'818'475	2'249'505.70
		Solde	-6'315'575	-6'007'565	-6'053'095.12
020.300.00	Jetons et frais de la commission des R.H.		7'000	5'400	3'560.00
020.301.00	① Traitements du personnel permanent		7'096'045	6'624'200	6'530'675.15
020.301.01	① Traitements du personnel auxiliaire et temporaire		652'610	633'800	517'333.60
020.301.12	Allocations famille personnel permanent		45'300	45'000	41'681.50
020.303.00	Cotisations AVS-AI-APG		403'160	385'880	381'317.90
020.303.01	Cotisations AC		85'235	80'100	78'956.35
020.303.02	Contributions allocations familiales légales		215'525	204'100	182'529.80
020.304.00	Cotisations caisse de prévoyance		445'200	390'000	428'089.60
020.305.00	Cotisations assurance accidents		89'480	74'440	74'101.85
020.305.01	Cotisations APG maladie		43'495	56'810	27'396.80
020.307.00	Prestations complémentaires de prévoyance		-	24'000	-
020.309.00	Frais de formation du personnel		45'000	40'000	29'430.40

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2021	2020	2019	
		Charges	Produits		
020.317.00	Frais de déplacement du personnel	6'000	-	7'000	7'527.87
020.436.00	Retenues AVS-AI-APG	-	-	-	5'021.70
020.436.02	Retenues AC	-	-	-	257.00
020.436.06	Indemnités assurances accidents	-	20'000	20'000	61'353.00
020.436.07	Indemnités assurances maladies	-	35'000	35'000	31'339.10
020.436.08	Indemnités APG	-	10'000	10'000	23'352.00
020.436.10	Remboursements de salaires par des tiers	-	387'200	375'000	366'951.75
020.436.11	Remboursements de charges sociales par des tiers	-	73'000	70'000	67'574.05
020.439.00	Recettes diverses	-	-	-	57'194.40
020.490.10	Imputation des salaires	-	1'963'265	1'764'485	1'403'831.20
020.490.11	Imputation des charges sociales	-	330'010	288'680	211'669.50
020.490.13	Imputation des frais de formation	-	-	-	20'962.00
<b>021</b>	<b>VOTATIONS ET ELECTIONS</b>				
Compte de résultat		Charges	73'000	41'500	44'471.60
		Produits	-	-	-
		Solde	-73'000	-41'500	-44'471.60
021.300.00	① Rémunération des scrutateurs	18'500	-	8'000	9'128.50
021.310.00	① Imprimés et matériel	22'500	-	15'000	17'084.55
021.317.00	① Frais en faveur des scrutateurs	2'000	-	500	923.00
021.318.00	① Frais de port	30'000	-	18'000	17'335.55
<b>022</b>	<b>INFORMATION</b>				
Compte de résultat		Charges	54'800	54'300	52'751.20
		Produits	25'000	28'400	27'738.75
		Solde	-29'800	-25'900	-25'012.45
022.310.00	Frais d'impression	38'000	-	38'000	35'139.45
022.310.01	Site internet	10'000	-	10'000	12'931.25
022.318.00	Honoraires de traduction	3'000	-	2'500	852.50
022.318.01	Frais de distribution	3'800	-	3'800	3'828.00
022.435.00	Annonces publicitaires	-	25'000	28'400	27'738.75
<b>023</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>				
Compte de résultat		Charges	632'165	613'290	568'596.92
		Produits	40'000	40'500	42'732.40
		Solde	-592'165	-572'790	-525'864.52
023.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	55'000	-	55'000	53'355.52
023.310.01	Frais de publications et d'annonces	6'500	-	6'500	4'580.90
023.311.00	Achat mobilier et matériel de bureau	4'000	-	8'000	-
023.315.00	Entr. et réparation mobilier et machines de bureau	2'000	-	2'000	4'336.95
023.316.00	① Frais d'ordinateur	240'000	-	210'790	195'150.55
023.318.00	Assurances (RC, cautionnement, mat. électronique)	10'000	-	10'000	11'512.40
023.318.01	Frais de port	34'000	-	32'000	36'246.10
023.318.02	Frais de téléphone	27'000	-	25'650	19'871.05
023.318.03	Emoluments de chancellerie	1'500	-	1'500	741.00
023.318.04	Prestations postales - courrier	9'500	-	9'500	-
023.318.07	Frais d'établissement de documents d'identité	7'500	-	7'500	6'674.00
023.319.00	① Cotisations (participation à des associations)	28'400	-	17'000	15'434.45
023.352.00	① Participation à l'Agglo - Administration générale	116'830	-	122'715	118'656.00
023.390.00	Imputation des intérêts passifs	5'110	-	5'310	5'713.00
023.390.05	Imputation des amortissements	84'825	-	99'825	96'325.00
023.431.00	Emoluments du contrôle des habitants	-	20'000	20'000	23'186.00
023.431.02	Emoluments administratifs divers	-	-	-	169.30
023.431.03	Produits d'établissement de documents d'identité	-	11'000	11'500	10'395.00
023.460.00	Redistribution de la taxe CO2	-	9'000	9'000	8'982.10

**Compte de fonctionnement****Budget****Budget****Comptes****2021****2020****2019****Charges Produits**

				Budget	Budget	Comptes
				2021	2020	2019
		Charges	Produits			
<b>1</b>	<b>ORDRE PUBLIC</b>					
	Compte de résultat	Charges	858'265		827'365	816'263.01
		Produits		421'370	421'370	452'700.76
		Solde	-436'895		-405'995	-363'562.25
<b>10</b>	<b>PROTECTION JURIDIQUE</b>					
	Compte de résultat	Charges	20'000		14'000	18'747.10
		Produits		12'000	12'000	13'850.00
		Solde	-8'000		-2'000	-4'897.10
10.300.00	Jetons et frais de la commission des naturalisations	6'000	-		6'000	3'818.00
10.318.00	① Consultations juridiques, avis de droit	14'000	-		8'000	14'929.10
10.431.00	Emoluments de naturalisations	-	12'000		12'000	13'850.00
<b>11</b>	<b>POLICE</b>					
	Compte de résultat	Charges	26'065		27'605	15'849.35
		Produits		30'800	25'800	32'900.00
		Solde	4'735		-1'805	17'050.65
11.300.00	Jetons et frais de la commission de la sécurité	1'000	-		1'000	840.00
11.306.00	Frais de fonctionnement	2'200	-		2'300	2'211.65
11.306.01	Frais d'uniformes et d'équipements	1'800	-		2'440	2'473.85
11.311.00	Achat matériel	12'000	-		12'000	1'111.85
11.312.00	Achat carburant	1'200	-		1'200	1'545.60
11.315.00	Entretien et réparation du véhicule	1'800	-		2'400	2'789.65
11.318.00	Education routière	3'000	-		3'000	2'080.00
11.318.01	Assurances du véhicule	1'350	-		1'350	1'172.60
11.318.02	Frais de téléphone et radiocommunications	1'100	-		1'300	1'013.15
11.319.00	Impôts du véhicule	615	-		615	611.00
11.390.13	Imputation des frais de formation	-	-		-	-
11.437.00	Produits des amendes	-	25'000		20'000	25'475.00
11.439.00	Recettes diverses	-	2'500		2'500	3'975.00
11.439.01	Emoluments réclames	-	3'300		3'300	3'450.00
<b>12</b>	<b>JUSTICE</b>					
	Compte de résultat	Charges	385'000		356'000	352'620.35
		Produits		-	-	-
		Solde	-385'000		-356'000	-352'620.35
12.352.01	① Participation frais de fonctionnement des curatelles	385'000	-		356'000	352'620.35

**Compte de fonctionnement****Budget****Budget****Comptes****2021****2020****2019****Charges Produits**

		Charges	Produits	Budget 2020	Comptes 2019
<b>14</b>	<b>POLICE DU FEU</b>				
	Compte de résultat	Charges	334'075	336'155	347'523.11
		Produits	342'000	342'000	347'523.11
		Solde	7'925	5'845	-
14.301.00	Traitement du commandant des sapeurs-pompiers	-	-	-	2'000.00
14.301.01	Soldes pour services d'entretien	-	-	-	6'020.00
14.301.02	Soldes pour instructions	-	-	-	55'634.50
14.301.03	Soldes pour interventions	-	-	-	11'124.50
14.301.04	Soldes pour autres prestations	-	-	-	3'450.00
14.309.00	Frais d'instructions et pertes de salaire	-	-	-	12'520.45
14.309.01	Service de piquet	-	-	-	19'605.00
14.310.00	Imprimés et matériel	1'000	-	2'000	1'887.65
14.311.00	Achat matériel	-	-	-	13'180.00
14.312.00	Achat carburant	-	-	-	1'540.05
14.315.00	Entretien du réseau d'hydrants	10'000	-	10'000	5'863.00
14.315.01	Entretien et réparation des véhicules et engins	-	-	-	2'716.60
14.315.02	Entretien du matériel	-	-	-	5'288.84
14.316.00	Part. frais d'ordinateur	1'000	-	1'000	1'000.00
14.318.00	Frais d'interventions et part. aux centres d'interventions	5'000	-	5'000	4'596.10
14.318.01	Frais de téléphone et du système d'alarme	-	-	-	4'009.75
14.318.02	Assurances des véhicules	-	-	-	1'296.45
14.318.03	Frais de représentation et divers pompiers	-	-	-	2'845.25
14.318.04	Frais de port	2'000	-	2'000	2'114.60
14.318.05	Frais de poursuites	5'000	-	5'000	4'646.05
14.318.06	Assurance des bâtiments	35	-	35	20.45
14.319.00	Cotisations et abonnements	-	-	-	1'673.60
14.352.00	Contribution Service feu Ville Fribourg	306'480	-	306'480	-
14.365.00	Subside à l'amicale des pompiers	1'200	-	1'200	1'200.00
14.380.00	Attribution au fonds de réserve	-	-	-	96'944.47
14.390.00	Imputation des intérêts passifs	90	-	-	204.00
14.390.05	Imputation des amortissements	2'270	-	3'440	8'585.00
14.390.10	Imputation des salaires	-	-	-	66'619.50
14.390.11	Imputation des charges sociales	-	-	-	10'937.30
14.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	-	-
14.430.00	Taxes d'exemption du service des sapeurs-pompiers	-	325'000	325'000	328'632.41
14.435.00	Participation des privés aux interventions	-	-	-	20.00
14.436.00	Remboursement frais de poursuites	-	3'000	3'000	4'011.70
14.452.00	Participation d'autres communes	-	14'000	14'000	13'531.00
14.461.00	Subventions ECAB	-	-	-	1'328.00
<b>15</b>	<b>MILITAIRE</b>				
	Compte de résultat	Charges	56'815	59'535	49'188.25
		Produits	31'670	36'670	38'126.60
		Solde	-25'145	-22'865	-11'061.65
15.312.00	Frais de chauffage du cantonnement militaire	12'000	-	12'000	1'834.00
15.312.01	Electricité du cantonnement militaire	16'000	-	18'000	15'243.15
15.312.02	Achat carburant pour véhicule	300	-	300	173.80
15.314.00	Entretien du cantonnement militaire	13'320	-	14'150	15'119.40
15.315.00	Entretien de la ligne de tir	5'000	-	5'000	6'560.00
15.315.01	Entretien et réparation du véhicule	-	-	-	101.30
15.318.00	Frais de téléphone et du système d'alarme	7'000	-	7'000	6'985.40
15.318.03	Assurances des bâtiments	1'700	-	1'700	1'686.20
15.318.04	Assurances du véhicule	240	-	160	239.30
15.319.00	Impôts du véhicule	130	-	140	130.70
15.390.00	Imputation des intérêts passifs	330	-	290	320.00

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2021	2020	2019	
		Charges	Produits		
15.390.05	Imputation des amortissements	795	-	795	795.00
15.423.00	Location cantonnement militaire à la troupe	-	25'000	30'000	29'207.00
15.423.01	Location cantonnement militaire à des tiers	-	6'500	6'500	8'752.30
15.452.00	Participation d'autres communes	-	170	170	167.30
<b>16</b>	<b>PROTECTION CIVILE</b>				
	Compte de résultat	Charges	21'970	19'675	21'957.35
		Produits	4'400	4'400	19'995.00
		Solde	-17'570	-15'275	-1'962.35
16.309.02	Part. communale aux coûts de fonct. de la PCI	16'470	-	15'175	15'526.30
16.312.00	Frais d'électricité	4'000	-	3'000	5'863.80
16.312.01	Frais de chauffage	200	-	200	107.90
16.314.00	Entretien des installations	1'000	-	1'000	136.00
16.318.00	Frais de téléphone et des télécommandes des sirènes	300	-	300	323.35
16.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	-	-
16.430.00	Contributions remplacement abris PC	-	-	-	15'595.00
16.461.00	Subvention cantonale acquise	-	4'400	4'400	4'400.00
<b>17</b>	<b>PROTECTION DE LA POPULATION</b>				
	Compte de résultat	Charges	14'340	14'395	10'377.50
		Produits	500	500	306.05
		Solde	-13'840	-13'895	-10'071.45
<b>172</b>	<b>ORGANISATION COMMUNALE</b>				
	Compte de résultat	Charges	8'140	8'195	-
		Produits	-	-	-
		Solde	-8'140	-8'195	-
172.351.00	Dispositif sanitaire en cas d'événements majeurs	8'140	-	8'195	-
<b>173</b>	<b>PROTECTION DE LA POPULATION INTERCOMMUNALE</b>				
	Compte de résultat	Charges	6'200	6'200	10'377.50
		Produits	500	500	306.05
		Solde	-5'700	-5'700	-10'071.45
173.300.00	Jetons et frais de commission ORCOC	200	-	200	-
173.301.00	Honoraires et débours membres ORCOC	3'500	-	3'500	3'500.00
173.309.00	Frais de formation	1'000	-	1'000	600.00
173.310.00	Frais de fonctionnement	500	-	500	760.65
173.314.00	Entretien des installations	1'000	-	1'000	152.00
173.390.10	Imputation des salaires	-	-	-	4'804.50
173.390.11	Imputation des charges sociales et assurances	-	-	-	560.35
173.452.00	Participation d'autres communes	-	500	500	306.05

**Compte de fonctionnement**
**Budget**
**Budget**
**Comptes**
**2021**
**2020**
**2019**
**Charges Produits**

<b>2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>					
Compte de résultat					
	Charges	11'319'235		11'058'430	10'132'871.91
	Produits		805'650	793'800	869'831.70
	Solde	-10'513'585		-10'264'630	-9'263'040.21
<b>20 ECOLE ENFANTINE</b>					
Compte de résultat					
	Charges	634'545		635'635	627'955.85
	Produits		-	-	-
	Solde	-634'545		-635'635	-627'955.85
20.310.00	Achat fournitures scolaires	-	-	5'000	9'195.55
20.311.00	Achat mobilier et machines	-	-	-	-
20.351.00	① Traitements pers. enseignant, part. aux dépenses cantonales	628'945	-	624'635	615'996.90
20.366.00	Promenades scolaires	5'600	-	6'000	2'763.40
20.436.00	Participation des parents aux frais de fournitures	-	-	-	-
<b>21 CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE</b>					
Compte de résultat					
	Charges	7'321'320		7'247'990	6'276'129.41
	Produits		482'650	510'800	583'604.80
	Solde	-6'838'670		-6'737'190	-5'692'524.61
21.310.00	① Achat fournitures scolaires	23'000	-	66'000	107'179.40
21.311.00	① Achat mobilier et machines	31'200	-	42'000	35'856.85
21.311.01	Achat matériel d'éducation physique	7'600	-	4'100	4'478.00
21.315.00	Entretien mobilier et machines	4'300	-	4'600	2'160.50
21.315.01	Entretien matériel d'éducation physique	14'500	-	16'300	17'401.65
21.316.00	① Frais d'ordinateur	41'000	-	47'100	36'753.25
21.317.00	Echanges linguistiques scolaires Hünenberg	1'500	-	1'500	1'500.00
21.318.01	① Frais de transports scolaires	93'600	-	104'000	86'894.65
21.351.00	① Traitements pers. enseignant, part. aux dépenses cantonales	2'529'830	-	2'534'950	2'460'225.45
21.352.00	① Participation au Cycle d'orientation	3'181'000	-	3'180'000	3'002'269.00
21.352.01	① Participation à l'Ecole Libre Publique	274'000	-	260'000	222'552.90
21.352.03	Participation au service des devoirs surveillés	36'000	-	33'000	34'610.00
21.352.04	Sports et semaines sportives	99'000	-	98'000	54'737.25
21.352.05	Part. aux classes de développement (personnel itinérant)	1'500	-	1'000	1'400.00
21.352.06	Participation à d'autres écoles	-	-	-	-
21.352.07	Frais d'interprètes	2'500	-	2'500	1'816.10
21.366.00	Promenades scolaires	19'500	-	19'000	16'979.45
21.366.01	Patrouilleurs scolaires	3'000	-	3'000	2'754.75
21.366.02	Activités culturelles scolaires	25'000	-	24'000	13'969.50
21.366.03	Bibliothèque scolaire	8'000	-	8'000	8'133.40
21.366.04	Coordination familles migrantes	-	-	-	-
21.390.00	Imputation des intérêts passifs	8'720	-	10'695	7'540.00
21.390.05	Imputation des amortissements	2'700	-	24'000	-
21.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	-	-
21.436.00	Part. des parents aux frais de fournitures	-	-	-	-
21.436.01	Part. des parents au service des devoirs surveillés	-	24'000	23'000	23'260.00
21.452.00	① Participation des communes du cercle	-	101'000	95'000	99'548.80
21.452.01	① Participation d'autres communes et du Canton	-	33'000	20'000	34'439.35
21.461.00	Contributions fournitures scolaires	-	-	48'000	50'325.00

**Compte de fonctionnement**
**Budget**
**Budget**
**Comptes**
**2021**
**2020**
**2019**
**Charges Produits**

<b>218</b>	<b>① ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE</b>				
	Compte de résultat	Charges			
		913'870		764'245	156'917.31
		Produits		324'650	376'031.65
		Solde		-439'445	219'114.34
218.309.00	Frais de formation du personnel	3'500	-	3'500	-
218.310.00	Matériel pédagogique et jeux et activités culturelles	6'000	-	6'000	-
218.310.01	Matériel et fournitures de bureau	2'500	-	2'500	-
218.311.00	① Achat de mobilier	4'000	-	10'000	-
218.312.00	Frais d'électricité	3'900	-	3'900	-
218.313.00	Frais de repas	124'000	-	124'000	104'971.50
218.313.01	Achat de fournitures pour soins et pharmacie	1'000	-	1'000	-
218.313.02	Achat produits d'entretien et articles ménagers	5'000	-	3'000	-
218.315.00	Entr. et réparation mobilier et machines de bureau	1'000	-	1'000	-
218.316.00	Loyers AES	93'960	-	93'960	-
218.316.01	Frais d'ordinateur	1'500	-	3'000	-
218.317.00	Frais déplacement du personnel	400	-	400	-
218.318.00	Frais divers de fonctionnement	-	-	-	47'355.81
218.318.01	Frais de ports	500	-	500	-
218.318.02	Frais de téléphone	4'000	-	3'600	-
218.318.03	Assurances RC/bâtiments/choses	500	-	500	-
218.319.00	Cotisations, abonnements	500	-	500	-
218.390.00	Imputation des intérêts passifs	815	-	745	-
218.390.05	Imputation des amortissements	7'980	-	-	-
218.390.10	Imputation des salaires	565'035	-	435'110	-
218.390.11	Imp. internes des charges sociales et prévoyance	80'250	-	64'290	-
218.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	-	4'590.00
218.390.30	Imp. internes assurances (employeur)	5'200	-	4'410	-
218.390.40	Imp. internes alloc. familiales pers. permanent	2'330	-	2'330	-
218.433.00	Participation des parents aux frais de repas	-	112'000	112'000	348'102.30
218.434.00	Contributions des parents aux frais de garde	-	190'000	190'000	-
218.436.00	Remboursements des repas par le personnel	-	150	300	-
218.461.00	Subv. cantonales aux structures accueil extra-famil.	-	22'500	22'500	27'929.35
<b>22</b>	<b>ECOLES SPECIALISEES</b>				
	Compte de résultat	Charges			
		1'521'040		1'477'545	1'491'410.20
		Produits		123'000	134'305.00
		Solde		-1'354'545	-1'357'105.20
22.351.01	① Part. aide instit. spécialisées pers. handicapées/inadaptées	989'700	-	1'024'175	1'067'911.50
22.351.02	Mesures pédago-thérap. dispensées par prest.privés	63'340	-	64'370	56'306.70
22.352.03	① Frais de psychologie, logopédie, psychomotricité	468'000	-	389'000	367'192.00
22.461.03	Subventions cantonales psychologie, logopédie et psychomotricité	-	123'000	123'000	134'305.00
<b>23</b>	<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b>				
	Compte de résultat	Charges			
		77'000		77'000	75'951.50
		Produits		-	-
		Solde		-77'000	-75'951.50
23.351.00	Office cantonal de la formation professionnelle	77'000	-	77'000	75'951.50

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2021		2020	2019
		Charges	Produits		
<b>29</b>	<b>ADMINISTRATION SCOLAIRE</b>				
	Compte de résultat	Charges	1'765'330	1'620'260	1'661'424.95
		Produits	200'000	160'000	151'921.90
		Solde	-1'565'330	-1'460'260	-1'509'503.05
<b>290</b>	<b>ADMINISTRATION</b>				
	Compte de résultat	Charges	26'340	28'440	22'201.30
		Produits	-	-	-
		Solde	-26'340	-28'440	-22'201.30
290.300.00	Jetons et frais du comité intercommunal scolaire	4'100	-	4'900	2'880.00
290.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	340	-	340	-
290.317.00	Frais de représentation et cadeaux au corps enseignant	4'400	-	4'300	2'526.35
290.318.01	Frais de téléphone	17'000	-	18'400	15'809.15
290.318.02	Frais administratifs	500	-	500	665.80
290.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	-	320.00
<b>292</b>	<b>FORMATION DES ADULTES</b>				
	Compte de résultat	Charges	500	500	500.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-500	-500	-500.00
292.365.00	Subsides université populaire et institutions analogues	500	-	500	500.00
<b>294</b>	<b>BATIMENTS SCOLAIRES</b>				
	Compte de résultat	Charges	1'738'490	1'591'320	1'638'723.65
		Produits	200'000	160'000	151'921.90
		Solde	-1'538'490	-1'431'320	-1'486'801.75
294.311.00	Achat et entretien mobilier et machines salle polyvalente	1'100	-	1'100	-711.00
294.312.00	Frais d'électricité	82'000	-	82'000	84'628.65
294.312.01	ⓘ Frais de chauffage	160'000	-	108'000	120'409.70
294.312.02	Eau	21'000	-	26'000	20'408.85
294.313.00	Frais de nettoyage et de conciergerie	65'000	-	65'000	59'229.35
294.314.00	Entretien et réfection des biens immobiliers	100'000	-	100'000	99'520.15
294.314.01	Entretien immeubles scolaires suite vandalismes	5'000	-	5'000	13'338.45
294.318.00	Assurances des bâtiments	31'000	-	31'000	31'005.50
294.390.00	Imputation des intérêts passifs	395'185	-	313'185	317'859.00
294.390.05	Imputation des amortissements	878'205	-	860'035	893'035.00
294.423.01	Loyers halle de gymnastique et locaux scolaires	-	160'000	160'000	151'921.90
294.435.00	ⓘ Vente énergie (chauffage à distance - CAD)	-	40'000	-	-

**Compte de fonctionnement****Budget****Budget****Comptes****2021****2020****2019****Charges Produits**

<b>3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS</b>					
Compte de résultat					
	Charges	1'026'470		1'024'320	954'162.44
	Produits		120'100	120'000	116'753.00
	Solde	-906'370		-904'320	-837'409.44

<b>30 CULTURE</b>					
Compte de résultat					
	Charges	564'210		566'895	560'709.08
	Produits		73'600	73'500	71'660.60
	Solde	-490'610		-493'395	-489'048.48

30.300.00	Jetons et frais de la commission culturelle	2'000	-	2'500	2'160.00
30.351.00	① Participation aux dépenses du Conservatoire	147'660	-	158'545	165'178.55
30.352.00	① Participation à l'Agglo - Promotion culturelle	251'650	-	243'050	235'744.00
30.363.00	Bibliothèque régionale de Marly : part. frais fonctionnement	25'400	-	25'400	21'984.88
30.363.01	Bibliothèque régionale de Marly : achat de livres, abts	25'600	-	25'500	23'894.90
30.363.02	Spectacles, concerts et expositions	2'000	-	2'000	3'000.00
30.363.03	Bibliothèque régionale de Marly : loyers	53'400	-	53'400	53'400.00
30.364.00	Ludothèque	4'000	-	4'000	4'000.00
30.365.00	Subsides ordinaires aux sociétés culturelles	33'000	-	33'000	33'060.00
30.365.01	Subsides extraordinaires aux sociétés culturelles	5'000	-	5'000	5'020.00
30.365.02	Réception des nouveaux citoyens, fête nationale	10'000	-	10'000	8'766.75
30.365.03	Participation à l'animation régionale	4'500	-	4'500	4'500.00
30.435.00	Bibliothèque régionale de Marly : participation des tiers	-	18'000	18'000	17'372.10
30.452.00	Bibliothèque régionale de Marly : part. des communes-membres	-	50'600	50'500	49'288.50
30.461.00	Bibliothèque régionale de Marly : dons	-	5'000	5'000	5'000.00

<b>33 PARCS PUBLICS ET CHEMINS</b>					
Compte de résultat					
	Charges	52'845		58'640	39'792.85
	Produits		-	-	-
	Solde	-52'845		-58'640	-39'792.85

33.314.00	Entretien parcs, places et zones de verdure	21'000	-	25'000	20'965.15
33.314.01	Entr. chemins pédestres, botaniques, équestres, planétaires	19'000	-	20'000	18'827.70
33.390.00	Imputation des intérêts passifs	2'260	-	1'555	-
33.390.05	Imputation des amortissements	10'585	-	12'085	-

<b>34 SPORTS</b>					
Compte de résultat					
	Charges	309'000		298'500	271'959.05
	Produits		-	-	-
	Solde	-309'000		-298'500	-271'959.05

34.300.00	Jetons et frais de la commission des sports	2'000	-	2'000	940.00
34.311.00	Achat équipements et matériel de sports	2'000	-	2'000	2'250.00
34.312.00	Electricité vestiaires du centre sportif	4'000	-	4'000	3'779.65
34.312.01	Eau du centre sportif	7'500	-	7'500	7'016.00
34.312.02	Chauffage vestiaires du centre sportif	17'000	-	17'000	11'940.20
34.312.03	Part. à l'éclairage des stades	2'500	-	2'500	2'500.00
34.313.00	Frais de conciergerie vestiaires du centre sportif	3'000	-	3'000	2'682.25
34.314.00	Entretien et réfection vestiaires du centre sportif	5'000	-	4'000	4'685.70
34.314.01	① Entretien et réfection des install. sportives extérieures	70'000	-	77'000	55'861.60
34.314.02	Entretien parcours Vita, mesure et piste finlandaise	2'500	-	2'500	2'831.80
34.318.00	Assurances vestiaires du centre sportif	800	-	800	725.85
34.365.00	Subsides ordinaires aux sociétés sportives	27'500	-	25'000	27'500.00
34.365.01	Subsides extraordinaires aux sociétés sportives	6'000	-	6'000	4'500.00
34.365.02	Subventions pour la piste de glace	100'000	-	100'000	100'000.00
34.365.03	Subventions pour la piscine de la Motta	16'400	-	16'390	16'402.00
34.390.00	Imputation des intérêts passifs	5'695	-	4'890	4'426.00
34.390.05	Imputation des amortissements	37'105	-	23'920	23'918.00

**Compte de fonctionnement****Budget****Budget****Comptes****2021****2020****2019****Charges Produits**

				Budget	Budget	Comptes
				2021	2020	2019
		Charges	Produits			
<b>35</b>	<b>AUTRES LOISIRS, COLONIE DE VACANCES</b>					
	Compte de résultat	Charges	100'415		100'285	81'701.46
		Produits		46'500	46'500	45'092.40
		Solde	-53'915		-53'785	-36'609.06
35.300.00	Jetons et frais de la commission de jeunesse	2'500	-	2'500	2'060.00	
35.363.00	Passeport-vacances	2'000	-	2'000	1'555.00	
35.363.01	Autres activités de loisirs	3'000	-	3'000	3'000.00	
35.365.00	Colonie de vacances	6'000	-	6'000	6'000.00	
35.365.01	Subsides ordinaires aux sociétés de jeunesse	1'000	-	1'000	1'000.00	
<b>350</b>	<b>MARLY-SYMPA</b>					
	Compte de résultat	Charges	46'000		46'000	41'346.75
		Produits		28'000	28'000	28'000.00
		Solde	-18'000		-18'000	-13'346.75
350.300.01	Jetons et frais de la commission Marly-Sympa	2'500	-	2'500	2'200.00	
350.301.00	Frais des actions Marly-Sympa	7'000	-	7'000	5'396.85	
350.301.01	Frais actions Marly-Sympa (cours français)	21'000	-	21'000	18'629.85	
350.309.00	Frais de formation Marly-Sympa	15'500	-	15'500	15'120.05	
350.460.00	Subventions pour Marly-Sympa	-	10'000	10'000	10'000.00	
350.460.01	Subventions pour Marly-Sympa (cours français)	-	18'000	18'000	18'000.00	
<b>351</b>	<b>CENTRE D'ANIMATION</b>					
	Compte de résultat	Charges	6'715		6'785	3'307.85
		Produits		-	-	-
		Solde	-6'715		-6'785	-3'307.85
351.311.00	Achat mobilier et équipements	450	-	450	-	
351.311.01	Achat machines et outillages	300	-	300	53.90	
351.313.00	Achat fournitures, march. d'entretien et réparation	800	-	800	872.10	
351.314.00	Entretien et réparation centre animation	3'000	-	3'000	129.25	
351.318.00	Assurance des bâtiments	300	-	400	366.60	
351.390.00	Imputation des intérêts passifs	65	-	35	86.00	
351.390.05	Imputation des amortissements	1'800	-	1'800	1'800.00	

**Compte de fonctionnement**
**Budget**
**Budget**
**Comptes**
**2021**
**2020**
**2019**
**Charges Produits**
**352**
**BUS DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE**

Compte de résultat	Charges	-	-	3'289.40
	Produits	-	-	352.05
	Solde	-	-	-2'937.35

352.312.00	Achat de carburant	-	-	-	-
352.315.00	Entretien et réparation véhicules	-	-	-	1'500.00
352.318.00	Assurances véhicules, TCS	-	-	-	1'789.40
352.319.00	Impôts sur véhicules	-	-	-	-
352.436.00	Participation aux frais d'entretien des véhicules	-	-	-	352.05

**353**
**ANIMATION SOCIOCULTURELLE**

Compte de résultat	Charges	33'200	33'000	20'142.46
	Produits	18'500	18'500	16'740.35
	Solde	-14'700	-14'500	-3'402.11

353.310.00	Fournitures de bureau	4'500	-	3'500	5'068.74
353.311.00	Achat matériel d'entretien et réparation	3'000	-	3'000	2'498.60
353.313.00	Frais activités de Carnaval	1'000	-	1'000	1'251.70
353.313.01	Frais activités de Noël	2'000	-	2'000	1'021.90
353.313.02	Soirées accueil quartiers	500	-	500	425.55
353.313.03	Camp d'été	5'400	-	5'400	-
353.313.05	Frais des activités autres	5'000	-	5'000	3'529.37
353.313.06	Soirées remerciements aides animations	2'000	-	2'000	1'928.70
353.313.07	Frais activités du Nice	1'000	-	1'000	150.00
353.313.08	Frais activités Eldorado	-	-	-	-
353.316.00	Frais d'utilisation véhicule par l'animation	1'500	-	1'500	-
353.318.00	Frais de téléphone	3'000	-	3'800	2'538.80
353.319.00	Cotisations associations	300	-	300	190.00
353.366.00	Coordination, accueil - migrants	4'000	-	4'000	1'235.10
353.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	-	304.00
353.433.00	Participations au camp d'été	-	5'000	5'000	-
353.433.02	Participations aux activités autres	-	2'000	2'000	2'126.80
353.433.03	Participations aux activités du Nice	-	500	500	-
353.435.00	Locations de matériel à des tiers	-	4'000	4'000	5'270.75
353.469.00	Dons divers et participations de tiers	-	7'000	7'000	9'342.80

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2021	2020	2019	
		Charges	Produits		
<b>4</b>	<b>SANTE</b>				
	Compte de résultat	Charges		3'036'680	2'978'735.55
		Produits	34'000	34'000	31'478.75
		Solde	-3'078'930	-3'002'680	-2'947'256.80
<b>40</b>	<b>HOPITAUX</b>				
	Compte de résultat	Charges		21'330	11'541.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-17'205	-21'330	-11'541.00
40.351.00	① Contribution aux coûts résiduels des soins		17'205	-	21'330
					11'541.00
<b>41</b>	<b>HOMES MEDICALISES</b>				
	Compte de résultat	Charges		2'051'380	2'073'908.40
		Produits	-	-	-
		Solde	-2'054'990	-2'051'380	-2'073'908.40
41.300.00	Jetons et frais de la délégation au home médicalisé Sarine		900	-	900
41.351.00	① Part. aux subv. des soins spéciaux établis. pers. âgées		1'347'740	-	1'321'820
41.351.02	Participation à Passepartout Sarine		4'120	-	4'235
41.352.00	Part. au déficit du home médicalisé de la Sarine		-	-	-
41.352.01	① Part. aux frais financiers des homes de la Sarine		702'230	-	724'425
					751'019.80
<b>44</b>	<b>SOINS AMBULATOIRES</b>				
	Compte de résultat	Charges		727'940	665'892.50
		Produits	-	-	-
		Solde	-778'700	-727'940	-665'892.50
44.352.01	① Part. aux indemnités forfaitaires		361'370	-	327'395
44.352.02	① Part. Fondation sarinoise pour l'aide et soins à domicile		417'330	-	400'545
					297'559.45
					368'333.05
<b>45</b>	<b>PROPHYLAXIE</b>				
	Compte de résultat	Charges		38'445	36'707.10
		Produits	-	-	-
		Solde	-66'950	-38'445	-36'707.10
45.311.00	Prophylaxie scolaire		11'300	-	12'400
45.311.01	① Achat matériel divers (Covid-19)		1'000	-	-
45.313.00	① Fournitures et marchandises (Covid-19)		11'600	-	-
45.316.00	① Locations d'objets mobiliers, machines (Covid-19)		2'000	-	-
45.318.00	① Honoraires et prestations de service (Covid-19)		-	-	-
45.363.00	Puériculture		25'150	-	25'145
45.365.00	Subsides et dons pour la prévention médicale		900	-	900
45.390.10	① Imputation des salaires (Covid-19)		13'275	-	-
45.390.11	① Imputation des charges sociales (Covid-19)		1'725	-	-
<b>46</b>	<b>SERVICE MEDICAL DES ECOLES</b>				
	Compte de résultat	Charges		39'800	34'661.25
		Produits	27'000	27'000	24'666.90
		Solde	-5'500	-12'800	-9'994.35
46.318.00	① Service sanitaire scolaire		500	-	5'800
46.318.01	Frais de téléphone		-	-	30.65
46.351.00	Service dentaire scolaire		32'000	-	34'000
46.433.00	Participation des parents aux soins dentaires		-	27'000	27'000
					24'666.90

Compte de fonctionnement		Budget		Comptes	
		2021	2020	2019	
		Charges	Produits		
<b>47</b>	<b>CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES</b>				
	Compte de résultat	Charges			
		Produits			
		Solde			
47.301.00	Contrôle des champignons	7'800	-	7'800	7'904.55
47.318.00	Frais d'analyses de l'eau potable	8'500	-	6'000	6'558.75
47.436.00	Part. des autres communes au contrôle des champignons	-	7'000	7'000	6'811.85
<b>49</b>	<b>AUTRES DEPENSES DE SANTE</b>				
	Compte de résultat	Charges			
		Produits			
		Solde			
49.352.00	Réseau Santé Sarine - Organe coordination	36'000	-	32'475	30'318.80
49.365.00	Participation aux frais d'ambulance	110'285	-	111'510	111'243.20
<b>5</b>	<b>AFFAIRES SOCIALES</b>				
	Compte de résultat	Charges			
		Produits			
		Solde			
<b>50</b>	<b>AVS-AI-APG-AC</b>				
	Compte de résultat	Charges			
		Produits			
		Solde			
50.351.01	① Participation aux allocations familiales non-actifs	58'680	-	55'020	54'661.90
<b>54</b>	<b>PROTECTION DE LA JEUNESSE</b>				
	Compte de résultat	Charges			
		Produits			
		Solde			
54.310.00	Documents, brochures	2'800	-	2'500	2'784.00
54.365.00	Subventions crèches	30'000	-	30'000	43'562.51
54.365.01	Subventions accueil familial de jour	120'000	-	120'000	101'951.70
54.365.02	Subventions garderies	1'000	-	1'000	1'000.00
<b>544</b>	<b>CRECHE COMMUNALE LES POUCETOFS</b>				
	Compte de résultat	Charges			
		Produits			
		Solde			
544.300.00	Jetons et frais de commission crèche	-	-	-	240.00
544.309.00	① Frais de formation du personnel	20'500	-	7'000	1'809.65
544.310.00	Matériel pédagogique et jeux et activités culturelles	8'500	-	8'800	5'411.15
544.310.01	Matériel et fournitures de bureau	2'700	-	2'700	2'394.15
544.310.02	Frais de publications et d'annonces	500	-	1'000	-
544.311.00	Achat mobilier	3'500	-	3'500	2'367.95
544.312.00	Frais d'électricité	3'900	-	3'900	3'497.05
544.313.00	Achat produits alimentaires	40'500	-	40'500	21'451.00
544.313.01	Achat de fournitures pour soins et pharmacie	8'000	-	3'500	10'119.30
544.313.02	Achat produits d'entretien et articles ménagers	5'000	-	3'000	4'696.70
544.315.00	Entr. et réparation mobilier et machines de bureau	1'000	-	1'000	-
544.316.00	Loyers crèche communale	117'620	-	117'620	111'355.00
544.316.01	Frais d'ordinateur	1'300	-	1'300	-
544.317.00	Frais déplacement du personnel	500	-	500	-

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2021	2020	2019	
		Charges	Produits		
544.318.00	Frais de ports	500	-	500	184.85
544.318.01	Frais de téléphone	4'000	-	3'600	3'386.30
544.318.02	Assurances RC/bâtiments/choses	500	-	500	-
544.319.00	Cotisations, abonnements	4'000	-	4'000	2'789.00
544.390.00	Imputation des intérêts passifs	1'595	-	1'450	-
544.390.05	Imputation des amortissements	15'630	-	-	-
544.390.10	Imputations internes des salaires	906'435	-	868'760	867'250.45
544.390.11	Imp. internes des charges sociales et prévoyance	137'520	-	125'820	97'815.15
544.390.30	Imp. internes assurances (employeur)	7'175	-	11'515	23'450.50
544.390.40	Imp. internes alloc. familiales pers. permanent	5'500	-	5'150	7'764.05
544.434.00	① Contributions des parents aux frais de garde	-	540'000	520'000	504'220.50
544.436.00	Remboursements des repas par le personnel	-	300	300	248.00
544.451.00	Contributions Etat Fribourg pour prises en charge	-	130'000	125'000	112'174.45
544.452.00	Contributions communales pour prises en charge	-	-	1'500	4'866.00
<b>55</b>	<b>INVALIDITE</b>				
	Compte de résultat	Charges	2'135'700	2'116'760	2'112'597.25
		Produits	-	-	-
		Solde	-2'135'700	-2'116'760	-2'112'597.25
55.351.00	① Part. aide instit. spécialisées pers. handicapées/inadaptées	2'135'700	-	2'116'760	2'112'597.25
<b>58</b>	<b>AIDE SOCIALE</b>				
	Compte de résultat	Charges	3'372'675	3'411'850	2'640'419.34
		Produits	1'798'175	1'813'600	1'985'935.65
		Solde	-1'574'500	-1'598'250	-654'483.69
58.300.00	Jetons et frais de la commission sociale	2'900	-	2'900	2'640.00
58.318.01	Frais de téléphone	3'500	-	3'500	3'632.85
58.319.00	Cotisations, abonnements	2'100	-	2'100	1'861.50
58.351.01	Répartition des avances s/ contrib. entretien non récupérées	43'030	-	43'730	41'134.55
58.351.03	Aide aux victimes d'infractions	14'480	-	14'855	13'190.90
58.352.00	① Frais d'aide sociale, correctif district	-784'090	-	-750'230	-1'228'614.80
58.365.00	Dons aux oeuvres d'utilité publique	24'000	-	24'000	24'000.00
58.365.03	Subvention communale aux logements à caractère social	17'000	-	17'000	34'967.95
58.365.04	Participation au Fonds de l'emploi (LEAC)	138'350	-	139'285	139'281.00
58.365.05	Frais fonctionnement organisateurs MIS	75'000	-	75'000	70'535.35
58.365.06	Frais services sociaux spécialisés	59'630	-	59'910	54'270.95
58.365.08	Part. à l'évaluation des MIS (LaSoc+Leac) +RC bén. de MIS	100	-	100	-
58.366.03	Frais d'aide sociale (bruts)	3'500'000	-	3'500'000	3'166'246.11
58.366.05	Contribution aux repas à domicile	19'500	-	19'500	18'982.50
58.366.06	① Animation du 3 <sup>ème</sup> âge	20'000	-	7'000	7'000.00
58.366.07	Contribution assurances obligatoires AVS, incendie	20'000	-	20'000	25'262.05
58.390.00	Imputation des intérêts passifs	-	-	600	-
58.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	-	5'420.00
58.436.00	Remboursement d'aide sociale des privés	-	750'000	750'000	1'072'127.15
58.452.00	Récupération d'aide sociale du Canton + districts	-	1'000'000	1'000'000	823'818.20
58.452.01	Récupération des frais fonct. organ. MIS du Canton	-	30'000	30'000	28'214.15
58.452.02	Remboursements cotisations caisses-maladies (ADB)	-	1'000	1'000	792.90

Compte de fonctionnement		Budget		Comptes	
		2021	2020	2019	
		Charges	Produits		
<b>581</b>	<b>(PITSC) PROGRAMME INTERSERVICES DE TRAVAIL SOCIAL COMMUNAUTAIRE</b>				
Compte de résultat		Charges		232'600	260'608.43
		Produits	17'175	32'600	60'983.25
		Solde	-200'000	-200'000	-199'625.18
581.300.00	Jetons et frais de la commission du PITSC	500	-	1'500	1'380.00
581.301.00	① Traitements bruts améliorateurs d'environnement	170'000	-	182'915	209'288.80
581.303.00	Charges sociales nettes et assur. améliorateurs d'environnement	19'000	-	20'210	23'344.60
581.309.00	Frais de formation	500	-	-	-
581.310.00	Imprimés & fournitures de bureau	1'000	-	1'900	589.90
581.312.00	Achat carburant véhicule	1'500	-	1'500	1'531.65
581.313.00	Achat fournitures et marchandises diverses	13'500	-	13'500	17'635.33
581.315.00	Entretien véhicule et machines	5'900	-	6'000	2'495.35
581.316.00	Frais d'informatique	3'000	-	1'500	608.45
581.317.00	Frais de déplacement et débours	-	-	800	-
581.317.01	Frais de représentation	-	-	500	1'215.15
581.318.00	Assurances véhicule	950	-	950	1'396.70
581.318.01	Frais de téléphone	750	-	750	547.50
581.319.00	Impôts sur véhicule	575	-	575	575.00
581.435.00	① Ventes et prestations à des tiers	-	13'375	25'000	53'333.25
581.436.00	Remboursements salaires par des tiers	-	3'800	7'600	7'650.00
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>				
Compte de résultat		Charges		2'568'910	2'434'550.40
		Produits	226'600	238'350	256'255.13
		Solde	-2'418'150	-2'330'560	-2'178'295.27
<b>62</b>	<b>ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL</b>				
Compte de résultat		Charges		965'890	858'850.29
		Produits	12'000	15'000	9'340.00
		Solde	-966'425	-950'890	-849'510.29
<b>620</b>	<b>ROUTES, TROTTOIRS, PLACES DE STATIONNEMENT</b>				
Compte de résultat		Charges		703'055	595'698.19
		Produits	10'000	10'000	7'402.50
		Solde	-684'900	-693'055	-588'295.69
620.312.00	Eclairage public, consommation	35'000	-	35'000	33'077.60
620.314.00	Entr. routes, trottoirs, chemins, places de parc	100'000	-	100'000	118'239.02
620.314.01	① Entretien hivernal des routes	80'000	-	90'000	65'864.83
620.314.02	Achat et entretien des signalisations	30'000	-	30'000	26'721.99
620.314.03	① Entretien de l'éclairage public	10'000	-	20'000	26'019.45
620.314.04	Entretien et achat de plaquettes de rue	750	-	750	704.90
620.314.06	Entretien des canalisations de routes	15'000	-	15'000	5'348.40
620.390.00	Imputation des intérêts passifs	84'610	-	102'910	71'512.00
620.390.05	Imputation des amortissements	339'540	-	309'395	248'210.00
620.435.00	Facturation à des tiers	-	10'000	10'000	7'402.50
<b>622</b>	<b>SERVICES EDILITAIRES</b>				
Compte de résultat		Charges		262'835	263'152.10
		Produits	2'000	5'000	1'937.50
		Solde	-281'525	-257'835	-261'214.60
622.300.00	Jetons et frais de la commission de l'édilité	1'000	-	1'000	840.00
622.311.00	Achat outillage et matériel	15'000	-	15'000	19'559.55
622.311.01	Achat vêtements	6'000	-	6'000	5'036.25
622.312.00	Achat carburant	29'000	-	29'000	33'264.00
622.315.00	Entretien et réparation des véhicules	52'000	-	55'000	49'053.60

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2021	2020	2019	
		Charges	Produits		
622.318.00	Frais de fonctionnement	750	-	500	720.00
622.318.01	Assurances des véhicules	9'000	-	10'000	7'453.05
622.318.02	Frais de téléphone	3'500	-	3'500	3'649.65
622.319.00	Impôts des véhicules	10'000	-	10'000	9'507.00
622.390.00	Imputation des intérêts passifs	7'125	-	8'685	6'949.00
622.390.05	Imputation des amortissements	150'150	-	124'150	124'150.00
622.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	-	2'970.00
622.435.00	Facturation à des tiers	-	2'000	5'000	1'937.50
<b>64</b>	<b>CHEMINS DE FER FEDERAUX</b>				
Compte de résultat		Charges	63'410	61'600	54'594.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-63'410	-61'600	-54'594.00
64.351.00	Participation au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	63'410	-	61'600	54'594.00
<b>65</b>	<b>TRAFIC REGIONAL</b>				
Compte de résultat		Charges	1'580'915	1'532'920	1'521'106.11
		Produits		198'600	246'915.13
		Solde	-1'382'315	-1'325'570	-1'274'190.98
65.316.00	Rétrocession P+R Corbaroche (à l'Agglo)	14'000	-	13'800	12'739.80
65.316.01	Marly Mobile - location véhicules	8'200	-	7'000	8'253.25
65.318.00	① Aide encouragement mobilité douce territoire communal	15'000	-	5'000	25'768.98
65.318.02	Marly Mobile - participation aux salaires	50'000	-	45'000	40'549.05
65.319.05	Réduction TVA préalable	-	-	-	30.55
65.352.00	① Participation à l'Agglo - Mobilité	633'485	-	618'185	580'251.35
65.365.00	① Participation au trafic régional	700'030	-	666'575	655'806.00
65.365.02	① Achat cartes journalières CFF & frais maintenance informatique	104'200	-	130'160	130'169.73
65.390.50	Imputation interne sur attribution réserve	56'000	-	47'200	67'537.40
65.427.00	Recettes P+R Corbaroche	-	40'000	38'000	44'037.20
65.435.00	① Vente de vignettes parking	-	30'000	23'000	36'240.00
65.436.00	① Vente de cartes journalières CFF	-	104'600	132'850	129'768.95
65.436.01	Marly Mobile - sponsoring et dons	-	9'000	8'500	11'100.00
65.490.50	Imputation interne sur prélèvement réserve	-	15'000	5'000	25'768.98
<b>69</b>	<b>TRAFIC, AUTRES TACHES</b>				
Compte de résultat		Charges	22'000	8'500	-
		Produits		16'000	-
		Solde	-6'000	7'500	-
<b>690</b>	<b>PLAN DE MOBILITE SERVICES COMMUNAUX</b>				
Compte de résultat		Charges	22'000	8'500	-
		Produits		16'000	-
		Solde	-6'000	7'500	-
690.318.00	Honoraires et prestations de service plan de mobilité services communaux	22'000	-	8'500.00	-
690.427.00	Ventes vignettes (services communaux)	-	16'000	16'000.00	-

**Compte de fonctionnement**
**Budget**
**Budget**
**Comptes**
**2021**
**2020**
**2019**
**Charges Produits**

		Charges	Produits		
<b>7</b>	<b>PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.</b>				
	Compte de résultat	Charges	3'629'900	3'453'460	3'400'097.14
		Produits	3'094'520	2'978'210	2'928'210.45
		Solde	-535'380	-475'250	-471'886.69
<b>70</b>	<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU</b>				
	Compte de résultat	Charges	641'520	592'500	569'362.70
		Produits	641'520	592'500	569'362.70
		Solde	-	-	-
70.300.00	Jetons et frais de la commission des eaux	960	-	960	240.00
70.310.00	Imprimés et matériel	500	-	500	402.00
70.311.00	① Achat et entretien de compteurs d'eau	44'000	-	32'000	27'571.29
70.312.00	Achat d'eau	30'000	-	30'000	23'671.02
70.312.01	① Frais d'électricité	65'000	-	43'500	43'601.41
70.312.02	Achat carburant pour véhicule	550	-	550	797.41
70.314.00	Entretien et réfection du réseau	85'000	-	90'000	105'222.68
70.315.00	Entretien et réparation du véhicule	2'000	-	1'200	821.21
70.316.00	Part. frais d'ordinateur	500	-	500	500.00
70.318.01	Frais de téléphone	1'550	-	1'300	1'973.64
70.318.02	Assurances du véhicule	1'000	-	1'000	739.40
70.318.04	Frais de port	500	-	500	411.50
70.318.05	Frais de poursuites	100	-	100	-
70.318.06	Assurance des bâtiments	2'450	-	2'450	2'408.00
70.319.00	Impôts du véhicule	430	-	430	418.15
70.319.05	Réduction TVA préalable	-	-	-	213.40
70.352.00	Contribution au consortium des eaux du grand Fribourg	15'000	-	15'000	13'968.83
70.380.00	① Attribution fonds de réserve du service des eaux	-	-	38'265	85'941.31
70.390.00	Imputation des intérêts passifs	20'835	-	49'700	18'017.00
70.390.05	Imputation des amortissements	138'135	-	64'135	65'135.00
70.390.10	Imputation des salaires	195'430	-	185'820	149'821.85
70.390.11	Imputation des charges sociales	37'580	-	34'590	24'833.60
70.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	-	2'654.00
70.434.00	Location des compteurs	-	53'500	52'500	53'812.30
70.435.00	Vente d'eau	-	540'000	540'000	515'550.40
70.480.00	① Prélèvement sur réserve	-	48'020	-	-
<b>71</b>	<b>PROTECTION DES EAUX</b>				
	Compte de résultat	Charges	1'587'000	1'543'000	1'518'736.55
		Produits	1'587'000	1'543'000	1'518'736.55
		Solde	-	-	-
71.300.00	Jetons et frais de la commission de l'épuration	960	-	960	240.00
71.310.00	Imprimés et matériel	1'050	-	1'000	1'015.00
71.312.00	Electricité STAP (Messidor, Centre, Falaises)	850	-	850	857.01
71.312.01	Achat carburant pour véhicule	550	-	550	797.41
71.314.00	Entretien et réfection des canalisations	55'000	-	57'000	31'337.29
71.315.00	Entretien et réparation du véhicule	2'000	-	1'200	781.21
71.316.00	Part. frais d'ordinateur	500	-	500	500.00
71.318.00	Assurances du véhicule	1'000	-	1'000	739.40
71.318.04	Frais de port	1'200	-	1'200	1'081.15
71.318.05	Frais de poursuites	100	-	100	-
71.318.06	Assurance des bâtiments	50	-	50	30.85
71.319.00	Impôts du véhicule	430	-	430	418.15
71.319.05	Réduction TVA préalable	-	-	-	1'919.40
71.352.00	① Part. aux frais d'exploitation de la STEP (Commune)	489'610	-	468'060	409'411.85
71.352.01	① Part. aux frais financiers de la STEP (Commune)	246'480	-	249'500	272'777.43
71.365.00	Subside ordinaire à la société de pêche	300	-	300	300.00

**Compte de fonctionnement**
**Budget**
**Budget**
**Comptes**
**2021**
**2020**
**2019**
**Charges Produits**

71.380.00	① Attribution fonds de réserve protection des eaux	544'110	-	509'765	493'679.95
71.390.00	Imputation des intérêts passifs	26'800	-	21'730	25'125.00
71.390.05	Imputation des amortissements	82'960	-	101'700	102'449.00
71.390.10	Imputation des salaires	111'150	-	108'200	148'721.85
71.390.11	Imputation des charges sociales	21'900	-	18'905	24'720.60
71.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	-	1'834.00
71.434.00	① Taxe d'exploitation (privés)	-	747'000	704'000	683'406.15
71.434.10	Taxe de base (privés)	-	778'000	777'000	777'917.70
71.434.11	Taxe de base (zone Ancienne Papeterie)	-	62'000	62'000	57'412.70

**72 ① ORDURES MENAGERES**

Compte de résultat		Charges	894'880		869'830	812'314.12
		Produits		781'000	771'000	765'092.35
		Solde	-113'880		-98'830	-47'221.77
72.306.00	Frais de fonctionnement / gestion	5'000	-	800	755.69	
72.310.00	Imprimés et matériel	2'500	-	3'000	2'102.01	
72.311.00	Achat et nettoyage des containers	13'000	-	14'000	11'648.68	
72.312.00	Frais d'électricité	1'300	-	1'500	1'286.29	
72.312.01	Eau	100	-	100	94.20	
72.316.00	Part. frais d'ordinateur	500	-	500	500.00	
72.318.00	Frais de transport d'ordures	328'000	-	328'000	305'827.62	
72.318.01	Frais d'incinération et de décharge	330'000	-	325'000	281'737.55	
72.318.02	Entretien des déchetteries	1'000	-	1'000	664.88	
72.318.04	Frais de port	500	-	500	411.60	
72.318.05	Frais de poursuites	100	-	100	-	
72.318.06	Assurance des bâtiments	40	-	40	34.90	
72.319.05	Réduction TVA préalable	-	-	-	2'547.70	
72.390.00	Imputation des intérêts passifs	4'365	-	1'320	797.00	
72.390.05	Imputation des amortissements	5'705	-	5'705	15'705.00	
72.390.10	Imputation des salaires	171'940	-	159'115	158'849.00	
72.390.11	Imputation des charges sociales	30'830	-	29'150	29'352.00	
72.434.00	① Taxe de base enlèvement ordures	-	415'000	405'000	410'557.30	
72.434.01	Taxe au sac à ordures (Sacco)	-	280'000	280'000	273'058.25	
72.434.02	Taxe pour déchets organiques	-	80'000	80'000	75'007.90	
72.434.05	Taxe pour élimination papiers/cartons des commerçants	-	3'000	3'000	2'490.45	
72.435.01	Facturation à des tiers (déchets encombrants)	-	2'500	2'500	3'228.45	
72.437.00	Amendes sacs poubelles	-	500	500	750.00	

**74 CERCLE D'INHUMATION**

Compte de résultat		Charges	113'160		80'690	67'326.24
		Produits		55'000	41'710	28'601.70
		Solde	-58'160		-38'980	-38'724.54

**740 CIMETIERE**

Compte de résultat		Charges	58'160		38'980	38'724.54
		Produits		-	-	-
		Solde	-58'160		-38'980	-38'724.54
740.300.00	Jetons et frais de la commission du cimetière	300	-	240	300.00	
740.315.00	Frais de fonctionnement de la chapelle mortuaire	8'200	-	8'250	8'193.00	
740.352.00	① Participation communale au Cercle d'inhumation	36'945	-	18'175	17'586.54	
740.390.00	Imputation des intérêts passifs	3'135	-	2'730	3'062.00	
740.390.05	Imputation des amortissements	9'580	-	9'585	9'583.00	

**Compte de fonctionnement**
**Budget**
**Budget**
**Comptes**
**2021**
**2020**
**2019**
**Charges Produits**

				Budget	Budget	Comptes
				2021	2020	2019
		Charges	Produits			
<b>741</b>	<b>CERCLE D'INHUMATION</b>					
	Compte de résultat	Charges	55'000		41'710	28'601.70
		Produits		55'000	41'710	28'601.70
		Solde	-		-	-
741.301.00	Honoraires et débours	3'800	-	3'800		3'814.25
741.312.00	Achat d'eau	3'000	-	3'000		3'304.25
741.314.00	Frais de fossage et d'entretien	10'000	-	10'000		5'048.60
741.318.00	Assurances diverses	355	-	355		456.25
741.318.01	Enlèvement et élimination des déchets végétaux	5'000	-	5'000		3'419.65
741.318.02	Frais bancaires	200	-	200		100.70
741.390.00	Imputation des intérêts passifs	7'940	-	10'850		6'353.00
741.390.05	Imputation des amortissements	24'705	-	8'505		6'105.00
741.427.00	Emoluments de fossage	-	5'000	8'000		2'000.00
741.427.01	Emoluments de placement d'urnes	-	5'000	6'500		3'450.00
741.427.02	Emoluments de concessionnaires et taxes d'entrées	-	2'000	4'000		1'100.00
741.427.03	Emoluments pour enlèvement de monuments	-	2'000	1'500		1'950.00
741.427.04	Emoluments pour plaquettes et inscr.jardin souvenirs	-	3'000	3'000		2'000.00
741.452.00	① Participation des communes membres	-	38'000	18'710		18'101.70
<b>75</b>	<b>CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS</b>					
	Compte de résultat	Charges	67'760		38'940	91'780.70
		Produits		-	-	21'472.15
		Solde	-67'760		-38'940	-70'308.55
75.314.00	① Entretien des ruisseaux et rivières	26'540	-	3'500		19'413.70
75.390.00	Imputation des intérêts passifs	14'890	-	9'620		10'028.00
75.390.05	Imputation des amortissements	26'330	-	25'820		62'339.00
75.461.00	Subventions	-	-	-		21'472.15
<b>78</b>	<b>PROTECTION NATURE</b>					
	Compte de résultat	Charges	3'250		3'250	3'231.00
		Produits		-	-	-
		Solde	-3'250		-3'250	-3'231.00
78.318.00	Etablissement bilan CO <sup>2</sup>	3'250	-	3'250		3'231.00
<b>79</b>	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
	Compte de résultat	Charges	322'330		325'250	337'345.83
		Produits		30'000	30'000	24'945.00
		Solde	-292'330		-295'250	-312'400.83
79.300.00	Jetons et frais commission d'aménag. terr. et énergie	3'500	-	3'360		3'900.00
79.318.00	Frais de bornage et de cadastre	7'700	-	8'900		37'769.65
79.318.01	① Plan d'aménagement local	103'550	-	109'000		105'512.13
79.318.03	Avances pour permis de construire/emoluments divers	5'000	-	4'000		5'740.00
79.318.04	Concept de stationnement et modération de trafic	5'500	-	5'500		8'851.60
79.318.05	SIT communal	25'500	-	28'730		27'299.85
79.351.00	Part. au plan de gestion de la petite Sarine (2012-2023)	6'500	-	6'500		6'500.00
79.352.00	① Participation à l'Agglo - Aménagement régional	67'385	-	63'280		56'181.60
79.365.00	Part. au plan de gestion du lac de Pérolles	5'050	-	5'050		5'049.00
79.390.00	Imputation des intérêts passifs	5'740	-	4'025		5'672.00
79.390.05	Imputation des amortissements	86'905	-	86'905		72'000.00
79.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	-		2'870.00
79.431.00	Emoluments pour approbation de plans	-	30'000	30'000		24'945.00

**Compte de fonctionnement**
**Budget**
**Budget**
**Comptes**
**2021**
**2020**
**2019**
**Charges Produits**

<b>8</b>	<b>ECONOMIE</b>				
	Compte de résultat	Charges	154'800	152'315	154'909.65
		Produits	-	-	165.00
		Solde	-154'800	-152'315	-154'744.65
<b>80</b>	<b>AGRICULTURE</b>				
	Compte de résultat	Charges	300	300	300.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-300	-300	-300.00
80.319.00	Contribution à la SECADA		300	-	300
					300.00
<b>81</b>	<b>FORETS</b>				
	Compte de résultat	Charges	11'000	13'000	12'864.05
		Produits	-	-	-
		Solde	-11'000	-13'000	-12'864.05
81.352.00	Participation à Forêts-Sarine		11'000	-	13'000
					12'864.05
<b>83</b>	<b>TOURISME</b>				
	Compte de résultat	Charges	111'675	112'425	111'564.00
		Produits	-	-	165.00
		Solde	-111'675	-112'425	-111'399.00
83.352.00	① Participation à l'Agglo - Promotion touristique		60'720	-	61'790
					60'534.00
83.365.00	Subsides à la SDME		7'500	-	7'500
					7'500.00
83.365.01	Subsides au tourisme		24'420	-	24'710
					24'603.00
83.390.00	Imputation des intérêts passifs		4'635	-	4'025
					4'527.00
83.390.05	Imputation des amortissements		14'400	-	14'400
					14'400.00
83.435.00	Ventes ouvrages (livres) sur Marly		-	-	-
					165.00
<b>84</b>	<b>INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE</b>				
	Compte de résultat	Charges	31'825	26'590	30'181.60
		Produits	-	-	-
		Solde	-31'825	-26'590	-30'181.60
84.352.00	① Participation à l'Agglo - Promotion économique		31'825	-	26'590
					30'181.60

**Compte de fonctionnement**
**Budget**
**Budget**
**Comptes**
**2021**
**2020**
**2019**
**Charges Produits**

<b>9 FINANCES ET IMPOTS</b>				
Compte de résultat				
	Charges	3'660'355	3'431'130	3'485'263.31
	Produits		33'229'509	32'588'868.25
	Solde	29'569'154	29'353'710	29'103'604.94

<b>90 IMPOTS</b>				
Compte de résultat				
	Charges	491'270	461'570	662'382.64
	Produits		29'342'088	29'166'644.09
	Solde	28'850'818	28'580'600	28'504'261.45

90.318.00	Frais de rappels et de poursuites	45'000	-	45'000	39'931.80
90.318.01	① Part aux frais perception impôt sur véhicules	11'270	-	11'570	10'933.00
90.319.00	Pertes sur débiteurs impôts	350'000	-	320'000	539'783.49
90.319.10	Remboursement imputation forfaitaire d'impôt étrangers	10'000	-	10'000	8'170.80
90.329.00	Escomptes accordés sur impôts	75'000	-	75'000	63'563.55
90.400.00	① Impôt sur le revenu (personnes physiques)	-	17'290'000	17'200'000	16'827'633.00
90.400.01	① Impôt sur la fortune (personnes physiques)	-	2'061'000	2'200'000	2'481'879.20
90.400.02	① Impôt à la source	-	620'000	650'000	533'699.54
90.400.03	① Impôt sur les prestations en capital	-	520'000	480'000	592'120.80
90.401.00	① Impôt sur le bénéfice (personnes morales)	-	2'008'000	1'800'000	1'868'034.25
90.401.01	① Impôt sur le capital (personnes morales)	-	1'158'000	1'150'000	506'442.65
90.402.00	① Contribution immobilière	-	3'480'000	3'370'000	3'724'406.35
90.403.00	① Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values	-	650'000	650'000	1'142'683.15
90.404.00	① Impôt sur les mutations	-	700'000	700'000	800'572.65
90.405.00	① Impôt sur les donations et les successions	-	50'000	50'000	40'709.10
90.406.00	Impôt sur les chiens	-	25'000	25'000	26'419.50
90.406.02	Impôt sur les appareils et les distributeurs	-	5'700	5'700	5'700.00
90.436.00	Remboursement des frais de rappels et de poursuites	-	20'000	20'000	27'431.05
90.436.01	Intérêts de retard	-	110'000	110'000	122'407.70
90.436.02	Produits extraordinaires (remboursements divers)	-	10'000	10'000	20'259.55
90.441.00	① Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur	-	460'080	462'615	446'245.60
90.451.00	① Compensation de base - Réforme fiscale	-	174'308	158'855	-

<b>93 PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES</b>				
Compte de résultat				
	Charges	-	-	-
	Produits		1'077'871	1'081'685
	Solde	1'077'871	1'081'685	939'335.00

<b>930 ① PEREQUATION FINANCIERE</b>				
Compte de résultat				
	Charges	-	-	-
	Produits		1'077'871	1'081'685
	Solde	1'077'871	1'081'685	939'335.00

930.462.00	① Attribution de la péréquation des ressources	-	623'813	665'573	555'784.00
930.462.01	① Attribution de la péréquation des besoins	-	454'058	416'112	383'551.00

**Compte de fonctionnement**
**Budget**
**Budget**
**Comptes**
**2021**
**2020**
**2019**
**Charges Produits**

				Budget	Budget	Comptes
				2021	2020	2019
		Charges	Produits			
<b>94</b>	<b>GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES</b>					
	Compte de résultat	Charges	3'065'300		2'807'815	2'695'725.84
		Produits		2'738'550	2'528'785	2'389'582.78
		Solde	-326'750		-279'030	-306'143.06
<b>940</b>	<b>INTERETS PASSIFS ET AMORTISSEMENTS</b>					
	Compte de résultat	Charges	2'758'735		2'520'820	2'434'923.08
		Produits		2'654'510	2'444'745	2'332'527.00
		Solde	-104'225		-76'075	-102'396.08
940.318.00	Frais bancaires		2'500	-	2'500	1'156.44
940.318.01	Taxes CCP		19'000	-	19'000	17'912.03
940.321.00 ①	Intérêts des dettes en comptes-courants		30'000	-	5'000	32'523.56
940.321.01 ①	Intérêts des dettes à moyen et long terme		689'400	-	624'900	545'423.00
940.330.00 ①	Amortissements obligatoires		2'017'835	-	1'869'420	1'837'908.05
940.490.00	Imputation des intérêts passifs		-	656'675	595'325	514'618.00
940.490.05	Imputation des amortissements		-	1'997'835	1'849'420	1'817'909.00
<b>941</b>	<b>INTERETS ACTIFS</b>					
	Compte de résultat	Charges	1'300		1'300	1'082.31
		Produits		8'000	8'000	9'939.08
		Solde	6'700		6'700	8'856.77
941.380.01	Attribution des intérêts actifs aux diverses réserves		1'300	-	1'300	1'082.31
941.420.00	Intérêts des capitaux		-	8'000	8'000	9'939.08
<b>942</b>	<b>BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER</b>					
	Compte de résultat	Charges	-		-	-
		Produits		56'000	56'000	47'116.70
		Solde	56'000		56'000	47'116.70
942.423.00	Loyers du domaine et des parchets et droits de superficie		-	56'000	56'000	47'116.70

**Compte de fonctionnement**
**Budget**
**Budget**
**Comptes**
**2021**
**2020**
**2019**
**Charges Produits**
**943**
**BIENS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF**

Compte de résultat		Charges	Produits	Budget 2020	Comptes 2019
		305'265		285'695	259'720.45
			20'040	20'040	-
	<b>Solde</b>	<b>-285'225</b>		<b>-265'655</b>	<b>-259'720.45</b>
943.300.00	Jetons et frais de commission des bâtiments	1'500	-	2'000	960.00
943.312.00	Electricité des bâtiments communaux	20'500	-	20'500	19'689.65
943.312.01	Chauffage des bâtiments communaux	36'000	-	36'000	40'370.40
943.312.02	Eau des bâtiments communaux	37'000	-	37'000	36'656.05
943.313.00	Frais de nettoyage et de conciergerie	7'000	-	7'000	1'789.80
943.314.00	Entretien et réfection des biens immobiliers	35'000	-	35'000	28'929.50
943.314.02	Surveillance des bâtiments communaux	18'000	-	18'000	17'745.80
943.314.03	Entretien bâtiments communaux suite de vandalismes	1'000	-	1'000	330.80
943.318.00	Assurances des bâtiments communaux	15'000	-	15'000	13'445.45
943.390.00	Imputation des intérêts passifs	56'735	-	40'975	26'428.00
943.390.05	Imputation des amortissements	77'530	-	73'220	73'375.00
943.427.00	Loyer locaux service du feu   Route de Fribourg 9	-	20'040	20'040	-

**99**
**POSTE NON-VENTILABLE**

Compte de résultat		Charges	Produits	Budget 2020	Comptes 2019
		103'785		161'745	127'154.83
			71'000	132'200	93'306.38
	<b>Solde</b>	<b>-32'785</b>		<b>-29'545</b>	<b>-33'848.45</b>
99.332.00	① Amortissements supplémentaires	-	-	80'000	-
99.352.00	① Assemblée constitutive du Grand-Fribourg	30'745	-	27'500	31'816.45
99.352.01	① Participation à l'Agglo - Finances	2'040	-	2'045	2'032.00
99.352.02	① Conférence régionale pour des infrastructures régionales, participation	-	-	-	-
99.382.01	Attributions à réserve plan de mobilité	56'000	-	47'200	67'537.40
99.390.50	Imputation interne prélèvement réserve plan de mobilité	15'000	-	5'000	25'768.98
99.482.01	① Prélèvement sur réserve plan mobilité	-	15'000	85'000	25'768.98
99.490.50	Imputation interne attribution réserve plan mobilité	-	56'000	47'200	67'537.40

**Charges et produits**

**par natures**

Charges et produits par natures		Budget	Budget	Comptes
		2021	2020	2019
		Charges Produits	Charges Produits	Charges Produits
<b>3</b>	<b>Charges</b>	<b>43'698'885</b>	<b>42'166'110</b>	<b>39'802'404.70</b>
<b>30</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>9'817'875</b>	<b>9'241'025</b>	<b>9'070'408.19</b>
300	Autorités et commissions	275'820	266'320	237'326.50
301	Personnel administratif et d'exploitation	8'108'065	7'630'025	7'517'463.55
302	Personnel enseignant	-	-	-
303	Assurances sociales	729'920	697'290	673'070.15
304	Caisses de pensions et de prévoyance	453'700	398'500	436'116.40
305	Assurance-maladie et accidents	133'900	132'175	102'415.15
306	Prestations en nature	9'000	5'540	5'441.19
307	Prestations complémentaires prévoyance	-	24'000	-
308	Personnel temporaire	-	-	-
309	Autres charges de personnel	107'470	87'175	98'575.25
<b>31</b>	<b>Biens, services et marchandises</b>	<b>4'407'050</b>	<b>4'290'390</b>	<b>4'247'693.55</b>
310	Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	189'390	231'740	261'881.87
311	Achat de mobilier, machines, véhicules et matériel technique	159'450	165'850	136'106.02
312	Eau, énergie, combustibles	595'850	528'550	519'486.75
313	Autres fournitures et marchandises	301'300	281'200	231'754.55
314	Entretien des immeubles et des routes	707'110	722'900	682'494.16
315	Entretien d'objets mobiliers et installations techniques	109'700	113'950	110'062.86
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	526'580	500'070	367'360.30
317	Dédommagements	41'800	42'500	32'770.97
318	Prestations de services et primes d'assurances	1'368'090	1'337'240	1'319'202.18
319	Impôts, taxes, cotisations, indemnités, pertes sur débiteurs, remboursements à des tiers	407'780	366'390	586'573.89
<b>32</b>	<b>Intérêts passifs</b>	<b>794'400</b>	<b>704'900</b>	<b>641'510.11</b>
321	Intérêts des dettes à court terme	30'000	5'000	32'523.56
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	689'400	624'900	545'423.00
329	Escomptes et rabais	75'000	75'000	63'563.55
<b>33</b>	<b>Amortissements</b>	<b>2'017'835</b>	<b>1'949'420</b>	<b>1'837'908.05</b>
330	Amortissements financiers obligatoires	2'017'835	1'869'420	1'837'908.05
332	Amortissements comptables	-	80'000	-
<b>34</b>	<b>Contributions sans affectations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
341	Contributions à des communes	-	-	-
<b>35</b>	<b>Remboursements et participations à des collectivités publiques</b>	<b>15'647'515</b>	<b>15'461'200</b>	<b>14'185'050.10</b>
351	Canton	8'167'480	8'171'720	8'087'230.50
352	Autres communes, consortium et associations de communes	7'480'035	7'289'480	6'097'819.60
<b>36</b>	<b>Subventions accordées</b>	<b>5'394'015</b>	<b>5'372'535</b>	<b>5'012'353.18</b>
362	Communes et paroisses	-	-	-
363	Propres établissements	136'550	136'445	131'437.78
364	Sociétés d'économie mixte	4'000	4'000	4'000.00
365	Institutions privées	1'628'865	1'621'590	1'613'589.14
366	Aides individuelles	3'624'600	3'610'500	3'263'326.26
<b>37</b>	<b>Subventions redistribuées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>38</b>	<b>Attributions aux réserves</b>	<b>601'410</b>	<b>596'530</b>	<b>745'185.44</b>
380	Réserves obligatoires	545'410	549'330	677'648.04
382	Autres réserves	56'000	47'200	67'537.40
<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>5'018'785</b>	<b>4'550'110</b>	<b>4'062'296.08</b>
390	Imputations internes	5'018'785	4'550'110	4'062'296.08

## Charges et produits par natures

Ecart B 2021 - B 2020

Ecart B 2021 - C 2019

francs

%

francs

%

		1'532'775	3.6%	3'896'480	9.8%
<b>3</b>	<b>Charges</b>				
		-		-	
<b>30</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>576'850</b>	<b>6.2%</b>	<b>747'467</b>	<b>8.2%</b>
300	Autorités et commissions	9'500	3.6%	38'494	16.2%
301	Personnel administratif et d'exploitation	478'040	6.3%	590'601	7.9%
302	Personnel enseignant	-		-	
303	Assurances sociales	32'630	4.7%	56'850	8.4%
304	Caisses de pensions et de prévoyance	55'200	13.9%	17'584	4.0%
305	Assurance-maladie et accidents	1'725	1.3%	31'485	30.7%
306	Prestations en nature	3'460	62.5%	3'559	65.4%
307	Prestations complémentaires prévoyance	-24'000	-100.0%	-	
308	Personnel temporaire	-		-	
309	Autres charges de personnel	20'295	23.3%	8'895	9.0%
<b>31</b>	<b>Biens, services et marchandises</b>	<b>116'660</b>	<b>2.7%</b>	<b>159'356</b>	<b>3.8%</b>
310	Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	-42'350	-18.3%	-72'492	-27.7%
311	Achat de mobilier, machines, véhicules et matériel technique	-6'400	-3.9%	23'344	17.2%
312	Eau, énergie, combustibles	67'300	12.7%	76'363	14.7%
313	Autres fournitures et marchandises	20'100	7.1%	69'545	30.0%
314	Entretien des immeubles et des routes	-15'790	-2.2%	24'616	3.6%
315	Entretien d'objets mobiliers et installations techniques	-4'250	-3.7%	-363	-0.3%
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	26'510	5.3%	159'220	43.3%
317	Dédommagements	-700	-1.6%	9'029	27.6%
318	Prestations de services et primes d'assurances	30'850	2.3%	48'888	3.7%
319	Impôts, taxes, cotisations, indemnités, pertes sur débiteurs, remboursements à des tiers	41'390	11.3%	-178'794	-30.5%
<b>32</b>	<b>Intérêts passifs</b>	<b>89'500</b>	<b>12.7%</b>	<b>152'890</b>	<b>23.8%</b>
321.00	Intérêts des dettes à court terme	25'000	500.0%	-2'524	-7.8%
321.01	Intérêts des dettes à moyen et long terme	64'500	10.3%	143'977	26.4%
329	Escomptes et rabais	-	0.0%	11'436	18.0%
<b>33</b>	<b>Amortissements</b>	<b>68'415</b>	<b>3.5%</b>	<b>179'927</b>	<b>9.8%</b>
330	Amortissements financiers obligatoires	148'415	7.9%	179'927	9.8%
332	Amortissements comptables	-80'000	-100.0%	-	
<b>34</b>	<b>Contributions sans affectations</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	
341	Contributions à des communes	-		-	
<b>35</b>	<b>Remboursements et participations à des collectivités publiques</b>	<b>186'315</b>	<b>1.2%</b>	<b>1'462'465</b>	<b>10.3%</b>
351	Canton	-4'240	-0.1%	80'250	1.0%
352	Autres communes, consortium et associations de communes	190'555	2.6%	1'382'215	22.7%
<b>36</b>	<b>Subventions accordées</b>	<b>21'480</b>	<b>0.4%</b>	<b>381'662</b>	<b>7.6%</b>
362	Communes et paroisses	-		-	
363	Propres établissements	105	0.1%	5'112	3.9%
364	Sociétés d'économie mixte	-	0.0%	-	0.0%
365	Institutions privées	7'275	0.4%	15'276	0.9%
366	Aides individuelles	14'100	0.4%	361'274	11.1%
<b>37</b>	<b>Subventions redistribuées</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	
<b>38</b>	<b>Attributions aux réserves</b>	<b>4'880</b>	<b>0.8%</b>	<b>-143'775</b>	<b>-19.3%</b>
380	Réserves obligatoires	-3'920	-0.7%	-132'238	-19.5%
382	Autres réserves	8'800	18.6%	-11'537	-17.1%
<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>468'675</b>	<b>10.3%</b>	<b>956'489</b>	<b>23.5%</b>
390	Imputations internes	468'675	10.3%	956'489	23.5%

Charges et produits par natures		Budget	Budget	Comptes
		2021	2020	2019
		Charges Produits	Charges Produits	Charges Produits
<b>4</b>	<b>Produits</b>	<b>43'283'699</b>	<b>42'463'035</b>	<b>42'171'684.49</b>
<b>40</b>	<b>Impôts</b>	<b>28'567'700</b>	<b>28'280'700</b>	<b>28'550'300.19</b>
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	20'491'000	20'530'000	20'435'332.54
400.00	Impôt sur le revenu des personnes physiques	17'290'000	17'200'000	16'827'633.00
400.01	Impôt sur la fortune des personnes physiques	2'061'000	2'200'000	2'481'879.20
400.02	Impôt à la source	620'000	650'000	533'699.54
400.03	Impôt sur les prestations en capital	520'000	480'000	592'120.80
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	3'166'000	2'950'000	2'374'476.90
401.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales	2'008'000	1'800'000	1'868'034.25
401.01	Impôt sur le capital des personnes morales	1'158'000	1'150'000	506'442.65
402	Contribution immobilière	3'480'000	3'370'000	3'724'406.35
403	Impôts sur les gains en capital	650'000	650'000	1'142'683.15
404	Impôts sur les mutations immobilières	700'000	700'000	800'572.65
405	Impôts sur les successions et donations	50'000	50'000	40'709.10
406	Autres impôts	30'700	30'700	32'119.50
<b>42</b>	<b>Revenus de biens</b>	<b>348'540</b>	<b>357'540</b>	<b>301'474.18</b>
420	Banques	8'000	8'000	9'939.08
422	Capitaux du patrimoine financier	-	-	-
423	Immeubles du patrimoine financier	247'500	252'500	236'997.90
424	Gains comptables	-	-	-
426	Participation du patrimoine administratif	-	-	-
427	Immeubles du patrimoine administratif	93'040	97'040	54'537.20
<b>43</b>	<b>Contributions, émoluments, taxes et produits des ventes</b>	<b>5'976'225</b>	<b>5'883'250</b>	<b>6'369'931.66</b>
430	Contributions de remplacement	325'000	325'000	344'227.41
431	Émoluments administratifs	73'000	73'500	72'545.30
433	Ecolages et participations aux frais scolaires	146'500	146'500	374'896.00
434	Taxes d'utilisation	3'148'500	3'073'500	2'837'883.25
435	Ventes et prestations de service	684'875	655'900	668'258.70
436	Remboursements de tiers	1'567'050	1'582'550	1'981'276.60
437	Amendes	25'500	20'500	26'225.00
439	Autres impôts	5'800	5'800	64'619.40
<b>44</b>	<b>Part à des recettes sans affectation</b>	<b>460'080</b>	<b>462'615</b>	<b>446'245.60</b>
440	Part à des recettes fédérales	-	-	-
441	Part à des recettes cantonales	460'080	462'615	446'245.60
444	Autres contributions cantonales	-	-	-
<b>45</b>	<b>Remboursements et dédomm. de collectivités publiques</b>	<b>1'572'578</b>	<b>1'515'235</b>	<b>1'185'248.40</b>
451	Canton	304'308	283'855	112'174.45
452	Communes	1'268'270	1'231'380	1'073'073.95
<b>46</b>	<b>Subventions acquises</b>	<b>1'276'771</b>	<b>1'328'585</b>	<b>1'230'419.40</b>
460	Confédération	37'000	37'000	36'982.10
461	Canton	154'900	202'900	244'759.50
462	Communes et associations de communes	1'077'871	1'081'685	939'335.00
469	Autres subventions, dons et legs	7'000	7'000	9'342.80
<b>47</b>	<b>Subventions à redistribuer</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>48</b>	<b>Prélèvement sur des réserves</b>	<b>63'020</b>	<b>85'000</b>	<b>25'768.98</b>
480	Réserves obligatoires	48'020	-	-
482	Autres réserves	15'000	85'000	25'768.98
<b>49</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>5'018'785</b>	<b>4'550'110</b>	<b>4'062'296.08</b>
490	Imputations internes	5'018'785	4'550'110	4'062'296.08
<b>Excédent (+) / Découvert (-) des exercices</b>		<b>-415'186</b>	<b>296'925</b>	<b>2'369'279.79</b>

## Charges et produits par natures

Ecart B 2021 - B 2020

Ecart B 2021 - C 2019

francs

%

francs

%

<b>4</b>	<b>Produits</b>	<b>820'664</b>	<b>1.9%</b>	<b>1'112'015</b>	<b>2.6%</b>
<b>40</b>	<b>Impôts</b>	<b>287'000</b>	<b>1.0%</b>	<b>17'400</b>	<b>0.1%</b>
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	-39'000	-0.2%	55'667	0.3%
400.00	+ Impôt sur le revenu des personnes physiques	90'000	0.5%	462'367	2.7%
400.01	+ Impôt sur la fortune des personnes physiques	-139'000	-6.3%	-420'879	-17.0%
400.02	+ Impôt à la source	-30'000	-4.6%	86'300	16.2%
400.03	+ Impôt sur les prestations en capital	40'000	8.3%	-72'121	-12.2%
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	216'000	7.3%	791'523	33.3%
401.00	+ Impôt sur le bénéfice des personnes morales	208'000	11.6%	139'966	7.5%
401.01	+ Impôt sur le capital des personnes morales	8'000	0.7%	651'557	128.7%
402	Contribution immobilière	110'000	3.3%	-244'406	-6.6%
403	Impôts sur les gains en capital	-	0.0%	-492'683	-43.1%
404	Impôts sur les mutations immobilières	-	0.0%	-100'573	-12.6%
405	Impôts sur les successions et donations	-	0.0%	9'291	22.8%
406	Autres impôts	-	0.0%	-1'420	-4.4%
<b>42</b>	<b>Revenus de biens</b>	<b>-9'000</b>	<b>-2.5%</b>	<b>47'066</b>	<b>15.6%</b>
420	Banques	-	0.0%	-1'939	-19.5%
422	Capitaux du patrimoine financier	-	-	-	-
423	Immeubles du patrimoine financier	-5'000	-2.0%	10'502	4.4%
424	Gains comptables	-	-	-	-
426	Participation du patrimoine administratif	-	-	-	-
427	Immeubles du patrimoine administratif	-4'000	-4.1%	38'503	70.6%
<b>43</b>	<b>Contributions, émoluments, taxes et produits des ventes</b>	<b>92'975</b>	<b>1.6%</b>	<b>-393'707</b>	<b>-6.2%</b>
430	Contributions de remplacement	-	0.0%	-19'227	-5.6%
431	Émoluments administratifs	-500	-0.7%	455	0.6%
433	Ecolages et participations aux frais scolaires	-	0.0%	-228'396	-60.9%
434	Taxes d'utilisation	75'000	2.4%	310'617	10.9%
435	Ventes et prestations de service	28'975	4.4%	16'616	2.5%
436	Remboursements de tiers	-15'500	-1.0%	-414'227	-20.9%
437	Amendes	5'000	24.4%	-725	-2.8%
439	Autres impôts	-	0.0%	-58'819	-91.0%
<b>44</b>	<b>Part à des recettes sans affectation</b>	<b>-2'535</b>	<b>-0.5%</b>	<b>13'834</b>	<b>3.1%</b>
440	Part à des recettes fédérales	-	-	-	-
441	Part à des recettes cantonales	-2'535	-0.5%	13'834	3.1%
444	Autres contributions cantonales	-	-	-	-
<b>45</b>	<b>Remboursements et dédomm. de collectivités publiques</b>	<b>57'343</b>	<b>3.8%</b>	<b>387'330</b>	<b>32.7%</b>
451	Canton	20'453	7.2%	192'134	171.3%
452	Communes	36'890	3.0%	195'196	18.2%
<b>46</b>	<b>Subventions acquises</b>	<b>-51'814</b>	<b>-3.9%</b>	<b>46'352</b>	<b>3.8%</b>
460	Confédération	-	0.0%	18	0.0%
461	Canton	-48'000	-23.7%	-89'860	-36.7%
462	Communes et associations de communes	-3'814	-0.4%	138'536	14.7%
469	Autres subventions, dons et legs	-	0.0%	-2'343	-25.1%
<b>47</b>	<b>Subventions à redistribuer</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>48</b>	<b>Prélèvement sur des réserves</b>	<b>-21'980</b>	<b>-25.9%</b>	<b>37'251</b>	<b>144.6%</b>
480	Réserves obligatoires	48'020	-	48'020	-
482	Autres réserves	-70'000	-82.4%	-10'769	-41.8%
<b>49</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>468'675</b>	<b>10.3%</b>	<b>956'489</b>	<b>23.5%</b>
490	Imputations internes	468'675	10.3%	956'489	23.5%
<b>Variations excédent ou découvert des exercices</b>		<b>-712'111</b>	<b>-</b>	<b>-2'784'466</b>	<b>-</b>



Compte des investissements	Budget 2021	Budget	Comptes
	Total	2020	2019
<b>0 ADMINISTRATION</b>			
Charges	172'000	266'400	49'058.45
Revenus	-	-	-
<b>Investissements nets</b>	<b>172'000</b>	<b>266'400</b>	<b>49'058.45</b>
<b>1 ORDRE PUBLIC</b>			
Charges	-	-	-
Revenus	-	-	-
<b>Investissements nets</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>			
Charges	9'213'760	1'911'735	867'665.09
Revenus	-	-	201'947.20
<b>Investissements nets</b>	<b>9'213'760</b>	<b>1'911'735</b>	<b>665'717.89</b>
<b>3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS</b>			
Charges	264'000	52'295	77'388.91
Revenus	-	-	-
<b>Investissements nets</b>	<b>264'000</b>	<b>52'295</b>	<b>77'388.91</b>
<b>4 SANTE</b>			
Charges	-	-	-
Revenus	-	-	-
<b>Investissements nets</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>5 AFFAIRES SOCIALES</b>			
Charges	26'000	158'000	66'300.22
Revenus	-	-	-
<b>Investissements nets</b>	<b>26'000</b>	<b>158'000</b>	<b>66'300.22</b>
<b>6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>			
Charges	7'773'775	8'686'705	1'413'047.40
Revenus	15'000	46'000	-
<b>Investissements nets</b>	<b>7'758'775</b>	<b>8'640'705</b>	<b>1'413'047.40</b>
<b>7 PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.</b>			
Charges	7'509'230	6'746'210	1'547'685.91
Revenus	200'000	200'000	265'713.10
<b>Investissements nets</b>	<b>7'309'230</b>	<b>6'546'210</b>	<b>1'281'972.81</b>
<b>8 ECONOMIE</b>			
Charges	-	-	-
Revenus	-	-	-
<b>Investissements nets</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>9 FINANCES ET IMPOTS</b>			
Compte de résultat			
Charges	257'000	2'123'940	145'676.80
Revenus	-	-	-
<b>Investissements nets</b>	<b>257'000</b>	<b>2'123'940</b>	<b>145'676.80</b>
<b>TOTAUX</b>			
<b>Charges</b>	<b>25'215'765</b>	<b>19'945'285</b>	<b>4'166'822.78</b>
<b>Revenus</b>	<b>215'000</b>	<b>246'000</b>	<b>467'660.30</b>
<b>Investissements nets</b>	<b>25'000'765</b>	<b>19'699'285</b>	<b>3'699'162.48</b>

<b>Compte des investissements</b>		Message n° 2020	<b>Budget</b>		Objets déjà votés, reports	
			<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
			<b>2021</b>			
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION</b>					
	Compte de résultat	Charges	-		172'000	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		172'000	
<b>020</b>	<b>PERSONNEL COMMUNAL</b>					
	Compte de résultat	Charges	-		172'000	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		172'000	
020.506.02	Acquisition prog. inform. et adapt. infrastructures informatiques administration	<i>Déjà voté</i>	-	-	74'000	-
020.509.00	Réalisation d'une analyse de fonctionnement de l'administration communale et du Conseil communal	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
020.509.01	Mandat d'accompagnement pour la réorganisation de l'administration communale	<i>Déjà voté</i>	-	-	98'000	-
<b>1</b>	<b>ORDRE PUBLIC</b>					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>					
	Compte de résultat	Charges	8'578'000		635'760	
		Revenus		-		-
		Invest. net	8'578'000		635'760	
<b>21</b>	<b>CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE</b>					
	Compte de résultat	Charges	-		181'760	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		181'760	
21.506.00	Renouvellement mobilier scolaire	<i>Déjà voté</i>	-	-	17'000	-
21.506.01	Acquisition de mobilier scolaire suite à ouverture de classe	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
21.506.02	Renouvellement du parc informatique scolaire	<i>Déjà voté</i>	-	-	164'760	-
21.506.03	Acquisition de mobilier et équipements scolaires pour aménagement de deux espaces pour activités créatrices	<i>Déjà voté</i>	-	-	-	-
<b>218</b>	<b>ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE</b>					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
218.506.00	Nouvelle structure d'accueil petite enfance [Pré Zurthanan]	<i>Terminé</i>	-	-	-	-

Budget total 2021		Budget 2020	Comptes 2019	Compte des investissements	
Charges	Revenus				
				<b>ADMINISTRATION</b>	<b>0</b>
172'000		266'400	49'058.45	Compte de résultat	
	-	-	-		
172'000		266'400	49'058.45		
				<b>PERSONNEL COMMUNAL</b>	<b>020</b>
172'000		266'400	49'058.45	Compte de résultat	
	-	-	-		
172'000		266'400	49'058.45		
74'000	-	146'400	16'722.60	Acquisition prog. inform. et adapt. infrastructures informatiques administration	020.506.02
-	-	-	32'335.85	Réalisation d'une analyse de fonctionnement de l'administration communale et du Conseil communal	020.509.00
98'000	-	120'000	-	Mandat d'accompagnement pour la réorganisation de l'administration communale	020.509.01
				<b>ORDRE PUBLIC</b>	<b>1</b>
-		-	-	Compte de résultat	
	-	-	-		
-		-	-		
				<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>2</b>
9'213'760		1'911'735	867'665.09	Compte de résultat	
	-	-	-201'947.20		
9'213'760		1'911'735	665'717.89		
				<b>CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE</b>	<b>21</b>
181'760		235'730	111'848.34	Compte de résultat	
	-	-	-		
181'760		235'730	111'848.34		
17'000	-	30'000	21'979.25	Renouvellement mobilier scolaire	21.506.00
-	-	11'490	18'506.15	Acquisition de mobilier scolaire suite à ouverture de classe	21.506.01
164'760	-	164'760	19'357.66	Renouvellement du parc informatique scolaire	21.506.02
-	-	18'000	-	Acquisition de mobilier et équipements scolaires pour aménagement de deux espaces pour activités créatrices	21.506.03
				<b>ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE</b>	<b>218</b>
-		11'480	52'005.28	Compte de résultat	
	-	-	-		
-		-11'480	-52'005.28		
-	-	11'480	52'005.28	Nouvelle structure d'accueil petite enfance [Pré Zurthanen]	218.506.00

## Compte des investissements

Message n°  
2020

Budget  
2021

Objets déjà  
votés, reports

			Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>294</b>	<b>BATIMENTS SCOLAIRES</b>					
	Compte de résultat	Charges	8'578'000		454'000	
		Revenus		-		-
		Invest. net	8'578'000		454'000	
294.503.19	Rénovations diverses sur bâtiments scolaires	<b>08/20</b>	<b>240'000</b>	-	154'000	-
294.503.62	Aménagement partiel cour école de Cité (projet espaces ouverts)	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
294.503.65	Extension du chauffage à distance pour le bâtiment pour seniors et Résidence les Epinettes (home)	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
294.503.66	Concours 3ème centre scolaire et avant-projet	<i>Déjà voté</i>	-	-	300'000	-
294.503.67	Acquisition de pavillons préfabriqués, Marly Cité	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
294.611.00	Participations de tiers sur ext. chauffage à distance (sur 294.503.65)		-		-	-
294.503.68	3ème centre scolaire   Etude suite et réalisation	<b>09/20</b>	8'000'000	-	-	-
294.503.69	Centre scolaire de Cité - Concours/études d'avant-projet	<b>10/20</b>	250'000	-	-	-
294.503.70	Raccordement au chauffage à distance   Grand-Pré	<b>13/20</b>	88'000	-	-	-

## 3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS

	Compte de résultat	Charges	250'000		14'000	
		Revenus		-		-
		Invest. net	250'000		14'000	

## 33 PARCS PUBLICS ET CHEMINS

	Compte de résultat	Charges	75'000		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-75'000		-	

33.509.01	Réalisation nouvelle place de jeux   Route des Ecoles	<i>Terminé</i>			-	-
33.509.02	Réalisation place de jeux   Centre du village	<b>16/20</b>	75'000		-	-

## 34 SPORTS

	Compte de résultat	Charges	175'000		14'000	
		Revenus		-		-
		Invest. net	175'000		14'000	

34.501.04	Centre sportif Gérine   Réfection d'installations diverses	<b>21/20</b>	75'000	-	14'000	-
34.501.05	Réfection des clôtures et portails de l'entrée du Centre sportif	<b>21/20</b>	100'000	-	-	-

Budget total 2021		Budget 2020	Comptes 2019	Compte des investissements	
Charges	Revenus				
				<b>BATIMENTS SCOLAIRES</b>	<b>294</b>
9'032'000		1'676'005	755'816.75	Compte de résultat	
	-	-	-201'947.20		
9'032'000		1'676'005	553'869.55		
394'000	-	373'080	143'618.75	Rénovations diverses sur bâtiments scolaires	294.503.19
-	-	49'400	-	Aménagement partiel cour école de Cité (projet espaces ouverts)	294.503.62
-	-	64'525	61'309.70	Extension du chauffage à distance pour le bâtiment pour seniors et Résidence les Epinettes (home)	294.503.65
300'000	-	1'189'000	247'228.30	Concours 3ème centre scolaire et avant-projet	294.503.66
-	-	-	303'660.00	Acquisition de pavillons préfabriqués, Marly Cité	294.503.67
-	-	-	-201'947.20	Participations de tiers sur ext. chauffage à distance (sur 294.503.65)	294.611.00
8'000'000	-	-	-	3ème centre scolaire   Etude suite et réalisation	294.503.68
250'000	-	-	-	Centre scolaire de Cité - Concours/études d'avant-projet	294.503.69
88'000	-	-	-	Raccordement au chauffage à distance   Grand-Pré	294.503.70
				<b>CULTURE, LOISIRS, SPORTS</b>	<b>3</b>
264'000		52'295	77'388.91	Compte de résultat	
	-	-	-		
264'000		52'295	77'388.91		
				<b>PARCS PUBLICS ET CHEMINS</b>	<b>33</b>
75'000		-	54'989.86	Compte de résultat	
	-	-	-		
-75'000		-	54'989.86		
-	-	-	54'989.86	Réalisation nouvelle place de jeux   Route des Ecoles	33.509.01
75'000	-	-	-	Réalisation place de jeux   Centre du village	33.509.02
				<b>SPORTS</b>	<b>34</b>
189'000		52'295	22'399.05	Compte de résultat	
	-	-	-		
189'000		52'295	22'399.05		
89'000	-	52'295	22'399.05	Centre sportif Géline   Réfection d'installations diverses	34.501.04
100'000	-	-	-	Réfection des clôtures et portails de l'entrée du Centre sportif	34.501.05

Compte des investissements		Message n° 2020	Budget		Objets déjà votés, reports		
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	
<b>5</b>	<b>AFFAIRES SOCIALES</b>						
	Compte de résultat	Charges	-		26'000		
		Revenus		-		-	
		Invest. net	-		26'000		
<b>54</b>	<b>PROTECTION DE LA JEUNESSE</b>						
	Compte de résultat	Charges	-		-		
		Revenus		-		-	
		Invest. net	-		-		
<b>544</b>	<b>CRECHE COMMUNALE LES POUCE TOFS</b>						
	Compte de résultat	Charges	-		-		
		Revenus		-		-	
		Invest. net	-		-		
544.506.00	Nouvelle structure d'accueil petite enfance [Pré Zurthanan]	<i>Terminé</i>	-	-	-	-	
<b>58</b>	<b>AIDE SOCIALE</b>						
	Compte de résultat	Charges	-		26'000		
		Revenus		-		-	
		Invest. net	-		26'000		
58.506.00	Acquisition logiciel informatique KISS (Diartis) - SSM	<i>Déjà voté</i>	-	-	26'000	-	
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>						
	Compte de résultat	Charges	1'220'000		6'553'775		
		Revenus		15'000		-	
		Invest. net	1'205'000		6'553'775		
<b>62</b>	<b>ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL</b>						
	Compte de résultat	Charges	1'220'000		6'553'775		
		Revenus		15'000		-	
		Invest. net	1'205'000		6'553'775		
<b>620</b>	<b>ROUTES, TROTTOIRS, PLACES DE STATIONNEMENT</b>						
	Compte de résultat	Charges	1'040'000		6'553'775		
		Revenus		-		-	
		Invest. net	1'040'000		6'553'775		
620.501.15	Modération de trafic	<i>Déjà voté</i>	-	-	605'000	-	
620.501.20	Investigation technique du site pollué du Port (SIPO 2206-0111)	<i>Déjà voté</i>	-	-	-	-	
620.501.21	Aménagement du carrefour des Rittes et Rte de Fribourg, étapes 1 à 3	<i>Déjà voté</i>		-	4'450'000	-	
620.501.36	Aménagement routier : Route de la Gérine   2ème étape	<i>Terminé</i>		-	-	-	
620.501.45	Aménagement trottoir /chemin : PED Le Moraty	<i>Déjà voté</i>	-	-	79'360	-	
620.501.49	Création Place de village : réalisation	<i>Déjà voté</i>	-	-	-	-	
620.501.52	Aménagement piste cyclistes-piétons, Route Gérine-Route Ecoles	<i>Déjà voté</i>	-	-	270'440	-	

Budget total 2021		Budget 2020	Comptes 2019	Compte des investissements	
Charges	Revenus				
				<b>AFFAIRES SOCIALES</b>	<b>5</b>
26'000		158'000	66'300.22	Compte de résultat	
	-	-	-		
26'000		158'000	66'300.22		
				<b>PROTECTION DE LA JEUNESSE</b>	<b>54</b>
-		76'000	65'137.27	Compte de résultat	
	-	-	-		
-		76'000	65'137.27		
				<b>CRECHE COMMUNALE LES POUCETOFS</b>	<b>544</b>
-		76'000	65'137.27	Compte de résultat	
	-	-	-		
-		76'000	65'137.27		
-	-	76'000	65'137.27	Nouvelle structure d'accueil petite enfance [Pré Zurthanen]	544.506.00
				<b>AIDE SOCIALE</b>	<b>58</b>
26'000		82'000	1'162.95	Compte de résultat	
	-	-	-		
26'000		-82'000	-1'162.95		
26'000	-	82'000	1'162.95	Acquisition logiciel informatique KISS (Diartis) - SSM	58.506.00
				<b>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>	<b>6</b>
7'773'775		8'686'705	1'413'047.40	Compte de résultat	
	15'000	-46'000	-		
7'758'775		8'640'705	1'413'047.40		
				<b>ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL</b>	<b>62</b>
7'773'775		8'686'705	1'413'047.40	Compte de résultat	
	15'000	-46'000	-		
7'758'775		8'640'705	1'413'047.40		
				<b>ROUTES, TROTTOIRS, PLACES DE STATIONNEMENT</b>	<b>620</b>
7'593'775		8'431'385	1'408'368	Compte de résultat	
	-	-46'000	-		
7'593'775		8'385'385	1'408'367.50		
605'000	-	622'870	11'692.90	Modération de trafic	620.501.15
-	-	-	6'126.50	Investigation technique du site pollué du Port (SIPO 2206-0111)	620.501.20
4'450'000	-	5'200'360	614'189.15	Aménagement du carrefour des Rittes et Rte de Fribourg, étapes 1 à 3	620.501.21
-	-	654'000	591'734.50	Aménagement routier : Route de la Gérine   2ème étape	620.501.36
79'360	-	79'360	-	Aménagement trottoir /chemin : PED Le Moraty	620.501.45
-	-	442'330	705.90	Création Place de village : réalisation	620.501.49
270'440	-	270'440	-	Aménagement piste cyclistes-piétons, Route Gérine-Route Ecoles	620.501.52

Compte des investissements		Message n° 2020	Budget		Objets déjà votés, reports	
			2021		Charges	Revenus
			Charges	Revenus	Charges	Revenus
620.501.53	Investigation technique du site pollué Corbaroche (SIPO 2206-0107)	Déjà voté	-	-	-	-
620.501.66	Aménagement route : Impasse Violettes	Déjà voté	-	-	119'610	-
620.501.72	Eclairage public : assainissement	Déjà voté	-	-	135'000	-
620.501.73	Révision du cadastre de bruit des routes communales	Déjà voté	-	-	37'000	-
620.501.75	Aménagement trottoir/carref. Montiver vers Bourguillon	Terminé	-	-	-	-
620.501.76	Aménagement arrêts de bus sur chaussée : Rte de Chésalles	Terminé	-	-	-	-
620.501.78	Sentier public   Ch. des Epinettes - Rte du Moulin, pose éclairage public	Déjà voté	-	-	25'000	-
620.501.79	Etude requalification   Rte Fribourg - étape 4, centralité de Cité et Rte de la Gruyère	Déjà voté	-	-	39'000	-
620.501.80	Réaménagement passage pour piétons Chapelle St-Sébastien - Route des Préalpes	Terminé	-	-	-	-
620.501.81	Aménagement de la Route des Ecoles - partie non goudronnée	Terminé	-	-	-	-
620.501.82	Réfection routes   Ch. des Epinettes, Rte Chevalier, Ch. de la Charmille	Déjà voté	-	-	410'000	-
620.501.83	Entretien chemin de servitude, Pfaffenwil	Déjà voté	-	-	40'000	-
620.501.84	Mandat étude pour réalisation ligne transports publics au nord de Marly	11/20	250'000	-	30'000	-
620.501.90	Réfections des routes communales, secteur Pfaffenwil (2021)	19/20	420'000	-	33'365	-
620.501.92	Requalification de la RC 1200 entre Jonction et Gérine (Total objet : Fr. 500'000.-)	14/20	370'000	-	-	-
620.501.93	Liaison sud MIC sur Route Marly Matran (cf. convention MIC)	Crédit cadre	-	-	200'000	-
620.509.01	Achat d'horodateurs	Déjà voté	-	-	80'000	-
620.661.00	Subventions		-	-	-	-
620.661.00	Subventions		-	-	-	-
<b>622</b>	<b>SERVICES EDILITAIRES</b>					
	Compte de résultat		Charges	180'000		-
			Revenus		15'000	-
	Remplacement du véhicule Aeby par véhicule type Meili		Invest. net	165'000		-
622.506.14	Remplacement du camion 2 essieux par transporteur	Déjà voté	-	-	-	-
622.506.15	Achat véhicule : type Meili	18/20	180'000	-	-	-
622.611.00	Participations de tiers (sur 622.506.15)	18/20	-	15'000	-	-

Budget total 2021		Budget 2020	Comptes 2019	Compte des investissements	
Charges	Revenus				
-	-	4'990	-	Investigation technique du site pollué Corbaroche (SIPO 2206-0107)	620.501.53
119'610	-	119'610	-	Aménagement route : Impasse Violettes	620.501.66
135'000	-	154'225	47'486.05	Eclairage public : assainissement	620.501.72
37'000	-	45'000	5'151.45	Révision du cadastre de bruit des routes communales	620.501.73
-	-	-	38'630.30	Aménagement trottoir/carref. Montiver vers Bourguillon	620.501.75
-	-	-	1'398.50	Aménagement arrêts de bus sur chaussée : Rte de Chésalles	620.501.76
25'000	-	25'000	-	Sentier public   Ch. des Epinettes - Rte du Moulin, pose éclairage public	620.501.78
39'000	-	78'200	60'743.05	Etude requalification   Rte Fribourg - étape 4, centralité de Cité et Rte de la Gruyère	620.501.79
-	-	-	19'802.90	Réaménagement passage pour piétons Chapelle St-Sébastien - Route des Préalpes	620.501.80
-	-	175'000	10'706.30	Aménagement de la Route des Ecoles - partie non goudronnée	620.501.81
410'000	-	410'000	-	Réfection routes   Ch. des Epinettes, Rte Chevalier, Ch. de la Charmille	620.501.82
40'000	-	40'000	-	Entretien chemin de servitude, Pfaffenwil	620.501.83
280'000	-	30'000	-	Mandat étude pour réalisation ligne transports publics au nord de Marly	620.501.84
453'365	-	-	-	Réfections des routes communales, secteur Pfaffenwil (2021)	620.501.90
370'000	-	-	-	Requalification de la RC 1200 entre Jonction et Gérine (Total objet : Fr. 500'000.-)	620.501.92
200'000	-	-	-	Liaison sud MIC sur Route Marly Matran (cf. convention MIC)	620.501.93
80'000	-	80'000	-	Achat d'horodateurs	620.509.01
-	-	-46'000	-	Subventions	620.661.00
-	-	-46'000	-	Subventions	620.661.00
				<b>SERVICES EDILITAIRES</b>	<b>622</b>
180'000		255'320	4'679.90	Compte de résultat	
	15'000	-	-		
165'000		255'320	4'679.90	Remplacement du véhicule Aeby par véhicule type Meili	
-	-	255'320	4'679.90	Remplacement du camion 2 essieux par transporteur	622.506.14
180'000	-	-	-	Achat véhicule : type Meili	622.506.15
-	15'000	-	-	Participations de tiers (sur 622.506.15)	622.611.00

## Compte des investissements

Message n°  
2020

Budget  
2021

Objets déjà  
votés, reports

		Charges		Revenus		Charges		Revenus	
<b>7</b>	<b>PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.</b>								
	Compte de résultat	Charges	1'570'000			5'939'230			
		Revenus		200'000					-
		Invest. net	1'370'000			5'939'230			
<b>70</b>	<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU</b>								
	Compte de résultat	Charges	335'000			308'230			
		Revenus		100'000					-
		Invest. net	235'000			308'230			
70.501.42	Extension réseau distr. eau et incendie PED Moraty	<i>Déjà voté</i>	-	-		3'280			-
70.501.52	Remplacement anciennes conduites	<b>23/20</b>	100'000	-		92'000			-
70.501.54	Extension réseau distribution eau et déf. incendie - art. 170 FR Marly - Route de Chésalles	<i>Déjà voté</i>	-	-		19'250			-
70.501.55	Remplacement conduite de distribution d'eau dans cadre de l'aménagement giratoire des Rittes	<i>Déjà voté</i>	-	-		42'000			-
70.501.56	Réfection des puits 1 et 2   Plaine de l'Auge - Pralettes	<i>Terminé</i>	-	-		-			-
70.501.57	Mise en conformité du couvercle d'accès du puits du Zamachu	<i>Déjà voté</i>	-	-		85'000			-
70.501.58	Remplacement de la conduite DN100 entre le Chemin des Epinettes et la Route du Moulin	<i>Déjà voté</i>	-	-		57'000			-
70.501.59	Remplacement surpresseurs   Réservoir Montiver	<i>Terminé</i>	-	-		-			-
70.501.60	Remplacement d'anciennes conduites – Route de Pfaffenwil du N° 45 au 51	<b>22/20</b>	95'000	-		-			-
70.501.61	Réhabilitation de l'ancien puit de captage pour l'arrosage du terrain N°1 et N°2	<i>24/20</i>	140'000	-		-			-
70.509.00	Réalisation plan infrastructures en eau potable (PIEP)	<i>Déjà voté</i>	-	-		9'700			-
70.610.00	Taxes de raccordement		-	100'000		-			-
70.661.11	Subventions		-	-		-			-
<b>71</b>	<b>PROTECTION DES EAUX</b>								
	Compte de résultat	Charges	235'000			5'571'000			
		Revenus		100'000					-
		Invest. net	135'000			5'571'000			
71.501.29	Remplacement collecteur : Rte du Centre	<i>Déjà voté</i>	-	-		210'000			-
71.501.37	Etude et planif. mise œuvre mesures PGEE/Bassin versant Est   Mandat ingénieur prépar. dossier	<i>Déjà voté</i>		-		42'000			-
71.501.44	Construction collecteur séparatif entre Chemin de Combetta Route de la Grangette	<i>Terminé</i>	-	-		-			-
71.501.45	Mise en séparatif collecteur mixte entre le carrefour du Centre et de la Grangette	<i>Déjà voté</i>	-	-		239'000			-
71.501.46	Réalisation du concept de mise en séparatif du bassin versant Est	<i>Déjà voté</i>	-	-		4'000'000			-
71.501.47	Travaux de mise en séparatif de la Route de la Grangette	<i>Déjà voté</i>	-	-		1'080'000			-
71.501.48	Mise en séparatif du collecteur mixte, Rte de Bourguillon art. 301-92-93-256-94	<b>26/20</b>	145'000	-		-			-

Budget total		Budget	Comptes	Compte des investissements	
2021		2020	2019		
Charges	Revenus				
				<b>PROTECTION / AMENAG. ENVIRONN.</b>	<b>7</b>
				<b>Compte de résultat</b>	
7'509'230		6'746'210	1'547'685.91		
	200'000	-200'000	-265'713.10		
7'309'230		6'546'210	1'281'972.81		
				<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU</b>	<b>70</b>
				<b>Compte de résultat</b>	
643'230		1'022'130	1'372'004.18		
	100'000	-100'000	-78'042.60		
543'230		922'130	1'293'961.58		
3'280	-	3'280	1'356.00	Extension réseau distr. eau et incendie PED Moraty	70.501.42
192'000	-	100'000	112'886.64	Remplacement anciennes conduites	70.501.52
19'250	-	19'250	-	Extension réseau distribution eau et déf. incendie - art. 170 FR Marly - Route de Chésalles	70.501.54
42'000	-	107'900	51'956.83	Remplacement conduite de distribution d'eau dans cadre de l'aménagement giratoire des Rittes	70.501.55
-	-	372'000	1'064'638.11	Réfection des puits 1 et 2   Plaine de l'Auge - Pralettes	70.501.56
85'000	-	-	-	Mise en conformité du couvercle d'accès du puits du Zamachu	70.501.57
57'000	-	350'000	139'166.57	Remplacement de la conduite DN100 entre le Chemin des Epinettes et la Route du Moulin	70.501.58
-	-	60'000	-	Remplacement surpresseurs   Réservoir Montiver	70.501.59
95'000	-	-	-	Remplacement d'anciennes conduites – Route de Pfaffenwil du N° 45 au 51	70.501.60
140'000	-	-	-	Réhabilitation de l'ancien puit de captage pour l'arrosage du terrain N°1 et N°2	70.501.61
9'700	-	9'700	2'000.03	Réalisation plan infrastructures en eau potable (PIEP)	70.509.00
-	100'000	-100'000	-78'042.60	Taxes de raccordement	70.610.00
-	-	-	-	Subventions	70.661.11
				<b>PROTECTION DES EAUX</b>	<b>71</b>
				<b>Compte de résultat</b>	
5'806'000		5'397'280	87'122.23		
	100'000	-100'000	-70'686		
5'706'000		5'297'280	16'435.88		
210'000	-	-	21'600.88	Remplacement collecteur : Rte du Centre	71.501.29
42'000	-	47'280	65'000.00	Etude et planif. mise œuvre mesures PGEE/Bassin versant Est   Mandat ingénieur prépar. dossier	71.501.37
-	-	-	521.35	Construction collecteur séparatif entre Chemin de Combetta Route de la Grangette	71.501.44
239'000	-	250'000	-	Mise en séparatif collecteur mixte entre le carrefour du Centre et de la Grangette	71.501.45
4'000'000	-	4'000'000	-	Réalisation du concept de mise en séparatif du bassin versant Est	71.501.46
1'080'000	-	1'100'000	-	Travaux de mise en séparatif de la Route de la Grangette	71.501.47
145'000	-	-	-	Mise en séparatif du collecteur mixte, Rte de Bourguillon art. 301-92-93-256-94	71.501.48

**Compte des investissements**Message n°  
2020**Budget**  
**2021**Objets déjà  
votés, reports

			<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
71.501.49	Mise en séparatif des articles 22 et 39 du RF de Marly, Rte de la Gruyère	<b>27/20</b>	45'000	-	-	-
71.506.00	Achat d'une remorque de curage	<b>25/20</b>	45'000	-	-	-
71.610.00	Taxes de raccordement		-	100'000	-	-
<b>72</b>	<b>ORDURES MENAGERES</b>					
	Compte de résultat		Charges	500'000		60'000
			Revenus	-		-
			Invest. net	500'000		60'000
72.503.01	Nouvelle déchetterie et locaux des sections de l'édilité et des eaux, crédit d'étude	<i>Déjà voté</i>	-	-	60'000	-
72.503.02	Concours et études pour complexe édilitaire	<b>17/20</b>	500'000	-	-	-
<b>74</b>	<b>CERCLE D'INHUMATION</b>					
	Compte de résultat		Charges	-		-
			Revenus	-		-
			Invest. net	-		-
<b>741</b>	<b>CERCLE D'INHUMATION</b>					
	Compte de résultat		Charges	-		-
			Revenus	-		-
			Invest. net	-		-
741.503.10	Agrandissement du cimetière (étape no 2)	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
741.503.11	Assainissement du mur du cimetière	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
741.503.12	Réalisation de tombes pour urnes funéraires	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
<b>75</b>	<b>CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS</b>					
	Compte de résultat		Charges	500'000		-
			Revenus	-		-
			Invest. net	500'000		-
75.501.03	Revitalisation de la Gérine, crédit d'étude	<b>15/20</b>	500'000	-	-	-
75.661.00	:Subventions		-	-	-	-
<b>79</b>	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
	Compte de résultat		Charges	-		-
			Revenus	-		-
			Invest. net	-		-
79.509.01	Révision générale du plan d'aménagement local (PAL) - Crédit complémentaire	<i>Terminé</i>	-	-	-	-

Budget total 2021		Budget 2020	Comptes 2019	Compte des investissements	
Charges	Revenus				
45'000	-	-	-	Mise en séparatif des articles 22 et 39 du RF de Marly, Rte de la Gruyère	71.501.49
45'000	-	-	-	Achat d'une remorque de curage	71.506.00
-	100'000	-100'000	-70'686.35	Taxes de raccordement	71.610.00
				<b>ORDURES MENAGERES</b>	<b>72</b>
560'000		60'000	-750.00	Compte de résultat	
	-	-	-		
560'000		60'000	-750.00		
60'000	-	60'000	-750.00	Nouvelle déchetterie et locaux des sections de l'édition et des eaux, crédit d'étude	72.503.01
500'000	-	-	-	Concours et études pour complexe édilitaire	72.503.02
				<b>CERCLE D'INHUMATION</b>	<b>74</b>
-		266'800	95'591.75	Compte de résultat	
	-	-	-		
-		266'800	95'591.75		
				<b>CERCLE D'INHUMATION</b>	<b>741</b>
-		266'800	95'591.75	Compte de résultat	
	-	-	-		
-		266'800	95'591.75		
-	-	46'800	-	Agrandissement du cimetière (étape no 2)	741.503.10
-	-	-	82'000.00	Assainissement du mur du cimetière	741.503.11
-	-	220'000	13'591.75	Réalisation de tombes pour urnes funéraires	741.503.12
				<b>CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS</b>	<b>75</b>
500'000		-	-	Compte de résultat	
	-	-	-116'984.15		
500'000		-	-116'984.15		
500'000	-	-	-	Revitalisation de la Gérine, crédit d'étude	75.501.03
-	-	-	-116'984.15	Subventions	75.661.00
				<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>79</b>
-		-	-6'282.25	Compte de résultat	
	-	-	-		
-		-	-6'282.25		
-	-	-	-6'282.25	Révision générale du plan d'aménagement local (PAL) - Crédit complémentaire	79.509.01

**Compte des investissements**Message n°  
2020**Budget**  
**2021**Objets déjà  
votés, reports

			<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>					
	Compte de résultat	Charges	191'000		66'000	
		Revenus		-		-
		Invest. net	191'000		66'000	
<b>943</b>	<b>BIENS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>					
	Compte de résultat	Charges	191'000		66'000	
		Revenus		-		-
		Invest. net	191'000		66'000	
943.503.01	Rénovations diverses s/bâtiments communaux	<b>08/20</b>	60'000	-	66'000	-
943.503.07	Raccordement au chauffage à distance (CAD) du bâtiment administratif	<b>12/20</b>	81'000	-	-	-
943.503.08	Etude de faisabilité   Bâtiments centre sportif	<b>20/20</b>	50'000	-	-	-
943.506.01	Acquisition défibrillateurs (bâtiments communaux)	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
<b>944</b>	<b>GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES</b>					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
944.500.00	Acquisition de terrain, art. 154-1703 RF, Corbaroche	<i>Terminé</i>	-	-	-	-

Budget total 2021		Budget 2020	Comptes 2019	Compte des investissements	
Charges	Revenus				
				<b>FINANCES ET IMPOTS</b>	<b>9</b>
257'000		2'123'940	145'676.80	Compte de résultat	
	-	-	-		
257'000		2'123'940	145'676.80		
				<b>BIENS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>943</b>
257'000		173'940.00	145'676.80	Compte de résultat	
	-	-	-		
257'000		173'940	145'676.80		
126'000	-	173'940	126'254.40	Rénovations diverses s/bâtiments communaux	943.503.01
81'000	-	-	-	Raccordement au chauffage à distance (CAD) du bâtiment administratif	943.503.07
50'000	-	-	-	Etude de faisabilité   Bâtiments centre sportif	943.503.08
-	-	-	19'422.40	Acquisition défibrillateurs (bâtiments communaux)	943.506.01
				<b>GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES</b>	<b>944</b>
-		1'950'000	-	Compte de résultat	
	-	-	-		
-		-1'950'000	-		
-	-	1'950'000	-	Acquisition de terrain, art. 154-1703 RF, Corbaroche	944.500.00

## Budget 2021 - Investissements

Investissements bruts déjà votés | Report des soldes

13'406'765

020.506.02	Acquisition prog. inform. et adapt. infrastructures informatiques administration	74'000
020.509.01	Mandat d'accompagnement pour la réorganisation de l'administration communale	98'000
21.506.00	Renouvellement mobilier scolaire	17'000
21.506.02	Renouvellement du parc informatique scolaire	164'760
294.503.19	Rénovations diverses sur bâtiments scolaires	154'000
294.503.66	Concours 3ème centre scolaire et avant-projet	300'000
34.501.04	Centre sportif Géline   Réfection d'installations diverses	14'000
58.506.00	Acquisition logiciel informatique KISS (Diartis) - SSM	26'000
620.501.15	Modération de trafic	605'000
620.501.21	Aménagement du carrefour des Rittes et Rte de Fribourg, étapes 1 à 3	4'450'000
620.501.45	Aménagement trottoir /chemin : PED Le Moraty	79'360
620.501.52	Aménagement piste cyclistes-piétons,	270'440
620.501.66	Aménagement route : Impasse Violettes	119'610
620.501.72	Eclairage public : assainissement	135'000
620.501.73	Révision du cadastre de bruit des routes communales	37'000
620.501.78	Sentier public   Ch. des Epinettes - Rte du Moulin, pose éclairage public	25'000
620.501.79	Etude requalification   Rte Fribourg - étape 4, centralité de Cité et Rte de la Gruyère	39'000
620.501.82	Réfection routes   Ch. des Epinettes, Rte Chevalier, Ch. de la Charmille	410'000
620.501.83	Entretien chemin de servitude, Pfaffenwil	40'000
620.501.84	Mandat étude pour tracé ligne transports publics au nord de Marly   2020 Crédit d'étude	30'000
620.501.90	Réfections des routes communales	33'365
620.501.93	Liaison sud MIC sur Route Marly Matran / (cf. convention MIC)	200'000
620.509.01	Achat d'horodateurs	80'000
70.501.42	Extension réseau distr. eau et incendie PED Moraty	3'280
70.501.52	Remplacement anciennes conduites	92'000
70.501.54	Extension réseau distribution eau et déf. incendie - art. 170 FR Marly - Route de Chésalles	19'250
70.501.55	Remplacement conduite de distribution d'eau dans cadre de l'aménagement giratoire des	42'000
70.501.57	Mise en conformité du couvercle d'accès du puits du Zamachu	85'000
70.501.58	Remplacement de la conduite DN100 entre le Chemin des Epinettes et la Route du Moulin	57'000
70.509.00	Réalisation plan infrastructures en eau potable (PIEP)	9'700
71.501.29	Remplacement collecteur : Rte du Centre	210'000
71.501.37	Etude et planif. mise œuvre mesures PGEE/Bassin versant Est   Mandat ingénieur prépar. dossier	42'000
71.501.45	Mise en séparatif collecteur mixte entre le carrefour du Centre et de la Grangette	239'000
71.501.46	Réalisation du concept de mise en séparatif du bassin versant Est	4'000'000
71.501.47	Travaux de mise en séparatif de la Route de la Grangette	1'080'000
72.503.01	Nouvelle déchetterie et locaux des sections de l'édilité et des eaux, crédit d'étude	60'000
943.503.01	Rénovations diverses s/bâtiments communaux	66'000

## Nouveaux objets | à voter 2021

Montant total  
brut du crédit  
à voter

Charges

Revenus

Messages no			11'809'000	15'000
294.503.19	08/20	Rénovations diverses sur bâtiments scolaires		-
943.503.01	08/20	Rénovations diverses s/bâtiments communaux	300'000	-
294.503.68	09/20	3ème centre scolaire   Etude suite et réalisation	34'800'000	-
294.503.69	10/20	Centre scolaire de Cité - Concours/études d'avant-projet	1'500'000	-
620.501.84	11/20	Mandat étude pour réalisation ligne transports publics au nord de Marly	250'000	-
943.503.07	12/20	Raccordement au chauffage à distance (CAD) du bâtiment administratif	81'000	-
294.503.70	13/20	Raccordement au chauffage à distance   Grand-Pré	88'000	-
620.501.92	14/20	Requalification de la RC 1200 entre Jonction et Gérine (Total objet : Fr. 500'000.-)	500'000	-
75.501.03	15/20	Revitalisation de la Gérine, crédit d'étude	500'000	-
33.509.02	16/20	Réalisation place de jeux   Centre du village	75'000	-
72.503.02	17/20	Concours et études pour complexe édilitaire	500'000	-
622.506.15	18/20	Achat véhicule : type Meili	180'000	-
622.611.00	18/20	Participations de tiers (sur 622.506.15)		15'000
620.501.90	19/20	Réfections des routes communales, secteur Pfaffenwil (2021)	420'000	-
943.503.08	20/20	Etude de faisabilité   Bâtiments centre sportif	50'000	-
34.501.04	21/20	Centre sportif Gérine   Réfection d'installations diverses	70'000	-
34.501.05	21/20	Réfection des clôtures et portails de l'entrée du Centre sportif	100'000	-
70.501.60	22/20	Remplacement d'anciennes conduites – Route de Pfaffenwil du N° 45 au 51	95'000	-
70.501.52	23/20	Remplacement anciennes conduites	100'000	-
70.501.61	24/20	Réhabilitation de l'ancien puit de captage pour l'arrosage du terrain N°1 et N°2	140'000	-
71.506.00	25/20	Achat d'une remorque de curage	45'000	-
71.501.48	26/20	Mise en séparatif du collecteur mixte, Rte de Bourguillon art. 301-92-93-256-94	145'000	-
71.501.49	27/20	Mise en séparatif des articles 22 et 39 du RF de Marly, Rte de la Gruyère	45'000	-

## Récapitulation

Messages déjà votés, reports des soldes		13'406'765	
Nouveaux messages d'investissement - 2021		11'809'000	15'000
Taxes de raccordement (eaux-épuration)			200'000
<b>Totaux</b>		<b>25'215'765</b>	<b>215'000</b>
<b>Investissements nets</b>			<b>25'000'765</b>





*Commune de Marly*

**Séances du Conseil général des  
2 et 9 décembre 2020**

---

# **BUDGET 2021**

---

**Message 07-20 du Conseil communal au  
Conseil général relatif au budget 2021**

---

**Commentaires sur les écarts budgétaires**



## Messages du Conseil communal au Conseil général

### Message 07-20

#### relatif au budget de l'exercice 2021

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères générales,  
Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal vous soumet ci-après les budgets de l'exercice 2021, soit le budget de fonctionnement et celui des investissements.

#### Budget de fonctionnement 2021

Total des produits	Fr.	43'283'699
Total des charges	Fr.	43'698'885
<b>Excédent de charges (déficit)</b>	<b>Fr.</b>	<b>415'186</b>

#### Budget des investissements 2021

Total des produits	Fr.	215'000
Total des charges	Fr.	25'215'765
<b>Investissements nets</b>	<b>Fr.</b>	<b>25'000'765</b>

Les principaux résultats découlant du budget 2021 sont les suivants :

- **Un déficit** envisagé de **Fr. 415'186.-** (bénéfice de Fr. 296'925.- au budget 2020) ;
- **Une augmentation des charges** (*hors imputations internes*) par rapport au budget 2020 de 2.8%, soit + Fr. 1'064'100.- ;
- **Une progression des recettes** (*hors imputations internes*) de Fr. 351'989.- (+0.9%) en regard du budget 2020.

## 1. Le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'exercice 2021, hors imputations internes, affiche ainsi les résultats suivants :

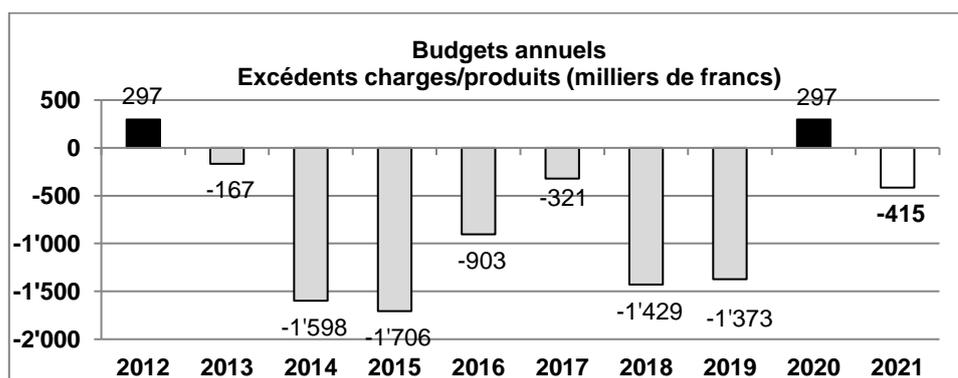
	Comptes 2019	Budget 2020	Ecart 2020-2021		Budget 2021
Total des produits	38'109'388	37'912'925	351'989	0.9%	38'264'914
Total des charges	35'740'108	37'616'000	1'064'100	2.8%	38'680'100
<b>Excédent de charges (déficit -)</b>					
<b>Excédent de produits (bénéfice +)</b>	<b>+2'369'280</b>	<b>+296'925</b>	<b>-712'111</b>		<b>-415'186</b>

Ce budget présente un **excédent de charges** ou déficit qui s'élève à **Fr. 415'186.-**. Les charges dépassent les produits à raison de 1.09%.

Par rapport aux prévisions budgétaires de l'année 2020, nous constatons une détérioration du résultat pour Fr. 712'111.-. Comparé à l'exercice 2019, nous relevons une diminution de Fr. 2'784'466.-.

### Evolution des résultats

L'évolution des excédents de charges/produits figurant aux prévisions budgétaires sur les années 2012 à 2021 est la suivante :



### Evolution du résultat net par dicastère (hors imputations)

	Budget 2021		Ecart B 20 %	Budget 2020
0 Administration	9'594'815	↑	6.89%	8'976'720
1 Ordre public	433'410	↑	7.96%	401'470
2 Enseignement et formation	8'567'165	↑	0.20%	8'549'830
3 Culture, loisirs, sports	848'860	↓	-1.30%	860'035
4 Santé	3'063'930	↑	2.04%	3'002'680
5 Affaires sociales	3'474'900	↓	-0.12%	3'479'050
6 Transports et communications	1'795'725	↑	3.01%	1'743'220
7 Protection et aménagement environnement	-491'475	↑	6.18%	-462'860
8 Economie	135'765	↑	1.40%	133'890
9 Finances et impôts	-27'007'909	↑	0.10%	-26'980'960

Nous relevons une progression des charges nettes sur tous les postes à l'exception du chapitre relatif à la Culture, loisirs et sports (-1.30%) et de celui des Affaires sociales (-0.12%). Le chapitre « Finances et impôts » affiche quant à lui une augmentation de 0.10% par rapport au budget 2020.

## Evolution des charges et revenus par nature

Charges et produits par nature (hors imputations internes)	Budget 2021	Ecart B 19 %	Budget 2020
<b>3 Charges</b>	<b>38'680'100</b> ↑	<b>2.8%</b>	<b>37'616'000</b> ↑
30 Charges de personnel	9'817'875 ↑	6.2%	9'241'025
31 Biens, services et marchandises	4'407'050 ↑	2.7%	4'290'390
32 Intérêts passifs	794'400 ↑	12.7%	704'900
33 Amortissements	2'017'835 ↑	3.5%	1'949'420
35 Remboursements et participations à des collectivités publiques	15'647'515 ↑	1.2%	15'461'200
36 Subventions accordées	5'394'015 ↑	0.4%	5'372'535
38 Attributions aux réserves	601'410 ↑	0.8%	596'530
<b>4 Produits</b>	<b>38'264'914</b> ↑	<b>0.9%</b>	<b>37'912'925</b>
40 Impôts	28'567'700 ↑	1.0%	28'280'700
42 Revenus de biens	348'540 ↓	-2.5%	357'540
43 Contributions, émoluments, taxes, produits des ventes	5'976'225 ↑	1.6%	5'883'250
44 Part à des recettes sans affectation	460'080 ↓	-0.5%	462'615
45 Remboursements, dédomm. de collectivités publiques	1'572'578 ↑	3.8%	1'515'235
46 Subventions acquises	1'276'771 ↓	-3.9%	1'328'585
48 Prélèvements sur réserves	63'020 ↓	-25.9%	85'000
<b>Résultat</b>	<b>-415'186</b>		<b>296'925</b>

Nous relevons que, de manière globale et sans tenir compte des imputations internes, les charges progressent de Fr. 1'064'100.- par rapport au budget de l'exercice 2020 (+2.8%). Les produits en augmentation s'élèvent à Fr. 437'318.- et ceux en diminution représentent un total de Fr. 85'329.- pour atteindre une progression nette totale de Fr. 351'989.-.

La plus grande progression des charges enregistrée entre les budgets 2020 et 2021 en termes de pourcentage se retrouve sous la rubrique concernant les « Intérêts passifs » (+12.7%). Celle-ci représente un montant de Fr. 89'500.-. La plus grande progression (en tant que montant) est relevée sur les « Charges de personnel » pour Fr. 576'850.- (+6.2%).

Les amortissements obligatoires et les intérêts des dettes à moyen et long terme progressent pour un total de Fr. 212'915.-, ceci en fonction de l'activation des investissements réalisés. L'augmentation des charges relatives aux « remboursements et participations à des collectivités publiques » (352) de Fr. 190'555.- concerne l'Ordre public (Curatelles) à raison de Fr. 29'000.-, l'Enseignement et la formation (+Fr. 98'500.-), la Santé pour Fr. 32'090.-, la Protection et l'aménagement environnement (+Fr. 41'405.-) ainsi que les Affaires sociales (-Fr. 33'860.-).

L'augmentation globale des charges de Fr. 1'064'100.- entre les budgets 2020 et 2021 peut être résumée comme suit :

	Répartition de la variation totale
<b>3 Charges</b>	<b>100.0%</b>
30 Charges de personnel	54.2%
31 Biens, services et marchandises	11.0%
32 Intérêts passifs	8.4%
33 Amortissements	6.4%
35 Remboursements et participations à des collectivités publiques	17.5%
36 Subventions accordées	2.0%
38 Attributions aux réserves	0.5%

Les recettes fiscales envisagées (40 « Impôts ») sont en progression par rapport au budget 2020 à raison de 1.0% ou Fr. 287'000.-. Cette augmentation trouve explications par :

- Une progression des rentrées fiscales estimées sur l'impôt sur le revenu (+Fr. 90'000.-) ;
- Une augmentation de la fiscalité des personnes morales (impôt sur le bénéfice et impôt sur le capital) pour un total de Fr. 216'000.- ;
- Une progression des estimations relatives à la contribution immobilière de +Fr. 110'000.- ;
- Une diminution des rentrées envisagées sur l'impôt sur la fortune des personnes physiques (-Fr. 139'000.-) et sur l'impôt à la source (-Fr. 30'000.-).

Toujours sous le chapitre « Evolution des charges et produits par nature », la rubrique 43 « Contributions, émoluments, taxes, produits des ventes » augmente de près de Fr. 93'000.-. Les « remboursements, dédommagements de collectivités publiques (45) » progressent en globalité de Fr. 57'343.-.

L'augmentation totale des recettes, hors imputations, (Fr. 351'959.-) est répartie à raison de :

<b>4 Produits</b>	<b>100.0%</b>
40 Impôts	81.5%
42 Revenus de biens	-2.6%
43 Contributions, émoluments, taxes, produits des ventes	26.4%
44 Part à des recettes sans affectation	-0.7%
45 Remboursements, dédomm. de collectivités publiques	16.3%
46 Subventions acquises	-14.7%
48 Prélèvements sur réserves	-6.2%

## 2. Budget des investissements

Les investissements bruts totaux envisagés en 2021 s'élèvent à Fr. 25'215'765.-. Ce montant total se décompose comme suit :

	Montants (francs)
<b>Investissements déjà votés - reports disponibles</b>	<b>13'406'765</b>
<b>Nouveaux messages 2021</b> soumis à approbation du Conseil général	<b>11'809'000</b>
<b>Total brut (figurant dans le budget 2021)</b>	<b>25'215'765</b>

Les recettes envisagées s'élèvent à Fr. 215'000.- (taxes de raccordement : Fr. 200'000.- et participation de tiers à recevoir : Fr. 15'000.-), soit **un volume d'investissements nets de Fr. 25'000'765.-**.

Les dépenses brutes d'investissements des messages soumis à vote (Fr. 11'809'000.-) seront financées à raison de Fr. 11'699'000.- par des emprunts ; Fr. 95'000.- par les taxes de raccordement et par Fr. 15'000.- (participations de tiers).

## 3. Conclusion

Le budget 2021 présenté affiche un résultat déficitaire de Fr. 415'186.- sur un total des recettes (hors imputations) de 38,265 millions de francs, soit un dépassement de 1.085%. L'équilibre requis légalement n'est pas atteint mais, au vu des explications suivantes, on peut considérer que le déficit budgétaire est relativement contenu et sous contrôle. En effet, empreint de nombreuses incertitudes, les prévisions budgétaires 2021 ont été effectuées avec la prudence nécessaire tant au niveau des charges que des recettes. Ainsi, nous relèverons que l'exercice prochain sera très probablement marqué par les conséquences liées notamment à la pandémie du coronavirus (Covid-19) ainsi qu'à la mise en œuvre de diverses modifications législatives impactant les recettes fiscales qui sont envisagées et soumises au Grand Conseil en octobre 2020.

S'agissant du budget des investissements, le montant total de Fr. 11'809'000.-, soumis au vote du Conseil général, comprend notamment une part essentielle relative à la réalisation du 3<sup>ème</sup> centre scolaire (Fr. 8'000'000.- en 2021), le solde se répartissant entre les dépenses envisagées pour la revitalisation de la Gérine (Fr. 500'000.-), le concours et les études pour le futur complexe édilitaire (Fr. 500'000.-), des travaux relatifs au secteur « eaux et assainissements » pour Fr. 570'000.- et divers autres objets pour le solde (Fr. 2'239'000.-). Il est évident que les investissements mis au budget 2021, une fois réalisés, et ceux figurant dans le plan financier 2021-2025, vont très sérieusement impacter les futurs exercices dès 2022 / 2023 si bien qu'il est essentiel que les produits et, en particulier les impôts, devront sensiblement augmenter, toujours dans le but d'obtenir l'équilibre, aussi exigé dans MCH2.

Au vu des constats précédemment formulés, le Conseil communal recommande au Conseil général d'approuver le budget annuel de l'exercice 2021 tel qu'il lui est proposé.

# **Commentaires sur les principaux écarts budgétaires**

---

## 0. Administration

### 020 Personnel communal

#### A. Effectif du personnel et dotation

Le Conseil communal demeure toujours très attentif en matière de gestion du personnel dans son ensemble et particulièrement quant aux besoins des différents services. Une hausse de la dotation est à relever. Certains secteurs en réelle surcharge de travail depuis plusieurs années ont dû revoir leur dotation.

Les fluctuations de la dotation détaillées ci-dessous sont impératives. Le Conseil communal a cependant limité la plupart d'entre elles, en comptant en effet sur l'évolution de la réorganisation pour les entériner.

Les fluctuations se retrouvent principalement dans les secteurs suivants :

- *Secrétariat général /RH :*

La dotation RH a été augmentée de 30% ou 0.3 EPT, ceci afin de correspondre à la réalité de la charge de travail, soit un 50% au total dévolu au processus salarial.

Un poste à 80% a été créé au Secrétariat général ; il s'agira principalement de gestion de projet ainsi que de décharge au Secrétaire général.

Un autre poste a été créé afin de pallier l'absence de coordinateur informatique (à ce jour mandat externe) et la nécessité indéniable d'engager un tel profil.

- *Service technique :*

o *Conciergerie* : une réflexion a été menée et il ressort clairement que ce secteur était sous doté. Un poste de concierge polyvalent a donc été créé.

o *Edilité* : deux personnes sont en arrêt pour une longue durée ; il est donc nécessaire de pallier ces absences sur le terrain, raison pour laquelle deux collaborateurs additionnels ont été engagés.

- *Service de l'Accueil de l'enfance*

Le service de l'Accueil de l'enfance est en place depuis un an, dans sa nouvelle formule. Avec une crèche et des AES dont la fréquentation est à son maximum, force est de constater que la dotation initiale n'est pas suffisante. La crèche a ouvert un 4<sup>ème</sup> groupe, puisque la demande était très forte et la capacité d'accueil pas atteinte. Cette ouverture a nécessité l'augmentation de la dotation en termes d'encadrement et de suivi administratif. De plus, une cuisine centralisée est en cours de préparation. Un tel projet nécessite des ressources supplémentaires dans ce domaine justement.

- *Augmentation du nombre d'apprenti-es*

Depuis 2019, le Conseil communal a souhaité étoffer les places d'apprentissage et les métiers proposés. C'était encore le cas en 2020 avec l'ouverture d'un nouveau poste d'assistant-e socio-éducatif-ve auprès de l'accueil extrascolaire. Par ailleurs, et afin de permettre une meilleure dynamique entre les apprenti-es, il a été convenu d'engager en août 2021 un-e apprenti-e employé-e de commerce. Donc dès août 2021, la commune comptera 5 apprenti-es, soit 3 apprenti-es employé-e-s de commerce auprès de l'administration et 2 apprenti-e-s socio-éducatifs-ves auprès de la structure d'accueil de l'enfance.

#### B. Indexation des salaires et évolution des charges du personnel

Certes, les EPT augmentent de 11.71%, soit de 8.63 EPT, mais ceux-ci proviennent principalement des rubriques précédemment listées. Les charges du personnel évoluent de Fr. 6'624'200.- pour 2020 (Fr. 7'258'000.- avec les auxiliaires) à Fr. 7'096'045.- en 2021 (Fr. 7'748'655.- y compris les auxiliaires), soit une augmentation attendue de Fr. 490'655.-, ou de 6.76% environ.

Il est utile de rappeler que les salaires des employés de la STEP, inclus dans le montant de Fr. 7'096'045.-, sont facturés à l'AIGN, association intercommunale qui gère celle-ci. Par ailleurs, il est précisé que le montant d'environ Fr. 110'000.- figurant dans le tableau ci-contre comprend des prestations fournies comme les services de piquets (eau, neige, gratifications d'ancienneté).

Enfin, depuis plusieurs années, donc également en 2021, aucune indexation des salaires tenant compte de la conjoncture n'est prévue.

#### 020.301.00 Traitements du personnel permanent

L'écart au budget 2021 s'élève à Fr. 471'845.-, soit une augmentation de 7.12%. En regard de l'année 2020, l'adaptation des traitements (paliés) représente environ Fr. 100'000.-. Ceci équivaut en moyenne à Fr. 97.- d'augmentation mensuelle par personne (soit 0.22% du total des charges contre 0.35% en 2020). Cette part d'augmentation reste une source de motivation importante pour l'ensemble du personnel.

A titre informatif, nous transcrivons, ci-après, les effectifs des personnes employées (personnel permanent) et la répartition en fonction des postes attribués aux différents services.

### 020.301.01 Traitements du personnel auxiliaire et temporaire

Ce poste varie de Fr. 18'810.- (+2.97%) par rapport aux prévisions 2020. Cette variation est principalement due à la réalité des heures effectuées, notamment dans le domaine de l'accueil de l'enfance.

## BUDGET 2021

Contrat de droit public - personnel permanent								
Récapitulation	EPT					SALAIRE BRUT		
	B2020		B2021		Différence B21-B20	B2020	B2021	Différence B21-B20
	Nbre Pers.	EPT	Nbre Pers.	EPT		Fr.	Fr.	
Secrétariat général/RH	4	2.80	6	4.90	2.10	351 600.00	552 000.00	200 400.00
Réception, contrôle des habitants et office du travail	4	3.00	4	3.10	0.10	295 100.00	302 662.00	7 562.00
Service sécurité (police, et protection civile)	4	3.50	4	3.50	-	335 040.00	337 500.00	2 460.00
Service des finances (impôts et comptabilité)	5	3.80	5	3.80	-	373 250.00	381 186.00	7 936.00
Service des écoles	5	3.60	5	3.60	-	403 835.00	406 700.00	2 865.00
Service social	11	8.43	11	8.40	-0.03	783 590.00	792 700.00	9 110.00
Service technique	9	8.00	9	8.00	-	852 401.00	888 800.00	36 399.00
Conciergerie	5	5.00	6	6.00	1.00	390 581.00	468 515.00	77 934.00
Animation socioculturelle (y.c. accueil migrant)	6	3.25	6	3.15	-0.10	356 650.00	302 670.00	-53 980.00
Edilité	10	9.20	12	11.20	2.00	769 020.00	845 802.00	76 782.00
Bibliothèque	2	1.20	2	1.20	-	90 855.00	92 635.00	1 780.00
Accueil de l'enfance DONT:	26	17.45	28	21.05	3.60	1 158 470.00	1 228 350.00	69 880.00
Administration accueil de l'enfance	2	1.30	2	1.60	0.30	145 200.00	175 300.00	30 100.00
Crèche	19	12.50	21	15.80	3.30	777 160.00	812 900.00	35 740.00
Accueil extrascolaire, responsable + intervenantes	5	3.65	5	3.65	-	236 110.00	240 150.00	4 040.00
<b>Total intermédiaire</b>	<b>91.00</b>	<b>69.23</b>	<b>98.00</b>	<b>77.90</b>	<b>8.67</b>	<b>6 160 392.00</b>	<b>6 599 520.00</b>	<b>439 128.00</b>
Apprentis	5	4.42	5	4.38	-0.04	55 466.00	53 840.00	-1 626.00
<b>Total général</b>	<b>96.00</b>	<b>73.65</b>	<b>103.00</b>	<b>82.28</b>	<b>8.63</b>	<b>6 215 858.00</b>	<b>6 653 360.00</b>	<b>437 502.00</b>

STEP	285 000.00	331 904.00
SOUS TOTAL	6 500 858.00	6 985 264.00
AUTRES COMPTES	123 250.00	110 780.00

TOTAL PERMANENTS	6 624 200.00	7 096 044.00
------------------	--------------	--------------

## 021 Votations et élections

021.300.00 Rémunération des scrutateurs

021.310.00 Imprimés et matériel

021.317.00 Frais en faveur des scrutateurs

021.318.00 Frais de port

Les charges globales de ce chapitre augmentent autant par rapport aux comptes 2019 qu'en regard du budget 2020. Cette progression est consécutive aux élections communales générales en mars 2021 ainsi qu'aux élections cantonales du mois de novembre 2021. Ainsi, le budget 2021 propose une augmentation de ces dépenses à raison de Fr. 31'500.- (+75.9%) par rapport aux prévisions 2020, pour atteindre un total des rubriques de Fr. 73'000.-.

## 023 Administration générale

### 023.316.00 Frais d'ordinateur

Avec une augmentation de Fr. 29'210.- (+ 13.9%) par rapport au budget de l'année 2020, ce poste affiche un total de charges de Fr. 240'000.-. Les frais nouveaux découlant de l'implémentation du programme informatique KiSS pour le service social (licences, hébergement, maintenance) s'ajoutent aux coûts liés à l'ancien programme pour un montant supplémentaire de Fr. 18'000.-. Par ailleurs, l'intégration de nouveaux collaborateurs et d'entités existantes (PITSC, édilité) à l'environnement communal engendre des coûts supplémentaires nécessaires au bon fonctionnement de l'administration.

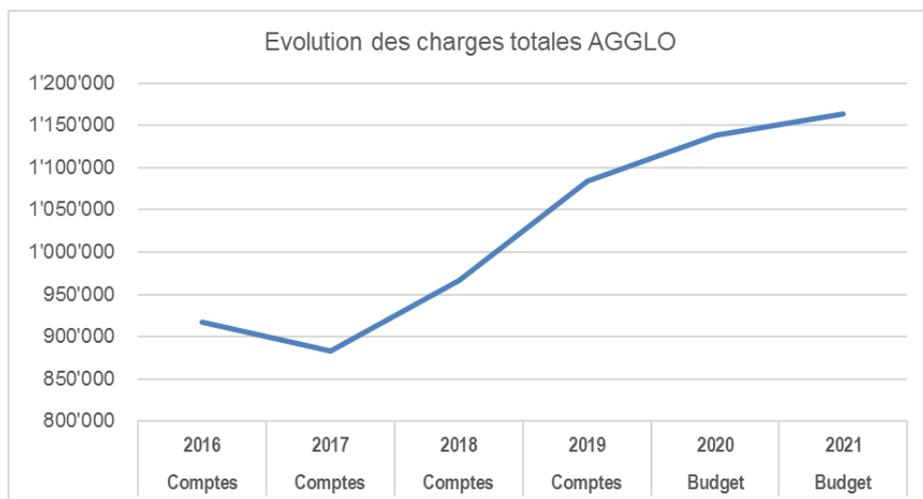
### 023.319.00 Cotisations (participation à des associations)

En lien avec son plan de développement, l'Association des communes fribourgeoises (ACF) a augmenté sa cotisation annuelle de Fr 5'600 à 17'000.- selon le palier relatif à la commune de Marly. Ceci explique l'écart au budget 2020 de Fr. 11'400.- (67.1%).

### 023.352.00 Participation à l'Agglo

Regroupées dans le tableau récapitulatif ci-après, les charges concernant la participation communale à l'Agglomération de Fribourg progressent globalement de 2.3% entre les années 2020 et 2021, soit une augmentation de Fr. 26'280.-. Entre les comptes annuels 2019 et le budget 2021, nous constatons une hausse de Fr. 80'354.- ou + 7.4%.

Participation à l'Agglo		Comptes	Comptes	Comptes	Comptes	Budget	Ecart		Budget
		2016	2017	2018	2019	2020	Fr.	%	2021
023.352.00	Administration générale	80'932	67'799	92'810	118'656	122'715	-5'885	-4.8%	116'830
30.352.00	Promotion culturelle	202'271	216'446	224'637	235'744	243'050	8'600	3.5%	251'650
65.352.00	Mobilité	510'583	491'293	527'444	580'251	618'185	15'300	2.5%	633'485
79.352.00	Aménagement régional	45'236	24'667	41'925	56'182	63'280	4'105	6.5%	67'385
83.352.00	Promotion touristique	56'581	60'922	60'355	60'534	61'790	-1'070	-1.7%	60'720
84.352.00	Promotion économique	19'519	22'709	18'770	30'182	26'590	5'235	19.7%	31'825
99.352.01	Finances	1'625	-1'149	579	2'032	2'045	-5	-0.2%	2'040
<b>Totaux</b>		<b>916'747</b>	<b>882'686</b>	<b>966'519</b>	<b>1'083'581</b>	<b>1'137'655</b>	<b>26'280</b>	<b>2.3%</b>	<b>1'163'935</b>
Evolutions en %		-2.7%	-3.7%	9.5%	12.1%				



## 1. Ordre public

### 10.318.00 Consultations juridiques, avis de droit

Afin de défendre les intérêts de la commune et d'agir au plus juste dans un contexte réglementaire complexe et en évolution, une augmentation des frais liés aux avis de droit et aux procédures juridiques est attendue pour l'administration générale et le service social. Le montant retenu au budget 2021 affiche dès lors une augmentation des charges à raison de Fr. 6'000.- (+ 75%) mais reste très légèrement en dessous des comptes annuels 2019 (-Fr. 929.-/ -6.2%).

### 12.352.01 Participation frais de fonctionnement des curatelles

Les statuts de la nouvelle Association pour le service officiel des curatelles ainsi que la clé de répartition des coûts impliquent pour la commune de Marly une hausse de sa participation. Ce poste progresse ainsi de Fr. 29'000.- (+8.1%) par rapport aux prévisions budgétaires 2020 pour atteindre Fr. 385'000.- en 2021.

## 2. Enseignement et formation

### 20.351.00 Traitements du personnel enseignant - enfantines, participation aux dépenses cantonales

Le Service des ressources (SRess) du Canton envisage des dépenses s'élevant à 24.85 millions de francs à charge des communes (24.28 millions de francs en 2020). Ainsi, le montant mis à la charge de la commune de Marly s'élève à Fr. 628'945.- soit +0.7% ou Fr. 4'310.- par rapport aux prévisions 2020. Le coût par habitant passe de Fr. 76.24 en 2020 à Fr. 77.28 en 2021.

### 21.310.00 Achat fournitures scolaires : -Fr. 43'000.- au budget 2020

Suite à l'arrêt du Tribunal fédéral relatif à la gratuité de la scolarité obligatoire, les coûts des fournitures scolaires sont repris par l'Etat. Certaines charges persistent toutefois (*droits d'auteurs, petit matériel de base des salles spéciales, papier pour les photocopies, etc.*). La commune a, d'autre part, accepté de financer certains frais découlant de projets d'école ou de l'acquisition de matériel didactique commun.

### 21.311.00 Achat mobilier et machines

Pour mémoire, la part la plus conséquente des charges figurant sous ce compte est celle qui découle des coûts liés au parc des photocopieurs/multifonctions. La commune a changé de partenaire en cours d'année 2020 ; le nouveau contrat conclu comporte un coût/copie supérieur, mais plus aucun frais de location des appareils. Les dépenses envisagées pour 2021, s'élevant à Fr. 31'200.-, sont ainsi inférieures aux prévisions 2020 pour Fr. 10'800.- (-25.7%).

### 21.316.00 Frais d'ordinateur

Une baisse des dépenses de cette rubrique est notée par rapport au budget 2020 (- Fr. 6'100.-, -13%). Il s'agit toutefois d'une augmentation par rapport à l'exercice 2019 de Fr. 4'247.-. Au vu des chiffres effectifs annuels (2016 : Fr. 37'870.- ; 2017 : Fr. 32'710.- ; 2018 : Fr. 34'240.- et 2019 : Fr. 36'750.-), le montant du budget 2021 a été envisagé légèrement à la baisse en regard des prévisions 2020.

### 21.318.01 Frais de transports scolaires

Avec un total de dépenses envisagées de Fr. 93'600.- en 2021, ce poste est inférieur aux charges budgétisées pour 2020 à raison de Fr. 10'400.- (-10%) et légèrement supérieur aux comptes 2019 pour Fr. 6'705.- (7.7%).

Dès lors que des élèves en âge de CO remplissent les critères d'autorisation et empruntent un transport reconnu du cercle scolaire, l'Association du Cycle d'Orientation de Sarine Campagne participe aux coûts de ce transport. D'où des fluctuations potentielles de charges d'une année à l'autre.

### 21.351.00 Traitements du personnel enseignant - primaires, participation aux dépenses cantonales

Pour 2021, le SRess du Canton prévoit un total des frais de près de 200 millions de francs dont 99.95 millions à charge des communes. Cela représente un coût par habitant de Fr. 310.87 (Fr. 309.40 en 2020). Pour Marly, nous notons une augmentation des charges de Fr. 69'605.- en regard des comptes 2019 (2.8%).

### **21.352.00 Participation au Cycle d'Orientation**

L'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français envisage un montant total des charges à répartir entre les communes de 30.35 millions de francs contre 30.053 millions de francs en 2020. Ceci représente une augmentation des charges de 0.297 million de francs par rapport aux prévisions de l'année précédente (1%). Pour Marly, nous constatons ainsi une augmentation très légère de Fr. 1'000.- (ou +0.03%) par rapport au budget précédent pour atteindre une participation totale Fr. 3'181'000.-. En regard des comptes 2019, nous assistons à une augmentation de Fr. 178'731.- (+5.95%).

#### **21.352.01 Participation à l'Ecole Libre Publique**

Une légère progression de l'effectif marlinois autorisé à fréquenter cet établissement scolaire est notée, présentant ainsi une augmentation des charges de ce poste de Fr. 14'000.- (5.4%) par rapport aux prévisions 2020. En regard de l'exercice 2019, nous remarquons une augmentation des charges de Fr. 51'447.- (+23.1%).

### **21.452.00 Participation des communes du cercle**

Les estimations budgétaires 2021 ont été réalisées sur la base des résultats des derniers exercices. Aussi, le montant retenu en 2021 de Fr. 101'000.- correspond à une progression de Fr. 6'000.- (+6.3%) par rapport au budget 2020, mais à une augmentation très légère par rapport aux comptes 2019 de Fr. 1'451.-.

#### **21.452.01 Participation d'autres communes et du Canton**

Egalement réalisées sur la base des résultats des derniers exercices, le budget 2021 propose un montant de Fr. 33'000.- contre Fr. 20'000.- retenus en 2020 (+ Fr. 13'000.- ou 65%). Par rapport à l'exercice 2019, nous notons une légère diminution de ces charges envisagées de Fr. 1'439.-.

## **218 Accueil extrascolaire**

Pour mémoire, dès le budget 2020 et étant précisé que la nouvelle structure dite du « Service de l'accueil de l'enfance » intègre autant la Crèche que l'Accueil extrascolaire, les postes de ce chapitre ont été défalqués pour permettre une meilleure gestion et répartition des charges.

Les charges totales envisagées en 2021 progressent de Fr. 149'625.- par rapport à l'exercice 2020. L'essentiel de cette augmentation concerne les charges salariales imputées (218.390.10 et 218.390.11) pour un total de Fr. 145'885.- de variation entre les budgets annuels.

### **218.311.00 Achat mobilier**

Le montant retenu de Fr. 4'000.- au budget 2021 est inférieur pour Fr. 6'000.- au budget 2020. Les estimations de ces dépenses ont été revues à la baisse puisque moins d'achats envisagés.

### **22.351.01 Aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées / Ecoles spécialisées**

Les prévisions du Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM) proposent un total de 39.10 millions de francs à répartir entre les communes en 2021 (39.82 millions de francs en 2020). Les montants à charge des communes sont répartis en fonction de la population légale. Il est ainsi constaté pour Marly une diminution des charges de Fr. 34'475.- par rapport aux prévisions 2020 (-3.4%). En regard de l'exercice 2019, l'écart s'élève à -Fr. 78'212.- ou -7.3%. Le coût par habitant s'élève à Fr. 121.61 (contre Fr. 125.00 en 2020).

### **22.352.03 Frais de psychologie, logopédie, psychomotricité**

Une augmentation de dotation des personnels thérapeutique et de direction a été admise, en particulier dans l'optique de réduire les délais d'attente avant la prise en charge des enfants signalés. Aussi, nous notons une augmentation de ces charges de Fr. 79'000.- (20.3%) par rapport aux prévisions annuelles 2020. La croissance de ces dépenses par rapport à l'exercice 2019 est de 27.5% ou Fr. 100'808.-.

### **294.312.01 Frais de chauffage**

Les recettes relatives à la vente d'énergie émanant du chauffage à distance étaient auparavant (exercices antérieurs à 2021) enregistrées sous ce poste. Dès lors, le montant envisagé au budget 2021 a été augmenté des prévisions de rentrées figurant sous la rubrique (nouvelle) ci-après, soit de Fr. 40'000.-. Le montant retenu s'élève ainsi à Fr. 160'000.- contre Fr. 108'000.- au budget 2020 et Fr. 120'410.- aux comptes 2019.

### **294.435.00 Vente énergie (chauffage à distance - CAD)**

Ce nouveau poste intègre les ventes d'énergie découlant du chauffage à distance selon les précisions données ci-dessus. Ces recettes proviennent des établissements raccordés à notre CAD, à savoir la Paroisse de Marly, le Home des Epinettes et le HSM (appartements pour séniors).

## **3. Culture, loisirs, sports**

### **30.351.00 Participation aux dépenses du Conservatoire**

Cette rubrique diminue de Fr. 10'885.- (-6.9%) en regard des prévisions annuelles 2020. L'écart aux comptes 2019 effectifs s'élève à -Fr. 17'519.- ou -10.6%. Les prévisions du Service de la culture (SeCu) proposent un total de 679.80 unités individuelles à Fr. 217.20. Le budget 2020 prévoyait quant à lui un total de 765 unités individuelles à Fr. 207.25.

### **34.314.01 Entretien et réfection des installations sportives extérieures**

Une diminution de Fr. 7'000.- par rapport aux prévisions budgétaires 2020 est notée, représentant un écart de 9.1%. Une réduction des frais d'entretien des terrains due au changement d'entreprise et de contrat permet de baisser ces charges pour envisager un total des charges 2021 de Fr. 70'000.-.

## **4. Santé**

### **40.351.00 Contribution aux coûts résiduels des soins**

Passant de Fr. 829'280.- (2020) à Fr. 679'800.- (2021), le total des charges à répartir entre les communes du Canton accuse une diminution de Fr. 149'480.-. La répercussion de cette baisse explique des charges inférieures de ce poste de Fr. 4'125.- (-19.3%) par rapport au budget 2020. En regard des comptes annuels 2019, nous constatons une augmentation de Fr. 5'664.- (+49.1%).

### **41.351.00 Participation au subventionnement des soins spéciaux dans les établissements médico-sociaux pour personnes âgées**

Une augmentation de cette participation est notée sur cette charge liée à raison de +2% par rapport au budget 2020 (Fr. 25'920.-) et de 2.3% aux comptes 2019 (Fr. 29'984.-). Le total des charges à répartir s'élève, pour 2021, à Fr. 53.25 millions de francs contre 51.39 millions de francs en 2020 (+1.86 million de francs). Le coût par habitant envisagé s'élève dès lors à Fr. 165.61 pour 2021 (Fr. 161.33 en 2020).

### **41.352.01 Participation aux frais financiers des homes de la Sarine**

La CODEMS présente un montant budgétisé pour 2021 inférieur de Fr. 191'200.- par rapport à 2020. Cette diminution est due à la baisse des taux d'intérêts hypothécaires et à des reports d'investissements et impacte ce poste à raison de Fr. 22'195.- proposant ainsi un total des charges pour Marly de Fr. 702'230.- contre Fr. 724'425.-. La participation de Marly envisagée est en diminution par rapport à 2019 de Fr. 48'790.- (-6.5%).

#### **44.352.01 Participation aux indemnités forfaitaires**

En vertu des dispositions légales, à savoir la loi du 8 septembre 2005 sur l'aide et les soins à domicile, l'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile. Ces indemnités sont de plus en plus utilisées, d'où une augmentation des coûts (533 bénéficiaires en 2017, 567 en 2018, 637 en 2019). Sur cette base, les montants transmis par le Réseau Santé de la Sarine prévoient une augmentation par rapport au montant budgétisé en 2020 de Fr. 33'975.- (+10.4%) pour atteindre Fr. 361'370.- en 2021. Ce montant représente une augmentation de 21.4% (Fr. 63'811.-) qui est envisagée par rapport aux comptes 2019.

#### **44.352.02 Participation à la Fondation pour l'aide et les soins à domicile**

Les prestations médico-sociales des aides et soins à domicile (SASDS) ne nécessitent pas d'infrastructure institutionnelle et permettent de maintenir les personnes dans leur environnement habituel. La professionnalisation de ce service se poursuit. Le souci de la qualité et de l'efficacité de la prise en charge des personnes est un challenge pour l'équipe des SASDS (102 personnes). Le SASDS projette l'engagement de 5 EPT supplémentaires par année jusqu'en 2025 pour faire face aux demandes d'intervention qui ne cessent d'augmenter (204'726 pour 2017, 228'950 pour 2018 et 236'661 pour 2019).

Aussi, le budget 2021 envisage un total de charges de Fr. 417'330.-. Cela représente une progression de Fr. 16'785.- ou 4.2% par rapport aux prévisions budgétaires 2020. L'augmentation de ces charges est plus significative par rapport aux comptes 2019 : +13.3% ou Fr. 48'997.-.

- 45.311.01 Achat matériel divers (Covid-19) | Fr. 1'000.-**
- 45.313.00 Fournitures et marchandises (Covid-19) | Fr. 11'600.-**
- 45.316.00 Locations d'objets mobiliers, machines (Covid-19) | Fr. 2'000.-**
- 45.318.00 Honoraires et prestations de service (Covid-19) | Fr. 0.-**
- 45.390.10 Imputation des salaires (Covid-19) | Fr. 13'275.-**
- 45.390.11 Imputation des charges sociales (Covid-19) | Fr. 1'725.-**

Conformément aux directives cantonales et afin de faire apparaître les coûts supplémentaires engendrés par la pandémie de Covid-19, ces rubriques ont été créés dans l'exercice 2020 et sont dès lors également budgétisées sur 2021. Dans la totalité, il s'agit d'un montant de Fr. 29'600.- proposé au budget 2021. Cette somme correspond à une estimation pour l'exercice 2021, étant précisé les grandes incertitudes liées à l'évolution de cette pandémie et à ses futures conséquences ainsi qu'aux mesures qui seraient encore à prendre. Pour information, le poste 45.313.00 « Fournitures et marchandises (Covid-19) » peut être détaillé comme suit :

*Achats prévisionnels de matériel de protection lié à la situation sanitaire Covid 19 qui pourrait perdurer en 2021 :*

- *masques protection personnel Fr. 5'400.- (moyenne 1'500 masques à 30 ct/pièce x 12 mois)*
- *produit désinfection personnel Fr. 3'200.- (80 bidons 5 litres à Fr. 36.65 = Fr. 2'932.- et divers)*
- *produit désinfection pour les bâtiments Fr. 3'000.- (divers produits d'entretien supplémentaires)*

#### **46.318.00 Service sanitaire scolaire**

Conformément à la nouvelle organisation de la médecine scolaire, arrêtée par le service du médecin cantonal, il n'y a plus de visite médicale auprès d'un médecin scolaire durant le parcours primaire des élèves. Les parents des plus petits doivent pouvoir attester auprès de la commune que leur enfant a été vu par un pédiatre avant son entrée en scolarité, alors que la visite des élèves effectuée jusqu'ici en 7H est reportée au niveau du Cycle d'Orientation (9H). Aussi, le budget 2021 retenu de Fr. 500.- est en dessous des prévisions 2020 pour Fr. 5'300.- (-91.4%). Il en va de même par rapport aux comptes effectifs 2019 pour une diminution de Fr. 4'679.- soit 90.3%.

## 5. Affaires sociales

### 50.351.01 Participation aux allocations familiales non-actifs

Avec un total des charges à répartir entre les communes de 2.318 millions de francs, la participation communale de Marly pour l'exercice 2021 s'élève à Fr. 58'680.-, soit en augmentation de 6.7% (Fr. 3'660.-) par rapport au budget 2020.

### 544.309.00 Frais de formation du personnel

L'augmentation envisagée au budget 2021 (+Fr. 13'500.-) par rapport à 2020 concerne essentiellement une formation obligatoire de directrice de crèche pour la personne à qui sera attribuée l'autorisation d'exploitation du SEJ.

### 544.434.00 Contributions des parents aux frais de garde

Le nombre de places d'accueil est augmenté, avec la création d'un nouveau groupe, et ainsi davantage d'enfants sont accueillis. Dès lors, le montant porté au budget 2021 (Fr. 540'000.-) présente une progression par rapport à l'exercice 2020 (+3.8%). En regard aux comptes 2019, il s'agit d'un accroissement des recettes prévisible pour Fr. 35'780.-.

### 55.351.00 Aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées

Le budget 2021 prévoit une augmentation de ces dépenses à hauteur de Fr. 18'940.- (+0.9%) par rapport aux estimations 2020. En regard des comptes 2019, la progression s'élève à Fr. 23'103.- (1%). Le Service de la prévoyance sociale (SPS) prévoit un total à répartir entre les communes de 84.38 millions de francs (82.29 millions de francs en 2020). Cela représente une augmentation de 2.09 millions de francs (+2.53%). Le coût par habitant passe ainsi, entre 2020 et 2021, de Fr. 258.36 à Fr. 262.43.



### 58.352.00 Frais d'aide sociale, correctif de district

Ce compte concerne la participation de la commune de Marly aux dépenses d'aide sociale des autres communes du district de la Sarine, une fois déduits les remboursements personnels et la part de l'Etat.

Le budget a été établi sur la base des indications du Canton. Le Service de l'action sociale (SASoc) propose, pour l'exercice 2021, un montant en notre faveur de Fr. 784'090.- (Fr. 750'230.- en 2020). Ceci représente une augmentation du montant à recevoir de Fr. 33'860.- ou 4.5%.

### 58.366.06 Animation du 3ème âge

Le 1<sup>er</sup> juillet 2020 est entrée en vigueur la loi sur les Seniors (Lsen). Cette loi veille à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences, ainsi qu'au maintien de leur autonomie. A cette fin, chaque commune doit déposer au Canton son concept "Seniors" basé sur les 46 recommandations / pistes de travail élaborées par la Haute-Ecole de Travail Social de Fribourg. Nous prévoyons dès lors, en plus des subventions allouées à Marly-Aînés, de pérenniser l'action "biscuits" mise en place durant la pandémie de coronavirus, à savoir de marquer le jour d'anniversaire des plus de 65 ans en leur livrant une friandise. Nous prévoyons également de rencontrer une délégation des Aînés en début d'année 2021 afin de mieux connaître leurs besoins et mettre en route une nouvelle activité. A cette fin, le montant du budget 2021 a été porté à Fr. 20'000.- contre Fr. 7'000.- les années précédentes. Cela représente une augmentation de Fr. 13'000.- aussi bien en regard du budget 2020 que des comptes 2019.

### 581.301.00 Traitements bruts améliorateurs d'environnement

Le budget net octroyé au PITSC est toujours de Fr. 200'000.-. Nous prévoyons une réduction des entrées financières en 2021 liées aux travaux effectués par les Améliorateurs d'environnement (AE). En conséquence, le montant attribué à la rémunération de ces derniers a été diminué afin d'équilibrer le budget. Aussi, le montant budgétisé en 2021 s'élève à Fr. 170'000.- (-7.1%, - Fr. 12'915.- en regard du budget 2020).

### 581.435.00 Ventes et prestations à des tiers

Comme précisé ci-avant, moins de travaux sont envisagés en 2021. De plus, il a été tenu compte des éventuelles fermetures d'Escape Game en 2021, ceci en relation avec l'évolution incertaine de la pandémie du Covid-19. Ainsi, une baisse des rentrées de Fr. 11'625.- est notée par rapport au budget 2020 pour atteindre un montant 2021 de Fr. 13'375.-. En regard du résultat 2019, nous relevons une diminution de ces recettes envisagée à raison de Fr. 39'958.- (près de 75%).

## 6. Transports et communications

### 620.314.01 Entretien hivernal des routes

Etant précisé les hivers moins rigoureux constatés ces dernières années, une adaptation du montant budgétisé a été réalisée en 2021. Ainsi, le montant retenu s'élève à Fr. 80'000.-, en dessous des prévisions 2020 de Fr. 10'000.- (11.1%). En regard des comptes 2019 (Fr. 65'865.-), ce montant est toutefois supérieur pour Fr. 14'135.-.

### 620.314.03 Entretien de l'éclairage public

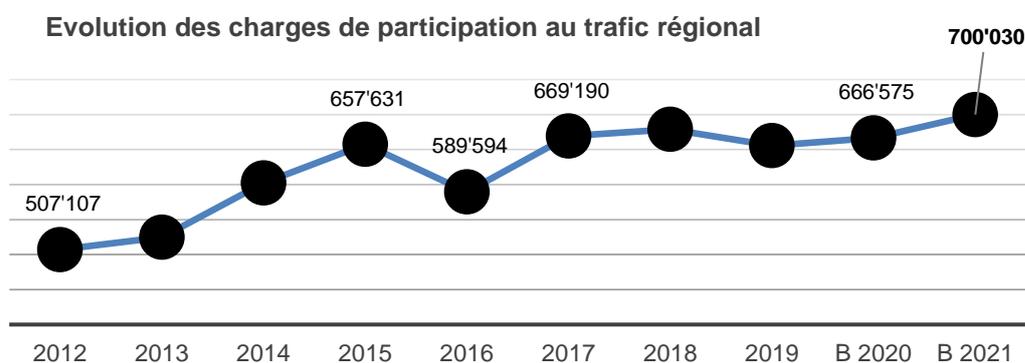
Grâce à la mise en place du LED, les frais d'entretien sont réduits. Sur cette base, le budget 2021 a été arrêté à Fr. 10'000.- au lieu de Fr. 20'000.- envisagés en 2020 (-50%).

### 65.318.00 Aide encouragement mobilité douce territoire communal

Anciennement intitulé « Frais de fonctionnement plan de mobilité », ce poste a été renommé « Aide encouragement mobilité douce territoire communal ». Il concerne dès lors véritablement des actions à réaliser en proposant un encouragement à la mobilité douce pour l'ensemble des habitants de la commune. Le budget 2021 a été retenu à hauteur de Fr. 15'000.-, en augmentation par rapport à l'exercice 2020 mais nettement en dessous (-Fr. 10'769) des comptes 2019.

### 65.365.00 Participation au trafic régional

Une augmentation de la participation au trafic régional est envisagée par le Service de la mobilité (SMo) pour l'année 2021. Celle-ci s'élève à Fr. 33'455.- (+5%) par rapport aux prévisions 2020. En regard aux comptes 2019, nous notons une progression de ces dépenses à raison de Fr. 44'224.- ou +6.7%.



### 65.365.02 Achat cartes journalières CFF & frais maintenance informatique

Le nombre de cartes invendues étant en augmentation (2.33% en 2018, 3.56% en 2019), le Conseil communal a décidé, en séance du 20 octobre 2020, de diminuer le nombre de cartes journalières à 8 au lieu de 10. Ainsi, le budget 2021 tient compte de cette diminution tant au niveau des charges de cette rubrique : -Fr. 25'960.- par rapport au budget 2020 (-20%) qu'à celui des recettes figurant dans le compte 65.436.00 « Vente de cartes journalières CFF ».

### **65.435.00 Vente de vignettes parking**

Le budget 2021 a été adapté aux résultats de l'année 2019 (de Fr. 36'240.-) et ainsi augmenté de Fr. 7'000.- par rapport au budget 2020 pour atteindre un montant envisagé de Fr. 30'000.-.

### **65.436.00 Vente de cartes journalières CFF**

Conformément à la décision ci-avant mentionnée (*cf. commentaire sous rubrique 65.365.02*), les recettes des ventes ont été également ajustées au budget 2021. Le montant retenu est dès lors inférieur aux prévisions 2020 de Fr. 28'250.- (-21.3%).

## **7. Protection, aménagement et environnement**

### **70 Approvisionnement en eau**

#### **70.311.00 Achat et entretien de compteurs d'eau**

Une augmentation des charges de cette rubrique est envisagée à raison de Fr. 12'000.- (+37.5%) par rapport au budget 2020 (+Fr. 16'429.- en regard des comptes 2019). Celle-ci est justifiée par le fait que plusieurs immeubles ont des compteurs de plus grand diamètre et par des remplacements de compteurs de la zone industrie (MIC).

#### **70.312.01 Frais d'électricité**

Les charges d'électricité envisagées en 2021 progressent de Fr. 21'500.- entre 2020 et 2021. Cet écart est lié à la réhabilitation des puits à la Plaine de l'Auge. Auparavant, deux pompes envoyaient de l'eau à la station de pompage des Pralettes (Sources 15) et ensuite celle-ci était pompée vers le réservoir de Montiver (frais d'électricité au bâtiment Sources 15). Après la réhabilitation, quatre pompes sont à disposition et l'eau est expédiée directement au réservoir de Montiver. Ainsi, ce sont de plus grosses pompes qui sont en fonction, consommant plus d'électricité.

#### **70.380.00 Attribution au fonds de réserve du service des eaux**

Etant précisé que les charges sont supérieures aux recettes envisagées au budget 2021 pour le chapitre de l'approvisionnement en eau, aucune attribution ne peut être envisagée en 2021 (*cf. commentaire ci-après : 70.480.00 « Prélèvement au fonds de réserve »*).

#### **70.480.00 Prélèvement au fonds de réserve du service des eaux**

Les prévisions 2021 envisagent un total des recettes pour le chapitre 70 « Approvisionnement en eau » de Fr. 593'500.- (Fr. 592'500.- en 2020). Ce total étant inférieur aux charges envisagées (Fr. 641'520.-) pour un montant de Fr. 48'020.-, un prélèvement au fonds de réserve du service des eaux doit être envisagé pour cette même somme.

## 71 Protection des eaux

### 71.352.00 Participation aux frais d'exploitation de la STEP (Commune)

#### 71.352.01 Participation aux frais financiers de la STEP (Commune)

L'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées du bassin versant Gérine-Nesslerer (AIGN) propose une augmentation globale de Fr. 18'530.- (+2.6%) par rapport au budget 2020 pour le poste relatif à la participation de Marly aux frais d'exploitation et frais financiers. Le montant total des deux rubriques de Fr. 736'090.- (Fr. 717'560.- au budget 2020) représente une augmentation des charges en regard des comptes annuels 2019 de Fr. 53'901.-. Le total des charges de fonctionnement (*d'exploitation*) à répartir entre les communes de l'AIGN s'élève à Fr. 1'205'640.- contre Fr. 1'152'575.- en 2020 et les frais financiers à Fr. 606'950.- (Fr. 614'375.- en 2020). La participation de Marly correspond à une répartition à raison de 40.61%.

AIGN – total	Total des charges de fonctionnement	Total des charges financières	Total charges excédentaires
	2020	1'152'575	614'375
Ecart en francs	53'065	-7'425	45'640
Ecart en %	4.6%	-1.2%	2.6%
<b>2021</b>	<b>1'205'640</b>	<b>606'950</b>	<b>1'812'590</b>

Marly, répartition	Total des charges de fonctionnement	Total des charges financières	Total charges excédentaires
	2020	468'061	249'498
Ecart en francs	21'550	-3'015	18'534
Ecart en %	4.6%	-1.2%	2.6%
<b>2021</b>	<b>489'610</b>	<b>246'482</b>	<b>736'093</b>

(clé de répartition : 40.61%)

### 71.380.00 Attribution au fonds de réserve protection des eaux

Le montant qui peut être affecté à la réserve de protection des eaux augmente, en regard des projections budgétaires 2020, de Fr. 34'345.- (6.7%). Les recettes totales du chapitre 71 « Protection des eaux » du budget 2021 s'élèvent à Fr. 1'587'000.- (Fr. 1'543'000.- ; budget 2020) pour des charges totales de Fr. 1'042'890.- (Fr. 1'033'235.- ; budget 2020). Le montant ainsi alloué à la réserve se monte à Fr. 544'110.-.

### 71.434.00 Taxe d'exploitation (privés)

Une augmentation de ces recettes est enregistrée à raison de Fr. 43'000.- (6.1%) en regard du budget 2020. Par rapport aux comptes annuels 2019, nous notons une progression de Fr. 63'594.- ou 9.3%. Le MIC s'est raccordé au réseau d'eau communal avec la taxe d'épuration liée. Ce raccordement concerne ainsi plus de 70% de la progression des recettes envisagées, le solde étant dû aux nouveaux raccordements envisagés.

## 72 Ordures ménagères

Le total des charges enregistrées au budget 2021 s'élève à Fr. 894'880.-. Les recettes envisagées figurent, quant à elles, pour Fr. 781'000.-. Le taux de couverture du chapitre « Ordures ménagères » s'élève dès lors à **87.27%** (88.63% au budget 2020 ; 94.19 aux comptes 2019 ; 93.83% en 2018 ; 95.03% aux comptes 2017). Le taux de 70% préconisé par la législation est ainsi, à satisfaction, largement dépassé.

### 72.434.00 Taxe de base enlèvement ordures

Une légère augmentation de Fr. 10'000.- (2.5%) est envisagée sur cette rubrique. Elle tient principalement compte des rentrées effectives (2019 : Fr. 410'557.- ; 2018 : Fr. 408'000.- ; 2017 : Fr. 402'000.-).

## 74 Cercle d'inhumation

### 740.352.00 Participation communale au Cercle d'inhumation

La participation communale augmente de Fr. 18'770.- (+103.3%) par rapport aux prévisions budgétaires 2020. Il s'agit de la participation de Marly au résultat du Cercle d'inhumation (chapitre 741). Ce dernier affiche une perte de Fr. 38'000.-, conséquence de charges pour Fr. 55'000.- envisagées au budget 2021 et de recettes pour Fr. 17'000.-. Ce déficit est réparti entre les communes-membres, ceci en fonction de la population légale.

### 741.452.00 Participation des communes-membres

Comme déjà précisé ci-dessus, le résultat du chapitre 741, en l'occurrence une perte, est mis à charge des communes-membres. L'écart entre les charges totales et les recettes est, par ce poste, refacturé aux communes du Cercle.

## 75 Correction des eaux et endiguements

### 75.314.00 Entretien des ruisseaux et rivières

La revitalisation de la Gérine a requis plus de travail que prévu lequel devra être assumé rétroactivement (différentes demandes du Conseil communal quant à l'espace réservé aux eaux). Sur cette base, les projections ont été augmentées à raison de Fr. 23'040.- par rapport au budget 2020 (Fr. 3'500.-). L'écart aux comptes annuels 2019 s'élève, quant à lui, à +Fr. 7'126.- (36.7%).

## 79 Aménagement du territoire

### 79.318.01 Plan d'aménagement local

Le budget 2021 de cette rubrique s'élève à Fr. 103'550.-. Une réduction des charges est ainsi envisagée pour Fr. 5'450.- par rapport aux prévisions 2020. En regard de l'effectif des comptes 2019, nous notons une adaptation (-Fr. 1'962.- ; -1.9%).

## 9. Finances et impôts

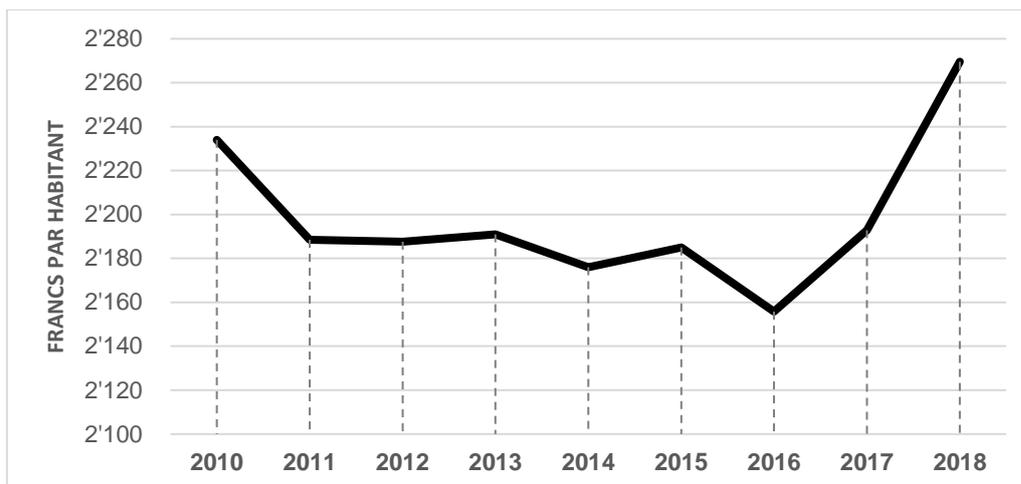
### Recettes fiscales

Les recettes relatives aux impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques ainsi que sur le bénéfice et le capital des personnes morales ont été fixées sur la base des estimations cantonales émises par le Service cantonal des contributions (SCC), ceci en fonction des dernières statistiques connues, à savoir celles de l'année 2018. Pour l'exercice 2021, tout comme 2020, un traitement particulier a été réalisé notamment en raison de la mise en vigueur de la réforme fiscale avec ses incidences pour le Canton et les communes.

### Constats

- ❶ Les statistiques officielles pour l'année 2018 de **l'impôt sur le revenu** font état d'une croissance de 3.9% entre les années 2017 et 2018 pour atteindre 16.593 millions de francs (15.967 millions de francs en 2017). Un montant de Fr. 17'290'000.- a été retenu au budget 2021 pour l'impôt sur le revenu, en hausse par rapport aux estimations 2020 de Fr. 90'000.-. Le SCC, pour l'élaboration du budget 2020 envisageait une croissance 2017→2018 de 2.5% mais elle s'est établie, en finalité, à +3.9% : amélioration de Fr. 226'800.-.
- ❷ **L'impôt sur la fortune** affiche un montant prévisible pour 2021 de Fr. 2'061'000.- (Fr. 2'200'000.- retenus en 2020). Il a été établi sur la base de la dernière statistique fiscale (2018) augmenté du potentiel de croissance déterminé par le SCC (+3.0% entre 2018 et 2019 ; 0% entre 2019 et 2020 et 0% entre 2020 et 2021). Le rendement effectif 2018 présente une baisse de ces recettes à raison de Fr. 14'484.- par rapport aux statistiques 2017, soit une diminution réelle de 0.7%, alors que le SCC, pour l'élaboration du budget 2020, envisageait une croissance de l'impôt sur la fortune 2017→2018 de 3.0%. Ainsi, l'écart entre 2017 et 2018 consiste en une diminution des recettes de Fr. 64'800.-.

Le rendement communal de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques par habitant pour l'année fiscale 2018 s'élève à Fr. 2'270.- (Fr. 2'193.- en 2017 ; Fr. 2'156.- en 2016 ; Fr. 2'185.- en 2015 ; Fr. 2'176.- en 2014).



- ③ **L'impôt sur le bénéfice** des personnes morales a été estimé à 2.008 millions de francs pour l'année 2021 (1.800 million de francs pour 2020), affichant ainsi une augmentation de 11.6% ou Fr. 208'000.- par rapport au budget 2020. Les prévisions du SCC proposent une progression de 1% entre les années 2018 et 2019 ; une diminution de 15% entre 2019 et 2020 et une stagnation entre 2020 et 2021. Pour Marly, nous avons opté pour une progression de 1% entre 2018 et 2019 et une stagnation pour les années 2020 et 2021 (0%). Il a été notamment tenu compte d'une variation supplémentaire relative à la réforme fiscale.
- ④ En ce qui concerne **l'impôt sur le capital**, il a été retenu une augmentation de 1% entre 2018 et 2019 et une stagnation pour les années suivantes, pour atteindre un total du budget 2021 de Fr. 1'158'000.- incluant également un accroissement supplémentaire envisagé suite à l'introduction de la réforme fiscale (cf. détail sous compte « 90.401.01 Impôt sur le capital »).

**Le montant total de l'impôt ordinaire** (impôt sur revenu, fortune, bénéfice et capital) envisagé pour 2021, sur la base des statistiques fiscales de l'année 2018 et des incidences de la réforme fiscale, s'élève à Fr. 22'517'000.- (contre Fr. 22'350'000.- au budget 2020), soit une progression totale par rapport aux prévisions 2020 de Fr. 167'000.- (+0.74%).

#### 90.318.01 Part aux frais perception impôt sur véhicules

L'Office de la circulation et de la navigation (OCN) établit les budgets. Pour rappel, dès 2020, les frais de perception des impôts sur les véhicules passent de 2.45% à 2.5% (cf. commentaire sous rubrique « 90.441.00 Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur »).

#### 90.400.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques

Les statistiques fiscales 2018 annoncent un rendement cantonal pour Marly de Fr. 20'741'777.- (Fr. 19'959'211.- en 2017 ; Fr. 19'689'695 en 2016), représentant ainsi un rendement communal (coefficient de 80 %) de Fr. 16'593'422.- (Fr. 15'967'370.- en 2017 ; Fr. 15'751'756.- en 2016). Sur la base des taux de croissance envisagés par le Service cantonal des contributions (SCC), à savoir +2.4% entre 2018 et 2019 et +0% entre 2019-2020 et de 1.1% entre 2020-2021, le montant retenu au budget 2021 s'élève à Fr. 17'178'572.- (Fr. 17'094'600.- en 2020). A ce total, dans le cadre de la réforme fiscale, un montant estimé par les contributions et qui concerne les gains pour les dividendes a été ajouté pour Fr. 110'769.-. Ainsi le montant retenu au budget 2021 s'élève à Fr. 17'290'000.-. Il présente des recettes supplémentaires envisagées par rapport aux comptes 2019 de Fr. 462'367.- et de Fr. 90'000.- en regard du budget 2020 (+0.5%).

### 90.400.01 Impôt sur la fortune des personnes physiques

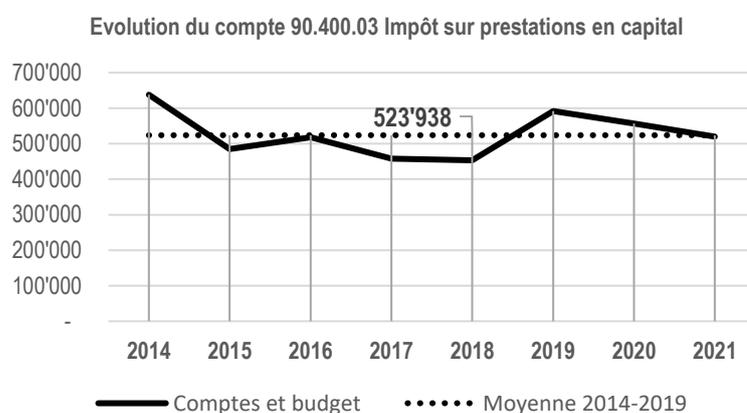
Le montant envisagé au budget 2021 propose une diminution de ces recettes de Fr. 420'879.- par rapport aux comptes 2019 (-Fr. 139'000.- en regard des prévisions 2020, -6.3%). Le montant retenu en 2021 a été établi sur la base de l'effectif 2018 [cote communale : Fr. 2'001'290.-] avec un potentiel de croissance de 3% pour 2018-2019 et une stagnation entre les années 2019 et 2020 tout comme pour 2020-2021, pour atteindre un total envisagé de Fr. 2'061'000.-.

### 90.400.02 Impôt à la source

En baisse de Fr. 30'000.- (-4.6%) par rapport aux prévisions 2020, le total de ces recettes s'élève à Fr. 620'000.-. Il reste en augmentation par rapport à l'effectif 2019 de Fr. 533'700. (+Fr. 86'300.-). Ce poste a été réévalué en fonction des évolutions annuelles constatées. Depuis 2018, les rentrées sont en diminution (2017 : Fr. 968'625.-, 2018 : Fr. 644'637.-, 2019 : Fr. 533'700.-). La moyenne annuelle 2014-2019 est de Fr. 665'220.- et, sans tenir compte de l'année 2017 (exceptionnelle par des revenus événementiels), elle s'élève à Fr. 617'000.-.

### 90.400.03 Impôt sur les prestations en capital

Le montant envisagé au budget 2021 propose une augmentation de ces recettes de Fr. 40'000.- par rapport au budget 2020 (de Fr. 480'000.-) pour atteindre Fr. 520'000.- (-Fr. 72'121.- en regard des comptes 2019, -12.2%). Le montant retenu en 2021 a été établi sur la base de l'évolution annuelle moyenne et ajusté également en fonction du résultat 2020 en cours (Fr. 557'000.- à fin septembre).



## 90.401 Impôt sur les personnes morales

Nous rappelons, en préambule, l'introduction de la réforme fiscale pour les entreprises, réforme acceptée en votation du printemps 2019. Celle-ci est mise en œuvre au 1er janvier 2020 et les principales modifications sont les suivantes : *une baisse du taux de l'impôt sur le bénéfice et de l'impôt sur le capital des personnes morales ; la suppression des statuts fiscaux spéciaux cantonaux ; l'introduction de l'imputation de l'impôt sur le bénéfice à l'impôt sur le capital et l'augmentation de l'imposition des dividendes de 50% à 70% pour les actionnaires de sociétés.*

En ce qui concerne l'impôt sur le **bénéfice des personnes morales**, l'analyse du SCC fait apparaître une progression de la cote cantonale de base (après la mise en place de la réforme fiscale) de 28%. Pour l'impôt sur le capital, il s'agit d'une variation de 170.3% de la cote cantonale de base.

	Cote cantonale de base totale bénéfice	Variation PF17 total pour le bénéfice	Cote cantonale de base totale bénéfice après PF17	Variation en %	Cote cantonale de base totale capital	Variation PF17 total pour le capital	Cote cantonale de base totale capital après PF17	Variation en %	Gain PF17 total pour les dividendes
2206 Marly	1'484'488	<b>416'240</b>	<b>1'900'728</b>	28.0%	562'795	<b>958'544</b>	<b>1'521'339</b>	170.3%	<b>138'461</b>
au coefficient communal	<b>1'187'590</b>	<b>332'992</b>	<b>1'520'582</b>	<b>28.0%</b>	<b>450'236</b>	<b>766'835</b>	<b>1'217'071</b>	<b>170.3%</b>	<b>110'769</b>

(Tableau : Réforme fiscale fribourgeoise -Estimations des incidences financières par commune)

#### 90.401.00 Impôt sur le bénéfice des personnes morales

Envisagées pour Fr. 2'008'000.-, ces recettes sont en progression de Fr. 208'000.- par rapport au budget 2020 (+11.6%). En regard des comptes 2019, l'augmentation prévisible s'élève à près de 140'000 francs (+7.5%). Les prévisions 2020, qui étaient basées sur la fiscalité 2017, proposaient un total de Fr. 1'800'000.-.

Les estimations ont été effectuées avec prudence, notamment en raison des incertitudes liées à l'évolution de ces recettes, sur la base des indications fournies par le SCC. Une progression de 1% a été retenue entre les années 2018 et 2019 uniquement. Une augmentation supplémentaire de 28% due à la réforme fiscale a été appliquée.

Ainsi, le montant retenu au budget 2021 se décompose comme suit :

90.401.00		Impôt sur le bénéfice		
	Cote communale	Taux de croissance retenu	Variation annuelle	Impôt sur le bénéfice
2017	1'394'437			
2018	1'553'877			
2019		1%	15'539	1'569'416
2020		0%	-	1'569'416
<b>2021</b>		0%	-	1'569'416
<i>Réf. fiscale &gt;</i>		28%	439'436	<b>2'008'852</b>
<b>Retenu au budget 2021</b>				<b>2'008'000</b>

#### 90.401.01 Impôt sur le capital des personnes morales

Pour l'estimation des recettes concernant l'impôt sur le capital des personnes morales, nous avons retenu une progression de 1% entre les années 2018 et 2019 uniquement, ceci comme pour l'impôt sur le bénéfice. Dans le cadre de la réforme fiscale, une majoration du rendement 2021 doit être réalisée. Le SCC préconisait, en 2020 déjà, une progression de 170.3% (cf. Tableau : Réforme fiscale fribourgeoise). Toujours par prudence, nous avons retenu la même progression limitée (à avoir de 140%) pour les estimations budgétaires 2021.

Ainsi, l'impôt sur le capital a été déterminé comme suit : rendement communal 2018 effectif (Fr. 597'563.- x 80%) avec une progression de 1% entre les années 2018-2019, soit un rendement prévisible 2021 de Fr. 482'830.-. Ce montant a été majoré de 140% pour atteindre des recettes totales envisagées pour le budget 2021 de Fr. 1'158'000.-.

Par rapport au budget 2020, ce montant augmente de Fr. 8'000.- (0.7%). En regard des comptes annuels 2019, la progression s'élève à Fr. 651'557.- (+128.65%) essentiellement due à la mise en vigueur de la réforme fiscale.

#### 90.402.00 Contribution immobilière

Le chiffre retenu au budget de l'exercice 2021 s'élève à Fr. 3'480'000.-. Il correspond à la valeur 2020 établie avec une progression de 1.5%, taux correspondant à la moyenne de progression des années 2015 à 2020.

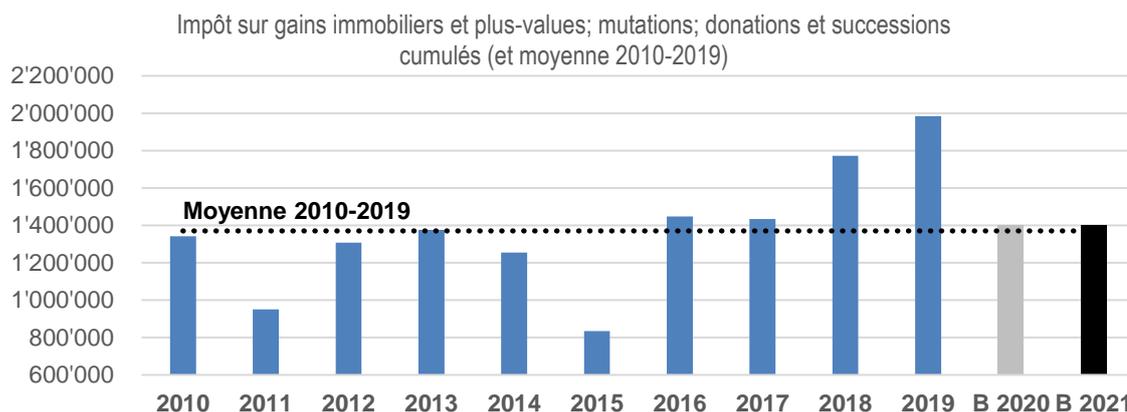
#### 90.403.00 Impôt sur les gains immobiliers et plus-values

#### 90.404.00 Impôt sur les mutations

#### 90.405.00 Impôt sur les donations et successions

Ces rubriques ont été évaluées sur la base des derniers éléments disponibles (facturations établies en 2019, évolutions annuelles). En totalité, ces postes affichent un montant envisagé en 2021 de Fr. 1'400'000.-. En regard des comptes 2019, elles présentent globalement une baisse envisagée de Fr. 583'965.- (pas de variation au budget 2020). L'aspect aléatoire de ces recettes incite à la prudence ; ainsi pour 2021, l'estimation a été également adaptée à la moyenne des dernières années.

De manière cumulée, ces trois rubriques évoluent, entre 2010 et 2019, de la manière suivante :



#### 90.441.00 Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur

L'Office de la circulation et de la navigation (OCN) table sur une augmentation de l'impôt sur les véhicules de 3.1% par rapport aux comptes 2019. Le budget 2021, pour cette rubrique, s'élève dès lors à Fr. 460'080.- (-0.5% ; - Fr. 2'535.- au budget 2020 / +3.1% ; + Fr. 13'834.- aux comptes 2019).

#### 90.451.00 Compensation de base – Réforme fiscale

Ce poste s'élève à Fr. 174'308.- et est en progression de Fr. 15'453.- par rapport à 2020 (+9.7%). Il correspond à la compensation à recevoir du Canton afin d'équilibrer les efforts consentis par les collectivités publiques dans le cadre de la réforme cantonale (dès 2020).

### 930 Péréquation financière

#### 930.462.00 Attribution de la péréquation des ressources

La péréquation des ressources est en régression par rapport au budget 2020 de Fr. 41'760.- (-6.3%) pour atteindre un montant de Fr. 623'813.- en 2021. En regard des comptes 2019, nous constatons une augmentation de 12.2% ou Fr. 68'029.-.

La **péréquation des ressources** vise le volet des recettes fiscales: elle a pour effet de compenser partiellement les disparités du potentiel fiscal. L'indice du potentiel fiscal (IPF) est calculé sur la base de huit types d'impôts réguliers. Pour 2021, l'IPF de Marly est de **92.79** (92.08 en 2020 ; 93.07 en 2019).

#### 930.462.01 Attribution de la péréquation des besoins

La **péréquation des besoins** vise le volet des dépenses communales: elle a pour objectif de compenser partiellement les besoins financiers des communes. L'indice synthétique des besoins (ISB) est déterminé sur la base de cinq critères représentatifs. L'ISB 2021 pour Marly est de **105.38** (103.50 en 2020 ; 101.91 en 2019).

Par rapport au budget 2020, il est noté une augmentation des recettes de Fr. 37'946.- (+9.1%) en 2021. L'augmentation, en regard des chiffres effectifs 2019, s'élève à Fr. 70'507.- ou + 18.4%.

La synthèse des résultats annuels de la péréquation financière intercommunale de Marly pour les années **2011 à 2021** ainsi que l'évolution du résultat net vous sont remis ci-après.

Population année n-2	Ressources			Besoins			Résultat			
	IPF	Montant	Par habitant	ISB	Montant	Par habitant	net Marly	△ %	Par habitant	
2011	7471	103.37	-210'716	-28.2	103.67	344'600	46.13	133'884		17.92
2012	7579	102.13	-133'188	-17.57	100.43	311'850	41.15	178'662	33.45%	23.57
2013	7653	101.65	-104'126	-13.61	100.40	310'168	40.53	206'042	15.33%	26.92
2014	7729	100.56	-35'835	-4.64	100.73	315'550	40.83	279'715	35.76%	36.19
2015	7919	99.07	63'063	7.96	100.73	325'855	41.15	388'918	39.04%	49.11
2016	8095	97.30	192'277	23.75	101.12	350'537	43.30	542'814	39.57%	67.06
2017	8083	96.24	277'520	34.33	101.36	360'459	44.59	637'979	17.53%	78.93
2018	8185	94.20	444'700	54.33	102.11	383'135	46.81	827'835	29.76%	101.14
2019	8201	93.07	555'784	67.77	101.91	383'551	46.77	939'335	13.47%	114.54
2020	8193	92.08	665'573	81.24	103.50	416'112	50.79	1'081'685	15.15%	132.03
<b>2021</b>	<b>8138</b>	<b>92.79</b>	<b>623'813</b>	<b>76.65</b>	<b>105.38</b>	<b>454'058</b>	<b>55.79</b>	<b>1'077'871</b>	<b>-0.35%</b>	<b>132.45</b>

Des informations détaillées relatives à la péréquation financière sont consultables sur le site internet du Service des communes (Scom) : <https://www.fr.ch/sommaire/perequation-financiere-intercommunale>.

#### 940.321.00 Intérêts des dettes en comptes-courants

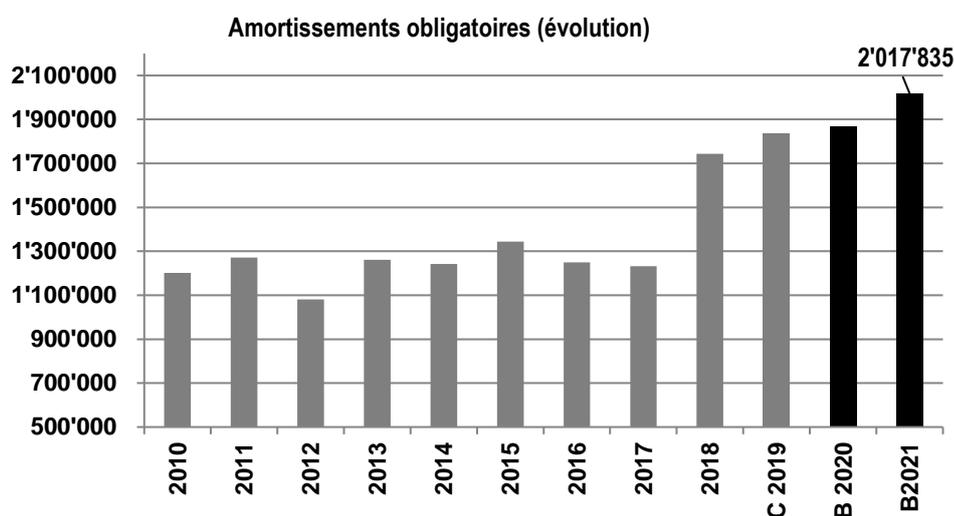
Le montant envisagé pour 2021 s'élève à Fr. 30'000.-. Il est en dessus des prévisions 2020 à raison de Fr. 25'000.- et rejoint la réalité des chiffres de l'exercice 2019 (Fr. 32'523.-).

#### 940.321.01 Intérêts des dettes à moyen et long terme

Par rapport aux prévisions budgétaires 2020 (Fr. 624'900.-), les intérêts des dettes accusent une progression de charges envisagées à hauteur de Fr. 64'500.- (+10.3%) pour atteindre Fr. 689'400.-. En regard des comptes annuels 2019, une augmentation de Fr. 143'977.- est notée (+26.4%). Ils représentent 1.8% du total des recettes hors imputations internes (1.68% en 2018 ; 1.43% en 2019 ; 1.65% au budget 2020).

#### 940.330.00 Amortissements obligatoires

Les amortissements obligatoires envisagés pour l'exercice 2021 s'élèvent à Fr. 2'017'835.- (2020 : Fr. 1'869'420.-). Ils sont en augmentation de Fr. 148'415.- (+7.9%) en regard des prévisions budgétaires 2020. L'écart aux comptes de l'année 2019 s'élève, quant à lui, à + Fr. 179'927.- (+9.8 %). L'évolution des amortissements obligatoires réalisés (comptes 2010 à 2019) et envisagés pour 2020 et 2021 est schématisée ci-après.



Les amortissements obligatoires ont été déterminés sur la base des objets votés qui nécessitent déjà des amortissements et de ceux qui entraîneront des amortissements dès l'année 2020.

Le tableau ci-après présente les amortissements annuels obligatoires effectifs 2019 et budgétisés 2020 ainsi que les montants envisagés pour 2021.

**Tableau des évolutions des amortissements obligatoires 2019-2021**

Chapitres	Amort. min. légal 2019	Variations 2019 - 2020	Amort. min. légal 2020	Variations 2019 - 2020	Amort. min. légal 2021
020	96'325	3'500	99'825	-15'000	84'825
14	8'585	-5'145	3'440	-1'170	2'270
15	795	-	795	-	795
21	-	24'000	24'000	-21'300	2'700
218	-	-	-	7'980	7'980
294	893'035	-33'000	860'035	18'170	878'205
33	-	12'085	12'085	-1'500	10'585
34	23'918	2	23'920	13'185	37'105
351	1'800	-	1'800	-	1'800
544	-	-	-	15'630	15'630
620	248'210	61'185	309'395	30'145	339'540
622	124'150	-	124'150	26'000	150'150
70	65'135	-1'000	64'135	74'000	138'135
71	102'449	-749	101'700	-18'740	82'960
72	15'705	-10'000	5'705	-	5'705
740	9'583	2	9'585	-5	9'580
741	6'105	2'400	8'505	16'200	24'705
75	62'339	-36'519	25'820	510	26'330
79	72'000	14'905	86'905	-	86'905
83	14'400	-	14'400	-	14'400
943	73'375	-155	73'220	4'310	77'530
940	20'000	-	20'000	-	20'000
<b>Total 940.330.00</b>					
<b>Amort. obligatoires</b>	<b>1'837'909</b>	<b>31'511</b>	<b>1'869'420</b>	<b>148'415</b>	<b>2'017'835</b>

**99.332.00 Amortissements supplémentaires**

Pas d'amortissement supplémentaire envisagé en 2021. Pour rappel, le montant inscrit sous cette rubrique en 2020 correspondait au prélèvement à la réserve du plan de mobilité dans le cadre de l'investissement envisagé pour l'achat d'horodateurs (compte « 620.509.01 Achats horodateurs »).

### **99.352.00 Assemblée constitutive du Grand Fribourg**

L'Assemblée constitutive du Grand Fribourg a fixé à Fr. 482'700.- (contre Fr. 450'000.- en 2020) son budget de fonctionnement 2021, à savoir un montant de Fr. 282'700.- (contre Fr. 250'000.- en 2020) à la charge des communes-membres du périmètre. La clé de répartition est fixée conformément au principe de la population légale. Pour Marly, une participation de Fr. 30'745.- (Fr. 27'500.- en 2020) est prévue. Elle est en augmentation de 11.8% par rapport au budget 2020. Cela représente Fr. 3.77 par habitant (Fr. 3.35 par habitant au budget 2020).

### **99.352.02 Conférence régionale pour des infrastructures régionales, participation**

Ce poste concerne la Conférence pour les infrastructures régionales et un développement régional coordonné. Aucun montant n'est envisagé en 2021, comme pour 2020, étant précisé que le budget 2021 est également exclusivement réparti entre les Communes hors Agglomération.

### **99.482.01 Prélèvement sur réserve plan mobilité**

Alors que le budget 2020 prévoyait un montant de Fr. 85'000.- correspondant à : <sup>1)</sup> Fr. 5'000.- relatifs aux frais de fonctionnement du plan de mobilité (65.318.00) prélevés sur la réserve et <sup>2)</sup> Fr. 80'000.- concernant le prélèvement envisagé dans le cadre du financement de l'investissement pour l'achat d'horodateurs (cf. également 99.332.00), le budget 2021 ne concerne que le montant relatif aux frais de fonctionnement du plan de mobilité estimé à Fr. 15'000.- (en augmentation de Fr. 10'000.- par rapport à 2020).

# Messages du Conseil communal au Conseil général relatifs aux propositions d'investissements

---

	<b>Pages</b>	
<b>Message 08-20</b> 294.503.19 / 943.503.01	Rénovation des bâtiments communaux et scolaires	79
<b>Message 09-20</b> 294.503.68	Suite des études et réalisation d'un 3 <sup>e</sup> centre scolaire	81
<b>Message 10-20</b> 294.503.69	Concours et études d'avant-projet pour l'école de Cité	85
<b>Message 11-20</b> 620.501.84	Crédit d'étude pour la nouvelle liaison TP par le nord de Marly	86
<b>Message 12-20</b> 943.503.07	Raccordement au chauffage à distance (CAD) du bâtiment administratif	88
<b>Message 13-20</b> 294.503.70	Raccordement au chauffage à distance (CAD) des bâtiments du centre scolaire de Marly Grand-Pré	89
<b>Message 14-20</b> 620.501.92	Requalification de la route cantonale entre Jonction et Gérine	90
<b>Message 15-20</b> 75.501.03	Crédit d'étude pour la revitalisation de la Gérine	92
<b>Message 16-20</b> 33.509.02	Réalisation d'une place de jeux au centre du Village	95
<b>Message 17-20</b> 72.503.02	Concours et études d'avant-projet pour un nouveau complexe édilitaire	97
<b>Message 18-20</b> 622.506.15 / 622.611.00	Remplacement d'un véhicule utilitaire	100
<b>Message 19-20</b> 620.501.90	Réfection de la Route de Pfaffenwil	102
<b>Message 20-20</b> 943.503.08	Etude de faisabilité pour un projet de bâtiment commun au centre sportif	104
<b>Message 21-20</b> 34.501.04 / 34.501.05	Réfection des installations du Centre sportif de la Gérine	106
<b>Message 22-20</b> 70.501.60	Remplacement d'anciennes conduites – Route de Pfaffenwil 45 à 51	108
<b>Message 23-20</b> 70.501.52	Remplacement d'anciennes conduites	109
<b>Message 24-20</b> 70.501.61	Réhabilitation de l'ancien puits de captage pour l'arrosage des terrains n°1 et n°2	111
<b>Message 25-20</b> 71.506.00	Acquisition d'une remorque de curage	113
<b>Message 26-20</b> 71.501.48	Mise en séparatif du collecteur mixte de la Route de Bourguillon	115
<b>Message 27-20</b> 71.501.49	Mise en séparatif des articles 22 et 39 du RF de Marly	117



## Message 08 - 20

### relatif à la rénovation des bâtiments communaux et scolaires

Référence comptable : 294.503.19

Référence comptable : 943.503.01

#### 1. Introduction

Le Conseil communal estime qu'il est indispensable et nécessaire de maintenir la substance des bâtiments communaux et scolaires, biens du patrimoine administratif, en investissant annuellement dans leur maintien, leur rénovation et leur amélioration. Comme dans le budget 2020, le Conseil communal a regroupé les investissements des bâtiments communaux et scolaires. Il rappelle aussi que, s'il devait concrétiser l'idée d'un fonds de rénovation, représentant par exemple 3% de la valeur d'assurance (ECAB) 2017, soit près de 66,2 millions de francs (dont le 65% sont des bâtiments scolaires), c'est un montant annuel de l'ordre de 1,9 million de francs qu'il devrait prendre en considération. Compte tenu des moyens à disposition, le Conseil propose de n'investir que 0.45% de la valeur ECAB pour pouvoir parer au vieillissement des bâtiments et les adapter aux besoins les plus urgents.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif d'assainissement et de développement des infrastructures communales. Il est noté que si un objet mentionné parmi les objectifs ci-dessous ne peut pas être réalisé, il peut être remplacé par d'autres travaux en fonction du degré d'urgence ou de nécessité.

#### 2. Objectifs

<b>Bâtiments scolaires</b>	<b>Fr.</b>	<b>240'000.00</b>
<b>Ecole de Marly Cité, chemin des Epinettes 2</b>		
Mise en place d'une signalétique	Fr.	10'000.00
Mise en place de vidéosurveillance	Fr.	20'000.00
Changement des supports pour les chaussons (rez+étage)	Fr.	4'000.00
<b>Ecole de Marly Cité, Route du Chevalier 8</b>		
Pose d'un nouveau revêtement de sol dans le bureau de psychologie (1 <sup>er</sup> étage)	Fr.	5'000.00
Contrôle et remise en état de la toiture	Fr.	6'000.00
<b>Halle Polyvalente, chemin des Epinettes 4</b>		
Peinture corridor au rez-de-chaussée et au sous-sol	Fr.	20'000.00
Peinture des murs de la halle inférieure	Fr.	5'000.00
<b>Ecole de Grand-Pré, petite halle, pavillon 3, route des Ecoles 36</b>		
Remplacement de l'éclairage par des luminaires LED de la petite halle	Fr.	25'000.00
Changement des moteurs des fenêtres de la petite halle	Fr.	14'000.00
Changement de la porte de l'entrée principale de la petite halle	Fr.	20'000.00
Fermeture de l'accès du préau au pavillon 3	Fr.	8'000.00
Sécuriser les ouvertures des garde-corps en béton du préau du pavillon 3	Fr.	4'000.00
Solde du remplacement de l'éclairage par des LED au pavillon 3	Fr.	15'000.00
<b>Ecole primaire de Grand-Pré, route des Ecoles 34</b>		
Achat de vaisselle, casseroles et accessoires de cuisine pour la salle commune	Fr.	4'000.00
<b>Ecole de Grand-Pré, halle omnisports, route des Ecoles 26</b>		
Changement de la porte d'entrée des sportifs	Fr.	5'000.00
Pose d'une protection sur les soubassements des façades	Fr.	20'000.00
Assainissement de l'étanchéité devant les sorties de secours	Fr.	15'000.00
Achat de nouvelles chaises + chariots pour les manifestations (200 pcs)	Fr.	40'000.00
<b>Bâtiments communaux</b>	<b>Fr.</b>	<b>60'000.00</b>
<b>Bâtiment administratif, route de Fribourg 9</b>		
Réaménagement de l'entrée principale extérieure (couvert à vélos, bornes pour vélos électriques, assainissement des bétons, nouveau revêtement de sol)	Fr.	50'000.00
Réserve pour la réalisation des travaux	Fr.	10'000.00
<b>Total général</b>	<b>Fr.</b>	<b>300'000.00</b>

### 3. Implications financières

<b>3.1 Plan de financement</b>			
<b>Coût des travaux</b>			
Coût brut estimé		Fr.	300'000.-
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>300'000.-</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>300'000.-</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	4'500.-
Amortissement annuel minimal :	3%	Fr.	9'000.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>13'500.-</b>

### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 300'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

## Message 09 - 20

### relatif à la suite des études et à la réalisation d'un 3<sup>e</sup> centre scolaire

Référence comptable : 294.503.68

## 1. Introduction

Au vu des importants enjeux liés au développement prévu sur la commune de Marly ces prochaines décennies, le Conseil communal a lancé en 2017 une étude démographique dans le but de redéfinir la planification des besoins scolaires pour absorber la hausse attendue du nombre d'élèves. Celle-ci devait permettre d'anticiper les besoins en tenant compte à la fois de l'évolution démographique et des objectifs communaux.

L'étude de la planification scolaire visait à établir :

- un état des lieux des sites scolaires existants et des effectifs envisagés ;
- une projection démographique de la population globale, selon différents scénarios de croissance jusqu'en 2030 et 2040 ;
- une projection de la population scolaire (effectifs d'élèves pour les classes enfantines, primaires et secondaires), selon le scénario de croissance retenu (moyen) pour les horizons 2030 et 2040 ;
- des recommandations sur la planification scolaire à court, moyen et long termes sur la base des résultats des points 2 et 3.

Le choix du scénario, validé par la commission des bâtiments et le Conseil communal, s'est porté sur une tendance moyenne. Défini parmi les différentes hypothèses de croissance démographique, ce scénario apparaît comme le plus proche des objectifs de développement territoriaux de la commune et de la concrétisation réaliste des projets et potentialités identifiés. Une population d'un peu plus de 12'000 habitants est ainsi envisagée en 2030, ce qui représente environ 4'000 habitants de plus qu'aujourd'hui. Ce choix est aussi légitimé par une disponibilité immédiate des infrastructures d'épuration (STEP) qui représente une capacité suffisante pour accueillir l'augmentation de population estimée dans le cas du scénario moyen.

Par conséquent, l'option du 3<sup>e</sup> centre scolaire a été plébiscitée afin de répondre graduellement à l'évolution démographique de la commune. Suite au concours organisé en 2019, l'équipe lauréate s'est lancée dans l'avant-projet ainsi que dans l'attribution des mandats d'ingénieurs spécialistes afin de pouvoir faire une estimation des coûts sur la base d'un devis général assez précis (+/- 10%). Le montant correspond à un coût plafond qui va encore être optimisé afin de trouver d'éventuelles économies dans la mesure du possible. Il est cependant encore trop tôt pour pouvoir y répondre de manière définitive mais l'intention est de minimiser autant que possible ce coût, même si un gros travail d'optimisation a déjà été fait par nos mandataires.

Malgré cela, la planification prévoit une ouverture pour la rentrée 2023 et, afin de s'assurer la tenue de cet échéancier, les travaux doivent débuter au début du printemps 2021. C'est pour cette raison que le Conseil communal soumet au Conseil général cette demande de crédit. La méthodologie appliquée pour arriver à cette estimation du coût de construction assez précise se base sur 2 approches :

#### Elaboration du devis (architecte + team d'études)

- Coordination interdisciplinaire : limites des prestations et interfaces ;
- Plans de métrés (Quoterplan) ;
- Prix unitaires (bases de données, soumissions rentrées de projets similaires) ;
- Demandes d'offres budgétaires (ex. fournisseurs) ;
- Estimation frais secondaires, taxes (émoluments, raccordements ...) ;
- Vérification et compilation (Messerli) des données du team d'études ;
- Document de synthèse.

#### Etudes statistiques

- Analyses de coûts d'ouvrages similaires (ratios) pour comparaison.

## 2. Objectifs

L'objectif visé est d'ouvrir ces classes en août 2023 pour ensuite assainir le centre scolaire de Cité libre de toute occupation avec une réouverture prévue en 2026 ou 2027 selon la planification (cf. message 10 - 20). Pour respecter ce calendrier, les travaux doivent débuter au début du printemps 2021. Le coût pour la réalisation de cet ouvrage, composé d'un bâtiment primaire, d'un bâtiment AES et école enfantine ainsi que d'une halle double, est estimé à (+/- 10% selon SIA) y compris honoraires :

- CFC1	Travaux préparatoires	Fr.	1'392'785
- CFC 2	Bâtiments (*)	Fr.	26'774'296
- CFC 3	Equipement d'exploitation	Fr.	561'161
- CFC 4	Aménagements extérieurs	Fr.	2'434'287
- CFC 5	Frais secondaires (y.c. 5% divers et imprévus)	Fr.	2'722'765
- CFC 8	Déduction crédit d'études déjà utilisé	Fr.	-949'000
- CFC 9	Ameublement	Fr.	1'857'406
- <b>Total</b>		<b>Fr.</b>	<b>34'793'700</b>
- <b>Arrondi à pour crédit de réalisation</b>		<b>Fr.</b>	<b>34'800'000</b>
- Subventions cantonales (Minergie et scolaire)		Fr.	1'820'000

(\*) CFC pris en compte pour le concours d'architectes soit, à l'époque, Fr. 21'300'000.- hors taxe.

Il faut également savoir que le bureau d'architectes en charge du concours a tenu compte d'un volume approximatif des bâtiments de 32'700 m<sup>3</sup> pour ce projet et a considéré un prix au m<sup>3</sup> de Fr. 650.- hors taxe pour ce genre de constructions. En l'occurrence, le projet définitif représente environ 41'000 m<sup>3</sup> et le coût du CFC 2 est de Fr. 24'860'100.- qui représente un coût au m<sup>3</sup> de Fr. 606.- hors taxe.

### 3. Implications financières

<b>3.1 Plan de financement</b>			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	34'800'000.-
Subventions attendues (Canton)		Fr.	1'820'000.-
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>32'980'000.-</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>34'800'000.-</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	494'700.-
Amortissement annuel minimal :	3% Ouvrage (31'280'000)	Fr.	938'400.-
	10% Etudes (1'700'000)	Fr.	170'000.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>1'603'100.-</b>

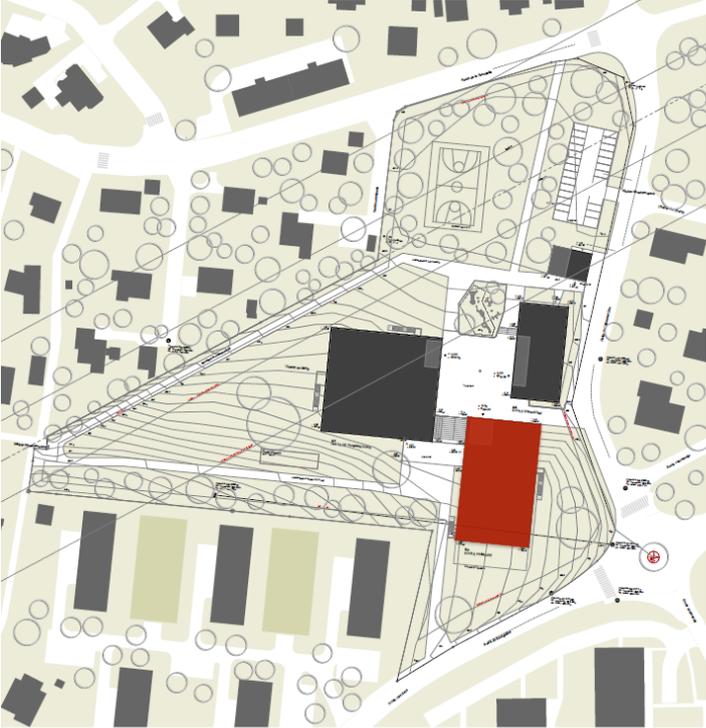
Pour information, les frais de fonctionnement pour les années 2023 à 2026 seront en principe identiques aux années précédentes du fait que l'ensemble de l'école de Cité sera déplacé dans le 3<sup>e</sup> centre scolaire. Dès 2027, il faudra compter sur des frais de fonctionnement supplémentaires (personnel d'entretien, matériel, produits, électricité, eau, chauffage, etc.) pour le nouveau centre scolaire puisque Cité sera à nouveau en fonction. Ces frais devraient représenter un montant annuel d'environ Fr. 600'000.-.

### 4. Décision

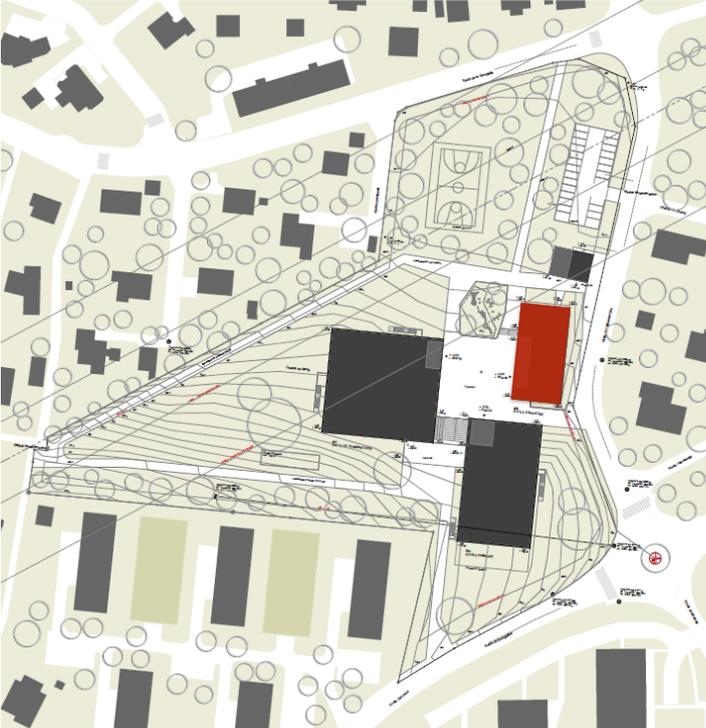
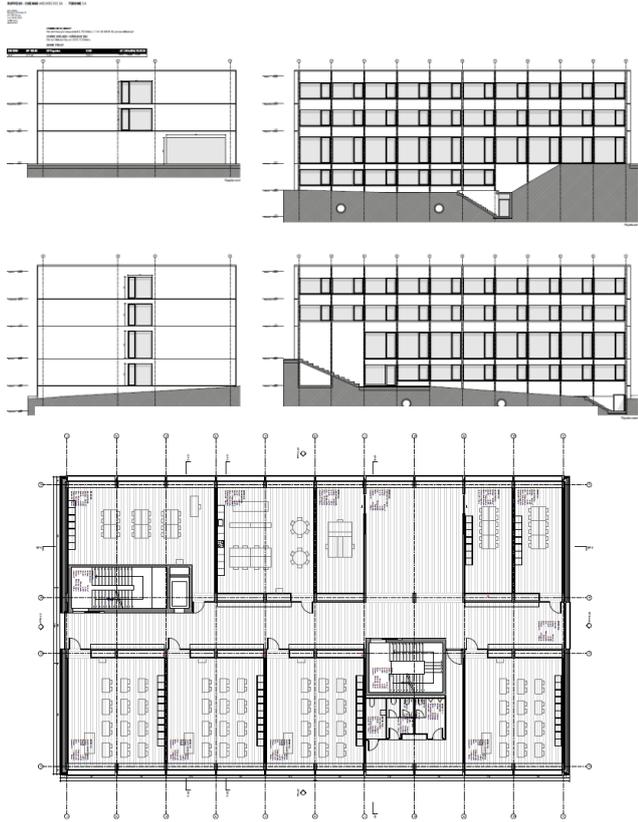
Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 34'800'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

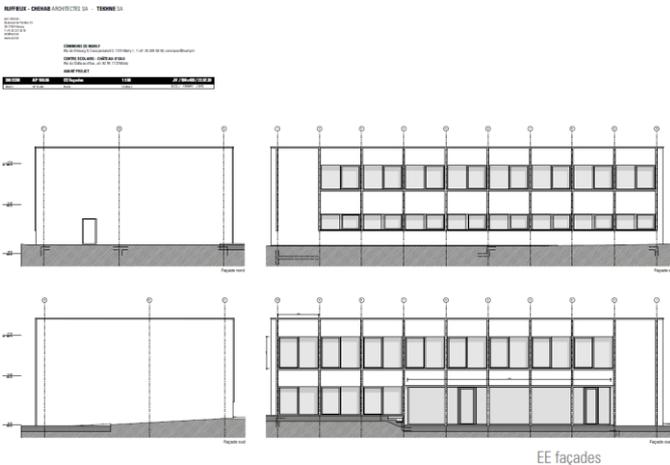
5. Annexes



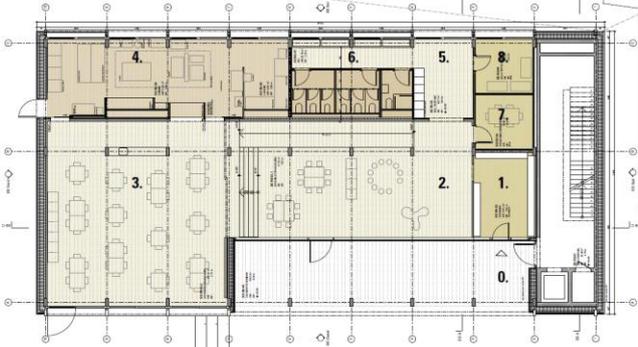
ECM\_PLAN DE SITUATION

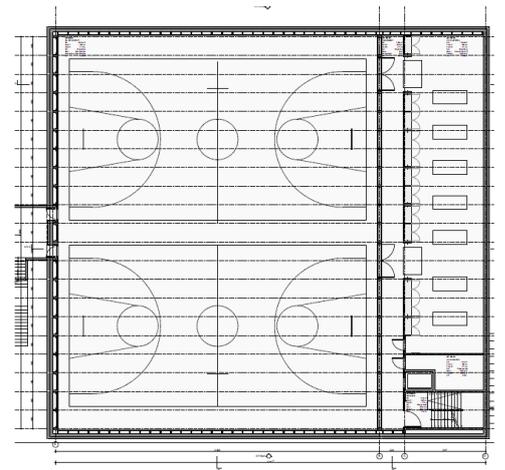
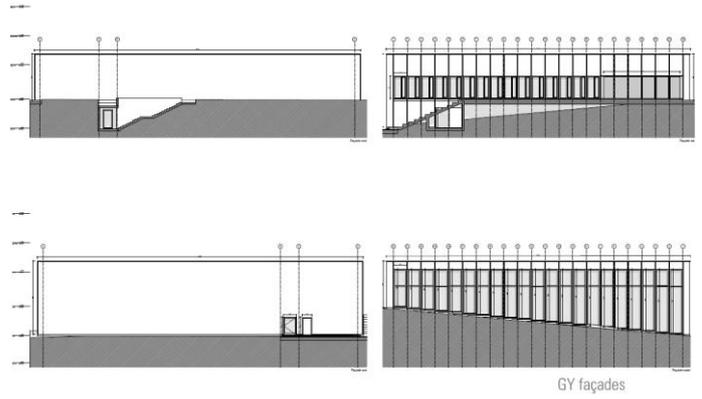
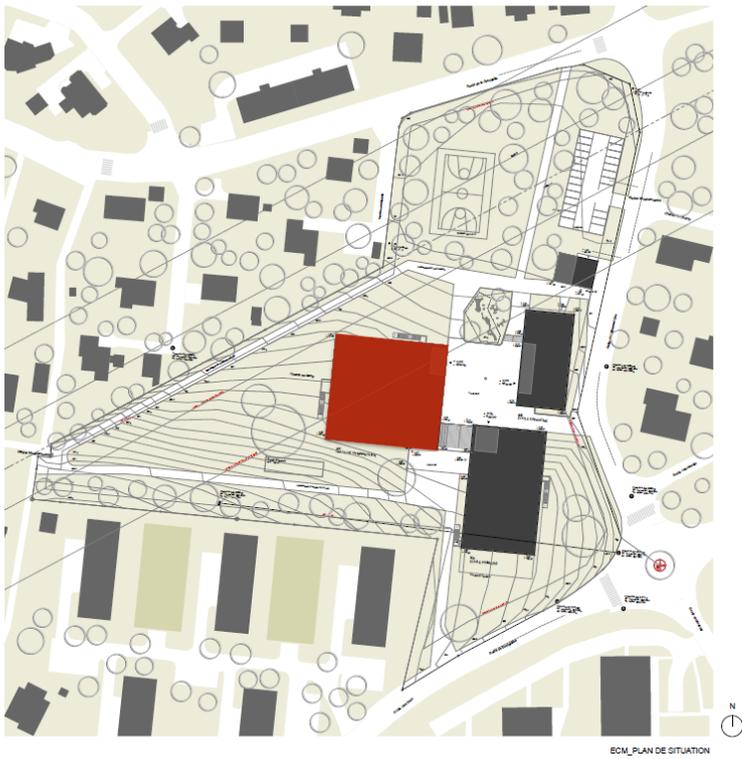


ECM\_PLAN DE SITUATION



EE façades





## Message 10 - 20

### relatif au concours et études d'avant-projet pour l'école de Cité

Référence comptable : 294.503.69

#### 1. Introduction

Au vu des importants enjeux liés au développement prévu sur la commune de Marly ces 15-20 prochaines années, le Conseil communal a lancé en 2017 une étude de la planification des besoins scolaires en termes de répartition du développement et des infrastructures nécessaires pour accueillir les nouveaux élèves. Celle-ci doit permettre d'anticiper les besoins en s'inscrivant sur le long terme, en tenant compte de l'évolution démographique et des objectifs communaux. Une analyse prospective des besoins en classes supplémentaires a donc été réalisée pour les années à venir et, sur cette base d'évaluation des besoins, un examen des transformations/extensions des deux établissements scolaires existants.

La stratégie définie par la commission des bâtiments et confirmée par le Conseil communal est de réaliser le 3<sup>e</sup> centre scolaire pour y déménager les élèves de Cité afin de pouvoir assainir l'école de Cité avec des locaux entièrement vides et donc sans nuisances. Ceci a également l'avantage d'éviter l'implantation de containers provisoires durant les travaux qui engendreraient des coûts supplémentaires. L'horizon de mise en service de l'école de Cité est la rentrée 2026/27.

#### 2. Objectifs

Afin de respecter l'échéancier fixé par le développement de Marly ces dix prochaines années, il est prévu de lancer une procédure d'appel d'offres selon la procédure de concours et d'ensuite octroyer les mandats pour les prestations suivantes :

- Concours (partie de l'avant-projet)	Fr.	250'000.-	(à la charge du budget 2021)
- Suite avant-projet et projet de l'ouvrage	Fr.	1'250'000.-	(à la charge du budget 2022)
- <b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>1'500'000.-</b>	

Combiner concours, avant-projet et projet de l'ouvrage permet de gagner en efficacité et en précision au niveau de l'attribution du mandat et de l'estimation du coût de l'ouvrage (devis détaillé à  $\pm 10\%$ ) qui devrait être soumis, sous forme de message, au Conseil général en décembre 2023 (crédit de réalisation). Le montant de Fr. 1'250'000.- comprend les prestations des mandataires, soit l'architecte et les ingénieurs spécialistes.

#### 3. Implications financières

<b>3.1 Plan de financement</b>			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	1'500'000.-
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>1'500'000.-</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>1'500'000.-</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	22'500.-
Amortissement annuel minimal :	10%	Fr.	150'000.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>172'500.-</b>

#### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 1'500'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

## Message 11 - 20

### relatif à un crédit d'étude pour la nouvelle liaison TP par le nord de Marly

Référence comptable : 620.501.84

#### 1. Introduction

Le schéma directeur des transports publics de l'Agglomération prévu dans le plan d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération prévoit une amélioration de la desserte spatiale des zones urbanisées au nord et à l'est de Marly. Ce secteur dense ne dispose actuellement d'aucun transport public. Cette ligne TPF passera par les routes du Centre, de la Grangette, du Château d'Eau, de Bourguillon, des Préalpes, du Châtelet et finalement la route du Confin, avec son terminus au fond du quartier (tracé du terminus et de la fin de ligne restant encore à définir). La desserte reste à affiner également mais le principe est celui-ci.

Cette mesure contribue à desservir finement, par les transports publics, les quartiers résidentiels de Marly qui sont actuellement éloignés des transports publics ainsi que le futur 3<sup>e</sup> centre scolaire. De ce fait, l'utilisation des TP à des fins de rabattement sur les lignes urbaines principales est favorisée et la population bénéficie d'un accès direct aux centralités de la commune et des communes voisines. En somme, la mesure concourt au renforcement de la part modale des transports publics. Cette ligne devrait être mise en service en décembre 2023.

#### 2. Objectifs

Cette mesure correspond à la mesure 3M.05.01 du PA3 mise en priorité A et qui sera cofinancée par l'Agglomération (subvention de 50%). Ses objectifs sont les suivants :

- desservir finement les zones urbanisées de Marly ;
- améliorer la circulation des bus ;
- améliorer le confort et la sécurité de tous les usagers ;
- desservir le nouveau site scolaire de "Château d'Eau" au nord de la commune.

Afin de pouvoir lancer les études pour l'aménagement de cette ligne, en complément des Fr. 30'000.- octroyés par le Conseil général le 1er juillet 2020 (les variantes de tracé sont encore en évaluation), il doit être possible d'avancer dans la suite du mandat afin d'être prêt pour lancer la réalisation de cette mesure à temps, soit pour décembre 2023. Dans cet objectif, il est demandé au Conseil général un montant de Fr. 250'000.- pour les différents mandats d'urbanistes et d'ingénieurs spécialistes. Ceci permettra également d'affiner les mesures d'aménagement nécessaires pour cette nouvelle ligne TP ainsi que le coût de ces réalisations. A ce moment-là seulement, un crédit pourra être demandé pour la réalisation de la mesure.

#### 3. Implications financières

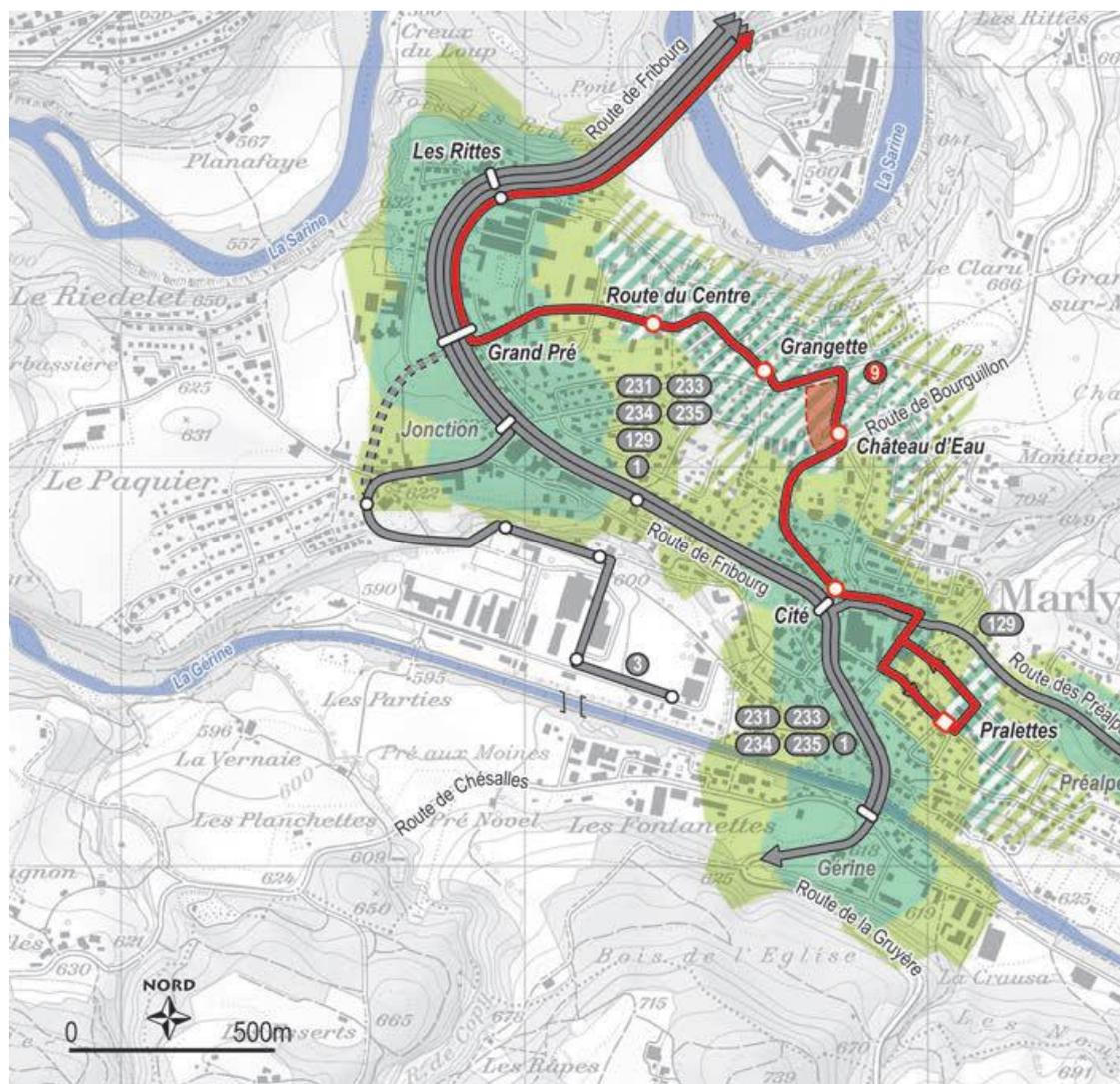
3.1 Plan de financement			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	250'000.-
Subventions attendues (AGGLO)		Fr.	125'000.-
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>125'000.-</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>250'000.-</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	1'875.-
Amortissement annuel minimal :	10%	Fr.	12'500.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>14'375.-</b>

## 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 250'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. La commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie a préavisé favorablement ce message à l'unanimité. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

## 5. Annexe



Projet de nouvelle liaison TP par le nord de Marly

## Message 12 - 20

### relatif au raccordement au chauffage à distance (CAD) du bâtiment administratif

Référence comptable : 943.503.07

#### 1. Introduction

La commune de Marly, en tant que Cité de l'Énergie, souhaite mettre sa stratégie énergétique en adéquation avec les objectifs fédéraux et cantonaux en la matière (stratégies énergétiques 2035 et 2050). Pour ce faire, le Plan Communal des Énergies actuellement en vigueur, qui date de 2013, a été révisé et mis en cohérence avec les attentes actuelles en la matière, dans le cadre d'une planification énergétique territoriale (PET) coordonnée avec la révision du Plan d'aménagement local ayant pour horizon l'année 2030.

Ce plan prévoit des secteurs avec agents énergétiques spécifiques en fonction du développement de différentes ressources là où cela semble pertinent. Le secteur de l'administration communale fait partie d'un secteur d'approvisionnement par solution individuelle renouvelable. Comme le secteur sera également prochainement raccordable au CAD, il est prévu de se raccorder à cet agent énergétique.

#### 2. Objectifs

Le chauffage de l'administration communale doit être bientôt remplacé pour des raisons d'obsolescence. Dans cet objectif et même si ce n'est pas encore le cas, un contrat doit être passé avec Groupe e Celsius pour commander ce raccordement au CAD qui sera déployé durant les trois prochaines années, mais au plus tard au 1er octobre 2023. Au vu de l'état de notre installation, il se pourrait qu'une solution transitoire soit nécessaire et proposée par Groupe e Celsius, comprise dans le contrat (sans coût supplémentaire).

A titre de comparaison, le remplacement de la centrale de chauffe autre que du CAD coûterait environ Fr. 150'000.- (seulement centrale de chauffe). Le contrat prévu pour le raccordement au CAD se compose d'une taxe unique de raccordement d'un montant de Fr. 81'000.- TTC, pour une puissance souscrite de 200 kW et une consommation annuelle de chaleur estimée à 400'000 kWh.

#### 3. Implications financières

<b>3.1 Plan de financement</b>			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	81'000.-
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>81'000.-</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>81'000.-</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	1'215.-
Amortissement annuel minimal :	3%	Fr.	2'430.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>3'645.-</b>

#### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 81'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

## Message 13 - 20

### relatif au raccordement au chauffage à distance (CAD) des bâtiments du centre scolaire de Marly Grand-Pré

Référence comptable : 294.503.70

#### 1. Introduction

La commune de Marly, en tant que Cité de l'Energie, souhaite mettre sa stratégie énergétique en adéquation avec les objectifs fédéraux et cantonaux en la matière (stratégies énergétiques 2035 et 2050). Pour ce faire, le Plan Communal des Energies actuellement en vigueur, qui date de 2013, a été révisé et mis en cohérence avec les attentes actuelles en la matière, dans le cadre d'une planification énergétique territoriale (PET) coordonnée avec la révision du Plan d'aménagement local ayant pour horizon l'année 2030.

Ce plan prévoit des secteurs avec agents énergétiques spécifiques en fonction du développement de différentes ressources là où cela semble pertinent. Le secteur de Grand-Pré fait partie d'un secteur de raccordement au chauffage à distance (CAD) qui sera à 80 respectivement 90% renouvelable sur Marly. La commune prévoit un taux de renouvelable de 90% pour ses bâtiments à titre d'exemplarité.

#### 2. Objectifs

La centrale de chauffe du site scolaire de Grand-Pré est installée dans le bâtiment du cycle d'orientation (CO) de Marly. Le CO a entrepris les démarches nécessaires au remplacement de cette installation qui doit être bientôt remplacée pour des raisons d'obsolescence. L'association des CO Sarine et Haut-Lac français a donc également décidé de se raccorder au CAD. Dans cet objectif et même si ce n'est pas encore le cas, un contrat doit être passé avec Groupe e Celsius pour commander ce raccordement au CAD qui sera déployé durant les trois prochaines années, mais au plus tard au 1er octobre 2023.

A titre de comparaison, le remplacement de la centrale de chauffe autre que du CAD coûterait environ Fr. 250'000.- (répartis à parts égales entre le CO et la commune). Le contrat prévu pour le raccordement au CAD se compose d'une taxe unique de raccordement d'un montant de Fr. 88'000.- TTC, pour une puissance souscrite de 325 kW et une consommation annuelle de chaleur estimée à 650'000 kWh.

#### 3. Implications financières

3.1 Plan de financement			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	88'000.-
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>88'000.-</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>88'000.-</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	1'320.-
Amortissement annuel minimal :	3%	Fr.	2'640.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>3'960.-</b>

#### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 88'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

## Message 14 - 20

### relatif à la requalification de la route cantonale entre Jonction et Gérine

Référence comptable : 620.501.92

#### 1. Introduction

L'un des grands enjeux des plans d'agglomération de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> génération ainsi que du plan d'aménagement local en révision est l'intégration urbaine de la route cantonale RC 1200 qui scinde la commune en deux parties. Elle constitue à la fois un atout offrant une connexion directe à Fribourg, mais est devenue un problème par l'intensité du trafic qu'elle génère.

Depuis plusieurs années, la commune de Marly, en coordination avec ses mandataires et l'Etat de Fribourg (Service des ponts et chaussées), mène une réflexion sur la requalification du tronçon compris entre le Pont de Pérolles et l'accrochage de la liaison Marly-Matran (virage à gauche du secteur La Crausa). Ce projet répond aux objectifs de la Confédération, du Canton et de l'Agglomération de Fribourg et a déjà fait l'objet d'un concept VALTRALOC (Valorisation des Traversées de Localité) tel qu'exigé par le Service des ponts et chaussées. Par contre, la suite doit être planifiée déjà maintenant afin de pouvoir réaliser ces mesures d'ici fin 2027, date butoir fixée par la Confédération afin d'obtenir son co-financement des mesures (environ 35%). Comme les mesures sont subventionnées à 50%, les 15% restants sont pris en charge par l'Agglomération.

#### 2. Objectifs

Afin de conjuguer la requalification routière et l'intégration urbaine de cet axe, la commune doit maintenant étendre les réflexions en octroyant des mandats d'étude de projet à des spécialistes pluridisciplinaires (ingénieurs, urbanistes, architectes paysagistes). En effet, la route cantonale (RC) revêt une importance stratégique. Fortement fréquentée actuellement et à futur, ceci malgré la route de liaison Marly-Matran, la fluidification des circulations (piétonne, cycliste, transports, publics et autres véhicules), la diminution de l'effet de coupure, la valorisation paysagère, l'assainissement du bruit et la sécurisation des traversées sont des problématiques qui ont été traitées et qui doivent être concrétisées par l'élaboration du projet concerné par le mandat qui sera donné dans le cadre de ce budget.

Les objectifs de ce mandat sont les suivants :

- prise en compte des développements urbains à proximité de la route et de leur génération de trafic pour que la question de la mobilité soit traitée en amont de tout développement ;
- mise en valeur de la RC comme l'un des leviers révélateurs des centralités qu'elle traverse ;
- amélioration des conditions de circulations intermodales (progression des bus, cycles, traversées piétonnes, apaisement des flux de véhicules privés, etc.) ;
- perméabilité de la route pour renforcer les liens de mobilité douce entre les quartiers et entre le nord et le sud du territoire.

Pour ce faire, il est demandé un crédit d'étude permettant de réaliser l'avant-projet et une partie de l'étude du projet d'ouvrage. Par ailleurs, comme les coûts d'ouvrages sont assez peu précis à ce stade, il est prévu de considérer environ 5% du coût des ouvrages estimés dans les mesures des PA2 et PA3, soit environ Fr. 10'000'000.-. Pour cette raison, le Conseil communal demande de lui octroyer le montant suivant :

- A charge du budget 2021	Fr. 370'000.-
- A charge du budget 2022	Fr. <u>130'000.-</u>
- <b>Total</b>	<b>Fr. 500'000.-</b>

### 3. Implications financières

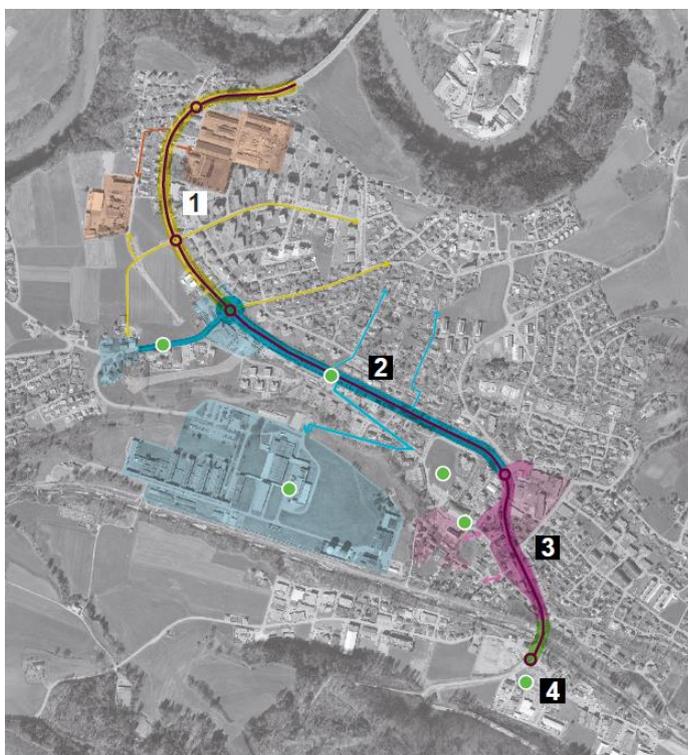
3.1 Plan de financement			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé	Fr.		500'000.-
Subventions attendues (AGGLO)	Fr.		250'000.-
<b>Montant net à charge de la commune</b>	<b>Fr.</b>		<b>250'000.-</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt	<b>Fr.</b>		<b>500'000.-</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	3'750.-
Amortissement annuel minimal :	10%	Fr.	25'000.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>	<b>Fr.</b>		<b>28'750.-</b>

### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 500'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. La commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie a préavisé favorablement ce message à l'unanimité. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

### 5. Annexe



#### Objectifs des séquences 2, 3 et 4

- continuité avec la séquence 1 :
  - valorisation paysagère,
  - diminution de l'effet de coupure,
  - apaisement et fluidifications des circulations,
  - renforcement des connexions entre centralités,
  - mise en valeur des centralités.

## Message 15 - 20

### relatif au crédit d'étude pour la revitalisation de la Gérine

Référence comptable : 75.501.03

#### 1. Introduction

La Gérine est une rivière préalpine caractérisée par une forte dynamique alluviale. Elle est un affluent important de la Sarine. Sur la majeure partie de son cours, elle présente un aspect naturel avec un lit d'une largeur variable, supérieure à 60 mètres. Aujourd'hui, elle est reconnue comme un cours d'eau n'ayant subi que peu d'atteintes anthropiques, sauf en certains points singuliers et sur un tronçon de 4 km à Marly.

Sur cette longueur, elle a été rectifiée et endiguée vers 1930. La largeur du lit a été nettement réduite puisqu'elle n'est plus que de 25 mètres. En 1974, le lit a été stabilisé sur ce tronçon, avec des seuils transversaux construits à intervalles moyens de 100 mètres, afin de limiter les enfoncements constatés. En 2002, ces ouvrages ont été entaillés et complétés avec des rampes en enrochements pour permettre la migration des poissons. Simultanément, les digues ont été renforcées et des zones humides ont été aménagées dans les sous-bois.

De tout temps, un cordon boisé a été bilatéralement préservé avec des espaces forestiers plus conséquents par endroits, et un chemin de rives fortement fréquenté pour les loisirs. Par la suite, les premiers endiguements ainsi que les surfaces riveraines ont été passablement urbanisés. L'une des zones les plus étendues est le site industriel de l'Ancienne Papeterie, par le passé siège du fabricant de papier photographique Ilford et aujourd'hui requalifié sous forme du Marly Innovation Center (MIC). De plus, avant les digues, ont été implantés une ligne électrique aérienne à haute tension, un important collecteur intercommunal d'eaux usées et diverses conduites communales.

Face à la discontinuité que représente ce tronçon rectifié et à la grande qualité globale de cette rivière, des opportunités favorables à sa revitalisation sont à saisir. Considérant le projet de développement du MIC par le PAD Ancienne Papeterie, le secteur stratégique cantonal du Pré-aux-Moines et la potentielle remise en question de la présence de certaines infrastructures, il est tout à fait imaginable de dégager dans ce secteur un espace qui pourrait être restitué à la Gérine, afin qu'elle retrouve sa largeur et son équilibre naturel. Dans une volonté d'anticipation, la commune de Marly dispose d'un avant-projet de revitalisation de la Gérine sur le tronçon rectifié en aval de la route cantonale préavisé favorablement par la section lacs et cours d'eau du Service de l'environnement et par l'Office fédéral de l'environnement. Ce projet sera subventionné par le Canton et la Confédération à hauteur d'environ 80%, ainsi que par des participations de tiers, notamment le MIC par la convention OPL (One Planet Living, pour les quartiers durables).

Il est précisé que le mandat d'avant-projet, dont le montant des honoraires était de Fr. 70'000.-, a été financé à parts égales entre le WWF Fribourg, respectivement Suisse, et par le Canton (section Lacs et cours d'eau).

#### 2. Objectifs / secteur concerné par le présent message d'investissement

Les grandes lignes du projet sont de permettre à la Gérine de retrouver un caractère alluvial par le biais d'un élargissement en rive gauche et de déflecteurs permettant d'amorcer la dynamique alluviale et de protéger les rives bâties. Le déplacement de plusieurs infrastructures est nécessaire au projet. L'espace réservé aux eaux (ERE), délimité selon l'ancienne méthode cantonale, est d'ores et déjà légalisé par le plan d'affectation communal. Il est remis à l'enquête, dans le cadre de la révision totale du PAL.

S'agissant de l'étendue de l'ERE de la Gérine sur le territoire communal, il ressort du rapport d'experts du 12 août 2020 relatif à « l'Espace réservé aux eaux de la Gérine à Marly » (p. 35) que « *la largeur minimale légale de l'espace réservé (Lnat+30 m) est respectivement de 110 m à l'amont du pont de la route cantonale et de 120 m à l'aval du pont. Or, l'ERE déjà inscrit au PAL n'atteint pas ces largeurs, sauf dans le secteur D (tronçon aval, secteur du Pré-aux-Moines) ».*

Le projet de revitalisation objet du présent message touche précisément le secteur D. Etant entendu que les autres secteurs marlinois de la Gérine n'atteignent pas et ne peuvent pas ou plus, dans leur grande majorité, atteindre les largeurs minimales légales, l'objectif retenu consiste à donner à cet espace encore majoritairement libre de constructions une largeur moyenne de 134 mètres afin d'y satisfaire le 54% des fonctions écologiques de la zone. Le fait d'opter dans ce secteur pour une largeur de l'ERE supérieure de 14 mètres en moyenne du minimum de 120 mètres, permet d'atteindre les objectifs qualitatifs nécessaires pour obtenir les subventionnements évoqués plus haut. Cela permet aussi de compenser, autant que possible, le manque d'ERE constaté dans les autres secteurs (A à C) de la Gérine. A noter enfin que le tronçon (secteur D) concerné par le projet figure dans les priorités de revitalisation cantonale ainsi que dans le plan d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération (mesure 3NP.07.04).

Le Conseil communal relève enfin, en lien avec le développement éventuel de la ZAC du « Pré-aux-Moines », que le propriétaire de cette parcelle envisage d'y effectuer un mandat d'étude parallèle (MEP) dans lequel les conditions cadres (notamment les mesures de protection contre les crues) et les exigences (p. ex. densité) devront être précisées ; si les résultats de ces études démontrent que le PAL doit être adapté, le Conseil communal soutiendra une révision partielle du PAL dans le secteur de la ZAC « Pré-aux-Moines ».

Le devis du projet s'élève à près de 11 millions de francs TTC (honoraires compris). Ce montant se répartit à parts plus ou moins égales entre le déplacement des infrastructures et la revitalisation de la rivière. La répartition des coûts entre les différents partenaires, notamment pour les infrastructures, n'est pas déterminée à ce stade de l'étude. Tout ceci reste donc encore à préciser. Le devis du projet étant élevé, il est donc nécessaire d'évaluer la proportionnalité des mesures et, au besoin, d'optimiser le projet. Cette justification de la proportionnalité des mesures doit être apportée rapidement selon l'Office fédéral de l'environnement.

De plus, le devis du projet est à mettre à jour, avant la demande de subvention. Il mentionnera clairement les coûts imputables et non imputables. L'imputation au subventionnement des déplacements d'installations sera justifiée. De plus, les coûts étant supérieurs à Fr. 10'000'000.-, une étude d'impact sur l'environnement (EIE) pourrait être nécessaire, d'où l'objectif de préciser ces coûts. Pour toutes ces raisons, il est recommandé d'aller de l'avant dans le projet et, afin d'affiner les coûts qui y sont liés, il est demandé un crédit de Fr. 500'000.- pour l'attribution du mandat de BAMO (bureau d'aide au Maître d'ouvrage) ainsi que pour les mandats d'ingénieurs civils et d'autres mandataires annexes. Ce montant représente environ 40% des honoraires totaux.

### 3. Implications financières

<b>3.1 Plan de financement</b>			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	500'000.-
Subventions attendues (à préciser)		Fr.	400'000.-
Participations de tiers (à préciser)		Fr.	50'000.-
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>50'000.-</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>500'000.-</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	750.-
Amortissement annuel minimal :	10%	Fr.	5'000.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>5'750.-</b>

### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 500'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe



 <p>Commune de Marly</p>	<p><b>ELARGISSEMENT DE LA GERINE EN AVAL DU PONT RC</b></p>	<p><b>AVANT-PROJET</b></p>	<p><b>Aménagement du cours d'eau</b></p>	<p><b>Situation 1:2000</b></p>	<p>Modèle</p>
					<p>Modèle</p>
 <p><b>ribi</b> Région Intercommunale de la Vallée de la Sambre</p>	<p><b>Service Travaux d'Équipement</b></p>	<p><b>Plan n° 2020/00000001 (1/2000)</b> État le 20/01/2020 Échelle 1:2000 Niveau de l'eau 0.00</p>	<p><b>Modèle</b></p>	<p><b>Modèle</b></p>	<p>Modèle</p>
					<p>Modèle</p>

## Message 16 - 20

### relatif à la réalisation d'une place de jeux au centre du Village

Référence comptable : 33.509.02

#### 1. Introduction

Afin de pouvoir créer une cohésion sociale et dynamiser la place du village fraîchement terminée, il est proposé de réaliser une place de jeux et de mobilité qui pourra accueillir jeunes et seniors. Cette place se veut être un lieu de rencontres intergénérationnelles.

#### 2. Objectifs

L'objectif est de créer une atmosphère agréable et conviviale pour les familles, favorisant les échanges et les jeux avec les enfants. Le mobilier proposé est le suivant :

- deux balançoires, des jeux à bascule et un toboggan pour les plus petits ;
- un arbre à grimper ainsi que divers jeux jusqu'à l'âge de 12 /13 ans ;
- du mobilier tel que tables et bancs pour les familles ;
- des engins de jeux pour les seniors afin de favoriser leur mobilité et incluant un petit parcours.

Nous souhaitons que cet endroit soit un lieu de rencontre et d'amusement pour tous. Pour réaliser cet ouvrage, le montant de Fr. 75'000.- est nécessaire et proposé par le Conseil communal.

#### 3. Implications financières

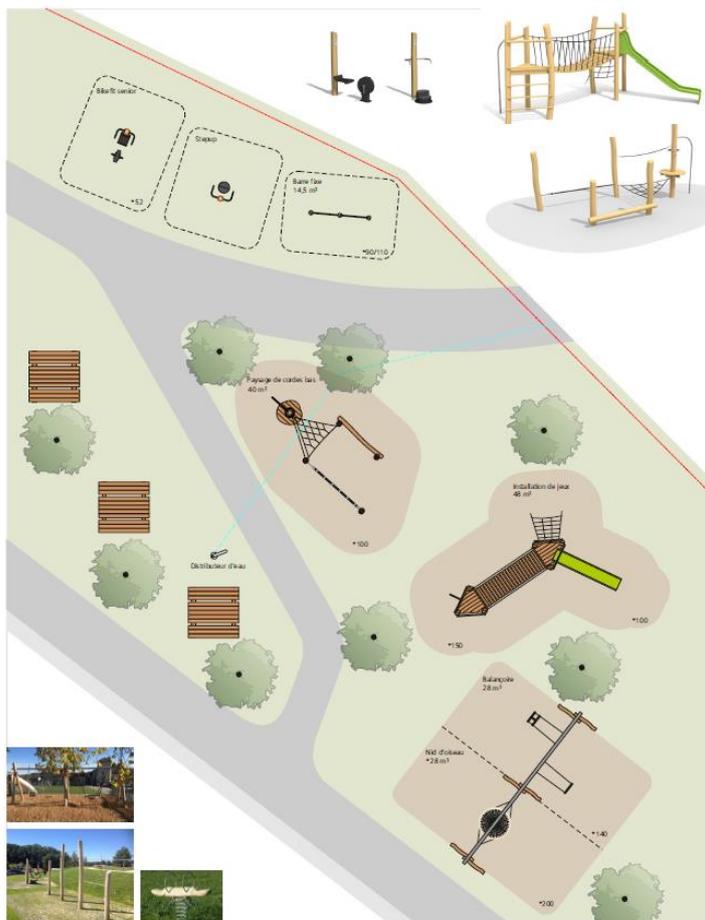
<b>3.1 Plan de financement</b>			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	75'000.-
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>75'000.-</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>75'000.-</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	1'125.-
Amortissement annuel minimal :	10%	Fr.	7'500.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>8'625.-</b>

#### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 75'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

## 5. Annexe



*Projet d'aménagement pour la place de jeux*

## Message 17 - 20

### relatif au concours et aux études d'avant-projet pour un nouveau complexe édilitaire

Référence comptable : 72.503.02

#### 1. Introduction

Aujourd'hui, Marly est une commune d'environ 8'300 habitants avec une croissance démographique qui va s'accroître au rythme notamment des réalisations liées aux PAD « Ancienne Papeterie » et « Parc des Falaises ». Ceci implique que Marly pourrait compter environ 2'600 habitants de plus d'ici la fin 2024 déjà et environ 1'000 emplois supplémentaires ; 4'000 habitants supplémentaires devraient arriver en 2030 et 5'700 habitants en 2040, pour atteindre un potentiel total de 14'000 habitants sur la commune.

Son système actuel de gestion des déchets repose principalement sur la déchetterie de la route de Chésalles (ouverte 4j/sem.) et sur un ramassage en porte-à-porte des ordures ménagères (1x/sem.), du papier-carton (2x/mois), et des déchets verts (1x/sem. d'avril à novembre et 2x/mois le reste de l'année). La déchetterie actuelle accueille, aux heures d'affluence, un grand nombre de personnes et la circulation y est difficile. S'ajoutent à cette déchetterie deux points de collecte dans lesquels sont récupérés le verre, l'aluminium/fer-blanc et les textiles. A noter que les ordures ménagères font actuellement l'objet d'une taxe au volume (taxe au sac). Des réflexions sont toutefois en cours quant à l'idée de changer le système de collecte des déchets ménagers qui s'appuierait alors sur un réseau de bennes compacteuses réparties dans la commune. Il est précisé de plus que des compacteurs seront installés dans le périmètre du PAD « Ancienne Papeterie ».

Dans le cadre du projet de liaison routière Marly-Matran, la commune de Marly se voit contrainte de déplacer sa déchetterie actuelle car celle-ci est située sur le tracé projeté. Profitant de cette opportunité, la commune a mené une réflexion globale sur le système de gestion des déchets en place pour y intégrer une nouvelle infrastructure, primordiale pour Marly, et dont l'utilité va aller en se renforçant. Le futur complexe prévoit la construction d'une nouvelle halle édilitaire afin notamment de permettre des synergies plus directes avec la déchetterie et de bénéficier d'un outil moderne en relation avec nos futurs besoins.

Suite à un mandat d'analyse des sites potentiels pour accueillir le nouveau complexe, il est finalement ressorti deux possibilités : les terrains propriétés du Canton (composés des articles 1252,1253,1254 et 1254 RF Marly) situés dans le secteur du « Pré-aux-Moines », ainsi que l'article 154 RF Marly situé au fond de « Corbaroche », récemment acquis par la commune à côté de la patinoire. Après des discussions avec le Canton, propriétaire des articles composant le secteur « Pré-aux-Moines », ce dernier a admis que notre complexe puisse se réaliser sur ce site, nonobstant le fait que ce dernier se trouve actuellement encore en zone stratégique cantonale. Il s'agit d'une partie du terrain en triangle au sud du secteur se trouvant entre la future liaison Marly-Matran et la route de Chésalles (cf. schéma ci-dessous). La mise à disposition de ce terrain devra faire l'objet d'un plan d'aménagement de détail (PAD), qui permettra au Canton de procéder, ainsi qu'il s'y est engagé, à la modification du plan directeur cantonal, puis à une révision partielle du plan d'aménagement local. Les démarches d'adaptation de cette parcelle aux contraintes fixées par l'aménagement du territoire seront entreprises dès janvier 2021 en collaboration avec le Canton.



Site prévu du futur complexe édilitaire, en lien avec le projet de liaison routière Marly-Matran

## Une vision globale du Conseil communal

Ainsi que cela a été relevé plus haut, selon les projections actuelles, le tracé de la liaison Marly-Matran devrait non seulement traverser la déchetterie actuelle, mais aussi impacter les bâtiments actuellement occupés par les scouts et la Société de développement de Marly et environs. Ces utilisateurs devraient être déplacés en cas de réalisation de la route, non seulement pour des motifs d'opportunité, de bruit et de confort, mais également pour des motifs de sécurité. On imagine en effet difficilement que des jeunes scouts ou des familles exercent leurs activités de loisirs et de délasserement entre l'ancienne et la nouvelle route, qui plus est à l'avenir en plein centre de la zone d'activité.

C'est pour cette raison que le Conseil communal estime opportun de saisir l'occasion du déplacement de la déchetterie et de la construction de ce fait obligée d'un nouveau bâtiment dédié à la voirie (recyclerie) au « Pré-aux-Moines » pour proposer, dans le même temps, la réalisation avec ce même bâtiment d'une nouvelle halle édilitaire. Cela aurait tout d'abord l'avantage de réunir en un seul endroit toutes les activités des services communaux chargés de l'édilité, de la voirie et du service des eaux. Cela permettrait ensuite et surtout de libérer de telles activités « de type industriel », le bâtiment de la halle édilitaire actuellement situé sur le STPA dans la zone sportive et de loisirs de Corbaroche. Le bâtiment de l'actuelle halle édilitaire de Corbaroche, situé dans une zone privilégiée consacrée aux sports et aux loisirs, à proximité de la forêt, pourrait alors être réaffecté à d'autres besoins communaux qui restent encore à préciser comme par exemple: local scout, SDME, locaux des sociétés, etc. Ces projets se concrétiseront en fonction des besoins et des contacts qui seront pris ultérieurement. Le concept « délasserement, sports et loisirs » de la zone pourrait en outre, à l'avenir, être étendu à d'autres activités d'accueil ou de loisirs dans le cas où l'armée se désengagerait, un jour, du STPA.

A noter enfin que le tout pourrait prendre place à « Corbaroche », dans un environnement amélioré à terme grâce aux travaux de revitalisation de la Gérine sur les emplacements des actuels parkings en gravier. S'agissant de ces derniers, le Conseil communal envisagerait leur remplacement partiel sur une partie du terrain récemment acquis entre la patinoire et la halle de tennis, en y adjoignant, pour autant que cela soit admis et possible, la prolongation « nouveau en terminus » de la ligne de bus n°1.

## **2. Objectifs**

Ces nouvelles infrastructures situées sur la commune de Marly permettront de remplacer l'actuelle déchetterie qui sera déconstruite lors de la réalisation de la liaison routière Marly-Matran. Cela permettra également à la commune de concevoir un ouvrage plus récent qui supportera sa croissance démographique. Les problèmes de trafic à l'intérieur et à l'extérieur de la déchetterie actuelle pourront être corrigés. Avec un tel ouvrage, le regroupement de plusieurs acteurs publics en un seul lieu sera possible. L'objectif est une mise en service en coordination avec la réalisation de la liaison Marly-Matran, soit certainement en 2024. Si tel ne pouvait ou ne devait pas être le cas, la commune définira des mesures transitoires de fonctionnement de l'actuelle déchetterie.

Le programme, notamment celui de la halle édilitaire qui reste encore à affiner, de ce nouveau complexe est le suivant :

### **1. Halle édilitaire**

#### **2. Zone fermée « admin – bureau – stock – locaux »**

- Locaux de stockage 1000 m<sup>2</sup> (hauteur min. de plafond 350 cm) « Edilité »
- Locaux de stockage 500 m<sup>2</sup> « Eaux »
- 3 Bureaux 25 à 30 m<sup>2</sup> « Déchetterie – Eaux – Edilité »
- Vestiaire pour 18 à 20 personnes – WC – Douche (Commun)
- Local pour sécher les vêtements
- Local de pause (commun)
- Alimentation en 32 et 64 ampères

### **3. Recyclerie**

- Bâtiment moderne et couvert
- Une piste de circulation et deux pistes de stationnement
- Barrière à l'entrée, gestion du nombre de véhicules
- Ouvert sur les côtés avec possibilité de fermeture (brise-vent)
- Place pour stockage des branches 20/20 m
- Benne à hauteur du quai, ou à 100 cm (garde-corps)
- Récolte par benne de 30 m<sup>3</sup> - 7.50 x 3.00 m
  - o Benne à gazon
  - o Compacteur à ordures ménagères
  - o Compacteur à papier
  - o Compacteur à carton
  - o Benne déchets encombrants
  - o Benne à verre (brun – blanc – vert)

- Compacteur plastique
- Bois
- Ferraille
- Alu et fer blanc
- DCMI 10 m<sup>3</sup> (Décharge Contrôlée pour Matériaux Inertes)
- Electroménager en palette 3 cadres
- Encombrant benne 36 m<sup>3</sup>
- Récupérateur d'huile fût 200 litres
- Capsules Nespresso
- Piles et accumulateur
- Luminaires et sources lumineuses
- Textiles et chaussures
- 2 silos de sel 50t

Le fait de combiner concours, avant-projet et projet de l'ouvrage permet de gagner en efficacité et en précision au niveau de l'attribution du mandat et de l'estimation du coût de l'ouvrage (devis détaillé à ± 10%) qui devrait être soumis, sous forme de message, au Conseil général en décembre 2022 (crédit de réalisation). Pour cette raison, le Conseil communal demande au Conseil général le montant de Fr. 500'000.- qui comprend les prestations des mandataires pluridisciplinaires composés des ingénieurs spécialistes ainsi que de l'architecte.

### 3. Implications financières

<b>3.1 Plan de financement</b>			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	500'000.-
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>500'000.-</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>500'000.-</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	7'500.-
Amortissement annuel minimal :	10%	Fr.	50'000.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>57'500.-</b>

### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 500'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

## Message 18 - 20

### relatif au remplacement d'un véhicule utilitaire

Références comptables : 622.506.15 et 622.611.00

#### 1. Introduction

Le transporteur de la marque Aeby, véhicule du type « multilift » acquis en 2010, est en fin de vie. Depuis environ deux années, ce véhicule occasionne des frais d'entretien de plus en plus importants. Etant donné son âge avancé et les gros frais d'usure attendus, il est proposé de le remplacer par un véhicule de type « Meili ».

Les raisons du remplacement proposé sont les suivantes :

- Les frais d'entretien et réparation de ce véhicule ont tendance à augmenter chaque année et de manière plus importante sur les deux dernières années.
- Le montant de reprise de ce transporteur peut encore être intéressant.
- La rouille touche de plus en plus le véhicule, ce qui est normal après les nombreux hivers passés à épandre du sel sur les routes communales.
- Au vu des heures d'utilisation (4'200h) et des années de service, il est nécessaire de prévoir son remplacement.
- L'état général du véhicule vieillissant.



#### 2. Objectifs

Pour le remplacement du transporteur Aeby, véhicule utilisé en grande partie dans le terrain lors des travaux d'entretien des forêts, la section de l'Edilité propose, pour les différentes raisons ci-après, l'acquisition d'un véhicule également « Multilift » mais de type Meili ou équivalent.

- L'acquisition d'un véhicule « multilift » donnerait à l'équipe de l'édilité une bien plus grande flexibilité avec quatre véhicules de même catégorie et permettant également une rocade de véhicules fortement simplifiée lors des travaux de réparation et d'entretien des véhicules. L'expérience faite avec le premier nous conforte dans ce sens.
- Durant l'hiver, ce véhicule sera principalement utilisé pour les travaux de salage. Le grand avantage provient du fait que c'est un véhicule de la même catégorie donc utilisable de suite sans perte de temps.
- Il est également prévu de privilégier l'acquisition d'un véhicule avec une cabine trois places, une nouvelle fois dans le but d'améliorer la flexibilité et la qualité du service édilitaire.
- « Multilift » adapté aux bennes déjà en possession de l'édilité
- 4 roues directrices
- Poids total (véhicule + charges) : 7'000 kg
- Charge utile : 3'400 kg
- Véhicule limité à 45 km/h.

Le futur nouveau véhicule sera utilisé pour les travaux tels que :

- Travaux forestiers
- Transport de personnes sur les différents chantiers mais également comme transporteur de matériaux
- Salage des routes en hiver mais également véhicule de remplacement pour les travaux de déneigement sans risque de surcharge
- Nettoyage du village
- Déplacement d'engins lourds
- Transports de bennes lors de différents travaux (gazon, déchets encombrants et autres chantiers)



Le rayon dans lequel la section de l'Edilité se fournit en pièces détachées ne nécessite plus d'avoir un véhicule permettant de rouler au-delà des 45km/h. L'ensemble de l'équipe de l'édilité est favorable à cette proposition de remplacement.

La question du leasing a été discutée, mais elle n'est pas avantageuse au regard du taux d'emprunt de 1.5% dont bénéficie la commune de Marly avec celui d'un leasing qui se situe entre 3% et 6%.

### 3. Implications financières

<b>3.1 Plan de financement</b>			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	180'000.-
Participations de tiers (reprise de l'ancien véhicule)		Fr.	15'000.-
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>165'000.-</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>180'000.-</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	2'475.-
Amortissement annuel minimal :	10%	Fr.	16'500.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>18'975.-</b>

### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 180'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

## Message 19 - 20

### relatif à la réfection de la Route de Pfaffenwil

Référence comptable : 620.501.90

## 1. Introduction

En 2011, la section de l'Edilité a réalisé un inventaire indiquant l'état général des routes et trottoirs communaux. Un tableau résumant la situation a d'ailleurs été présenté au Conseil général en décembre de la même année. Chaque route a une note et une priorité d'intervention.

Il est constaté que la route de Pfaffenwil est actuellement une des routes les plus détériorées du territoire communal et qu'il est indispensable de la rénover. Ce point a été coordonné avec la section Eaux et assainissement, laquelle ne prévoit pas de mise en séparatif avant 15 à 20 ans selon PGEE.

## 2. Objectifs

En suivant la hiérarchie figurant dans le tableau et en coordonnant les projets de modération de trafic et le programme de la section des Eaux et assainissement, la section de l'Edilité propose la réfection de la route communale de Pfaffenwil :

- **Route de Pfaffenwil (en rose) : Fr. 420'000.- à charge de la commune**

Les travaux suivants sont prévus :

- fraisage du revêtement existant ;
- purge et renforcement du coffre de fondation ;
- remplacement des grilles de route par des grilles type PISO ;
- bordures.

- **Route de Pfaffenwil (jaune) : à charge des propriétaires privés**

Les travaux suivants sont prévus :

- fraisage de la couche de roulement existante ;
- purge et renforcement du coffre de fondation ;
- remplacement des grilles de route par des grilles type PISO ;
- bordures.

Plan de situation avec - en rose : routes communales  
- en jaune : routes privées



### 3. Implications financières

<b>3.1 Plan de financement</b>			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	420'000.-
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>420'000.-</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>420'000.-</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	6'300.-
Amortissement annuel minimal :	2.5%	Fr.	10'500.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>16'800.-</b>

### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 420'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

## Message 20 - 20

### relatif à l'étude de faisabilité pour un projet de bâtiment commun au centre sportif

Référence comptable : 943.503.08

#### 1. Introduction

Diverses réflexions ont été menées depuis une petite dizaine d'années sur le futur des bâtiments du centre sportif et notamment sur leur assainissement. Il apparaît d'ailleurs au plan financier des montants servant à leur rénovation. Il a en effet été constaté que les infrastructures sportives, et plus spécialement les deux buvettes du TC Marly et du FC Marly ainsi que les anciens vestiaires sont vétustes et sont un gouffre énergétique. Après des discussions au sein de la commission des sports, il a été évoqué la possibilité de construire un nouveau bâtiment réunissant les besoins en buvette et en vestiaires en commun pour les clubs. Ceci pourrait être plus efficient en terme d'utilisation. Afin de bien cerner les besoins et de pouvoir vérifier ce potentiel, il est proposé de réaliser une étude de faisabilité pour la réalisation d'un projet commun.

#### 2. Objectifs

L'objectif de l'étude de faisabilité est de pouvoir réaliser un vrai lieu de rencontre pour tous les passionnés de sport en créant une buvette-restaurant commune, deux vestiaires pour le TC, quatre vestiaires pour le FC, divers locaux, des gradins ainsi qu'une terrasse sur le pourtour afin de profiter d'angles de vue sur tous les utilisateurs (foot, tennis, athlétisme, etc). Il est donc souhaité, par le biais de ce mandat d'étude, de valoriser et favoriser les rencontres et la vie sociale dans un cadre idyllique et sportif, tout en ayant une infrastructure contemporaine assainie et énergétiquement performante. Grâce à ce projet, des économies de fonctionnement seront également réalisées.

Ce projet prévoit de démolir la buvette du FC et les anciens vestiaires, les vestiaires et la buvette du TC. Le coût de l'étude de faisabilité est estimé à environ Fr. 50'000.-.

Le lieu qui est à l'étude se situe à l'emplacement de la buvette de tennis actuelle (voir l'annexe ci-après).

#### 3. Implications financières

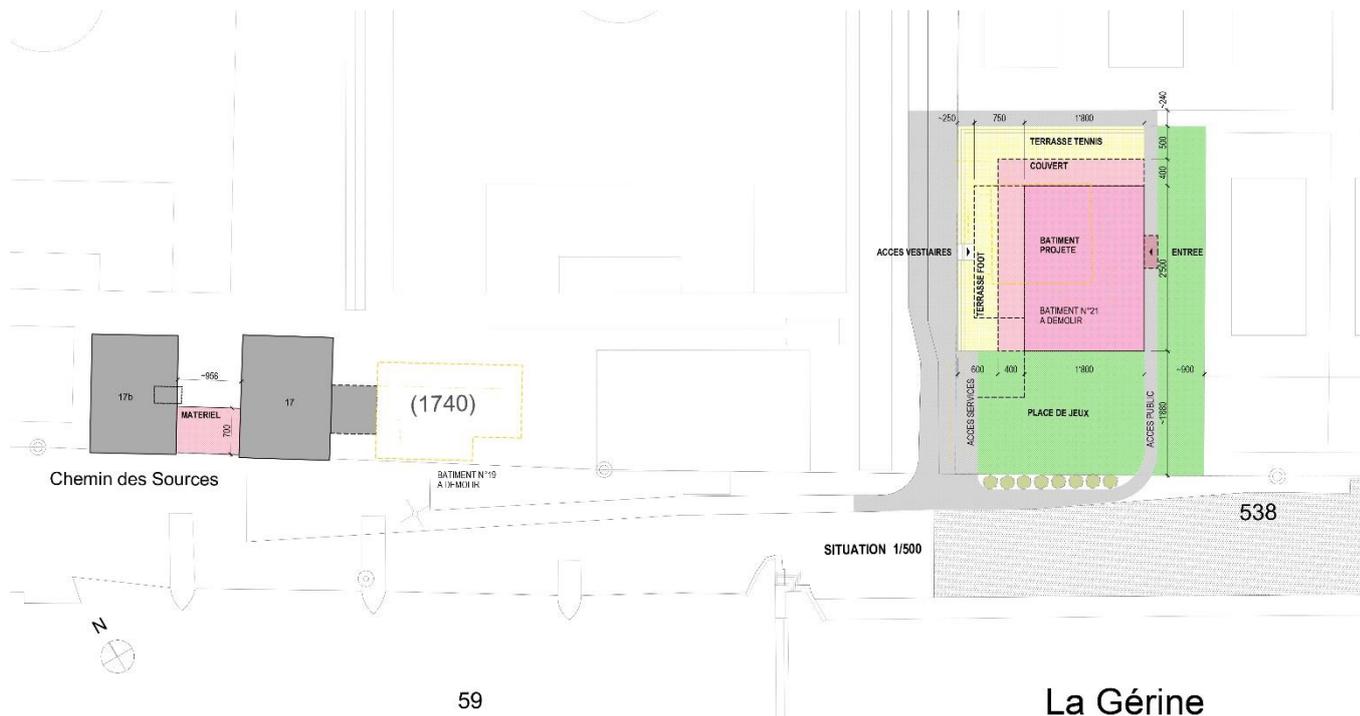
3.1 Plan de financement			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	50'000.00
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>50'000.00</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>50'000.00</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	750.00
Amortissement annuel minimal :	10%	Fr.	5'000.00
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>5'750.00</b>

#### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 50'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

# 5. Annexe



59

La Gérine

## Message 21 - 20

### relatif à la réfection des installations du Centre sportif de la Gérine

Référence comptable : 34.501.04 et 34.501.05

#### 1. Introduction

Dans le cadre de la commission des sports, diverses demandes et propositions sont venues des clubs sportifs et de la section Edilité afin d'améliorer les installations du centre sportif.

#### 2. Objectifs

L'objectif principal est de remplacer, modifier ou améliorer les installations existantes, par ailleurs largement amorties, qui arrivent en fin de vie. Ceci permettra d'assurer le confort d'utilisation, la sécurité ainsi que le plaisir d'utiliser des installations répondant à des critères spécifiques aux sociétés. Pour toutes ces raisons, les investissements suivants sont proposés :

##### Terrain de basket

- Les revêtements synthétiques ont plus de 30 ans, ce qui est honorable pour des revêtements de ce type. Les sols deviennent durs et ne répondent plus aux exigences autant sportives que sécuritaires.

Rénovation du synthétique du terrain multisports (basketball) : **Fr. 75'000.-**



##### Clôture du centre sportif

- Plusieurs actes de vandalisme ont eu lieu au centre sportif. La principale raison en est que les clôtures et portails sont usés et ne remplissent plus leurs effets.  
La section Edilité propose des mesures afin d'interdire les accès aux terrains 1 et 2. Avec le système proposé, un contrôle sur les ayants-droit au centre de sport sera possible, en rénovant les portails existants et en rendant la zone du centre sportif « étanche » (cf. document annexé).
  - Un portail principal électrique (terrain 1)
    - accès pour les entretiens du terrain 1
    - accès pour le tenancier de la buvette
  - Un tourniquet d'entrée et sortie sous horloge (terrain 1)
    - accès pour le tout public et les joueurs
    - des horaires d'entrée et sortie pouvant être programmés
      - p.e. de 16.00 à 21.00 (réglé entrée et sortie dans les deux sens)
      - p.e. de 21.00 à 23.00 (réglé uniquement sortie)
  - Un portail électrique donnant accès au terrain 2
    - Accès pour les entretiens du terrain 2

Avec ce nouveau système, la gestion des accès aux terrains 1 et 2 serait garantie ; les terrains 3 et 4 resteront quant à eux à disposition du tout public.

Réalisation de clôture, portail et contrôle d'accès :  
Fr. 100'000.-



### 3. Implications financières

#### 3.1 Plan de financement

##### Coût du projet

Coût brut estimé Fr. 175'000.-

**Montant net à charge de la commune Fr. 175'000.-**

##### Couverture de la dépense

Cette dépense sera financée par Fr. 175'000.-  
- un emprunt

#### 3.2 Charges de fonctionnement

	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	2'625.-
Amortissement annuel minimal :	10%	Fr.	17'500.-

**Montant net des charges de fonctionnement Fr. 20'125.-**

### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 175'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

## Message 22 - 20

### relatif au remplacement d'anciennes conduites – Route de Pfaffenwil 45 à 51

Référence comptable : 70.501.60

#### 1. Introduction

La section Edilité prévoit de refaire la couche de roulement ainsi que des purges de la route de Pfaffenwil dans le but de lui donner une nouvelle durée de vie. Il est également prévu de proposer aux différents propriétaires privés de profiter de ces travaux pour refaire leur route privée en parallèle de ceux-ci, afin de bénéficier des synergies. Il se trouve que la conduite à changer dans ce secteur a subi beaucoup de fuites ces dernières années ; il semble donc judicieux de prévoir son remplacement. Comme les autres conduites du secteur ne posent pas de problème, leur assainissement n'est pas considéré, sachant que leur durée est encore d'environ 20 ans.

#### 2. Objectifs

Afin de bénéficier de ces synergies, il faut donc prévoir le remplacement de cette conduite sur environ 120 mètres ainsi que le remplacement de l'hydrante n° 51. Effectivement, cette conduite a déjà connu quelques fuites par le passé. Il est dès lors judicieux de la remplacer lors des travaux de génie civil.

#### 3. Implications financières

##### 3.1 Plan de financement

###### Coût du projet

Coût brut estimé Fr. 95'000.00

**Montant net à charge de la commune Fr. 95'000.00**

###### Couverture de la dépense

Cette dépense sera financée par Fr. 95'000.00  
- les taxes de raccordement

#### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 95'000.-, et son financement par les taxes de raccordement.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

#### 5. Annexe



## Message 23 - 20

### relatif au remplacement d'anciennes conduites

Référence comptable : 70.501.52

#### 1. Introduction

Conformément à la Loi sur l'Eau Potable (LEP) entrée en vigueur le 1er juillet 2012, la commune a déposé auprès du Service de la sécurité Alimentaire et des Affaires Vétérinaires (SAAV) son Plan des Infrastructures d'Eau Potable (PIEP).

Le plan des infrastructures d'eau potable est un instrument de gestion et de planification technique et financière se rapportant à l'alimentation en eau potable d'un territoire.

#### 2. Objectifs

Planification de remplacement des conduites définie par le PIEP :

En considérant une durée de vie d'environ 80 ans, le pourcentage de conduites à remplacer afin de garantir un renouvellement continu est de 1.25 % par année. Compte tenu de la longueur totale du réseau d'environ 45.5 km, il est nécessaire de remplacer environ 570 mètres de conduites par année pour le maintenir dans son état actuel.

Le prix de l'eau actuel nous permet d'envisager le remplacement d'environ 200 mètres de conduite par année.

Plusieurs tronçons du réseau sur lesquels des fuites ont été réparées ces dernières années doivent faire l'objet d'un remplacement. En effet, il est prouvé qu'un tronçon nécessitant plusieurs réparations durant les dix dernières années coûte plus cher que la valeur des intérêts et amortissement des frais de son remplacement.

Pour 2021, le remplacement de conduites au chemin des Falaises est proposé (si un autre tronçon n'est pas plus urgent). Le montant prévoit également des divers et imprévus en fonction d'opportunités ou d'interventions d'urgence.

#### 3. Implications financières

<b>3.1 Plan de financement</b>			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	100'000.00
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>100'000.00</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>100'000.00</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	1'500.-
Amortissement annuel minimal :	1.25%	Fr.	1'250.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>2'750.-</b>

#### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 100'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

## 5. Annexe



## Message 24 - 20

### relatif à la réhabilitation de l'ancien puits de captage pour l'arrosage des terrains n°1 et n°2

Référence comptable : 70.501.61

#### 1. Introduction

Suite à la réhabilitation des puits de la Plaine de l'Auge (puits 1, 2 et 3), la section Eaux et assainissement avec la section Edilité ont cherché des solutions pour arroser les terrains sans puiser dans le réservoir. En effet, cette eau ne doit pas répondre à des critères de traitement spécifiques car elle n'est pas consommée. Il est dès lors apparu comme réaliste et proportionnel d'utiliser cet ancien puits n° 1 pour l'arrosage, sans traitement et sans puiser dans les réserves de consommation. Par conséquent, plutôt que de le démanteler, il est proposé de le mettre en valeur et d'utiliser l'eau directement tirée de la nappe phréatique.

#### 2. Objectifs

Cette démarche permettra l'arrosage du terrain principal et du terrain n° 2 sans que l'eau soit pompée jusqu'au réservoir communal de Montiver. Elle est judicieuse au vu du développement des nouveaux quartiers de la zone MIC et de celle du Parc des Falaises, puisque la commune de Marly devra alimenter de plus en plus de citoyens en eau potable ces prochaines années.

Pour diminuer le coût initial de cette réalisation (Fr. 225'000.-), la section Edilité réalisera le gros des travaux de génie civil et la section Eaux et assainissement réalisera la mise en place du tuyau dans la fouille.

#### 3. Implications financières

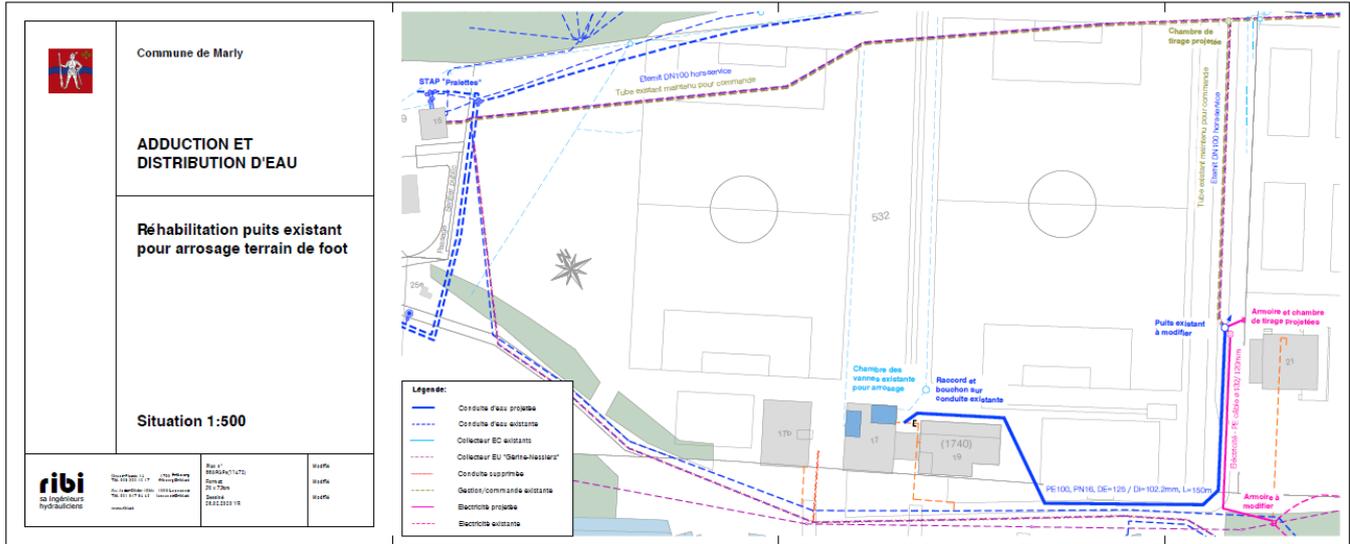
3.1 Plan de financement			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	140'000.00
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>140'000.00</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>140'000.00</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	2'100.-
Amortissement annuel minimal :	1.25%	Fr.	1'750.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>3'850.-</b>

#### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 140'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

# 5. Annexe



## Message 25 - 20

### relatif à l'acquisition d'une remorque de curage

Référence comptable : 71.506.00

#### 1. Introduction

La section Eaux a identifié des tâches qu'elle pourrait réaliser elle-même rapidement et sans faire appel à des tiers, permettant ainsi une plus grande capacité de réaction à des événements ou d'assurer des tâches courantes, tout en économisant sur des prestations. Pour cette raison, la question de cette efficacité s'est posée sur les petits curages ou en cas d'intervention sur de petites conduites bouchées.

#### 2. Objectifs

La proposition ressortant de cette réflexion et permettant ainsi d'être plus efficace se concrétise par l'acquisition d'une remorque de curage d'une capacité de 500 litres. Celle-ci offrira à la section Eaux une meilleure capacité d'entretien des canalisations « secondaires » et permettra de traiter des chambres ou des canalisations bouchées beaucoup plus rapidement qu'en mandatant une entreprise privée avec des frais externes.

Il paraît donc essentiel d'avoir un tel outillage pour le bon fonctionnement de la section. Cette remorque permettra de réaliser des petits curages nécessaires et préventifs. Par ailleurs, elle pourra également servir dans le cadre d'une inondation comme par exemple aspirer l'eau dans une cave.

Pour cette raison, le Conseil communal demande au Conseil général le montant de Fr. 45'000.- pour l'acquisition de cet engin.

#### 3. Implications financières

<b>3.1 Plan de financement</b>			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	45'000.00
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>45'000.00</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>45'000.00</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	675.-
Amortissement annuel minimal :	10%	Fr.	4'500.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>5'175.-</b>

#### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 45'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

## 5. Annexe

Ensemble de curage débouchage nettoyage sur remorque



## Message 26 - 20

### relatif à la mise en séparatif du collecteur mixte de la Route de Bourguillon (art. 301-92-93-256-94)

Référence comptable : 71.501.48

#### 1. Introduction

Deux nouveaux projets immobiliers vont être construits en 2021 sur les articles 301 et 93 de la route de Bourguillon (voir plan ci-dessous). Il est donc prévu de réaliser la mise en séparatif de ce secteur afin de le mettre en conformité, en profitant des travaux de ce projet immobilier. Notre bureau d'ingénieurs mandataire prévoit une mise à l'enquête publique d'ici la fin de l'année 2020, afin de pouvoir réaliser ceci conjointement aux deux projets immobiliers.

#### 2. Objectifs

En prévision des nouvelles constructions dans ce quartier, il est judicieux d'en profiter afin de mettre l'ensemble de la rue en séparatif. Ceci permettra aussi de soulager les conduites d'eaux claires dans le futur, ceci en conformité avec les objectifs du PGEE communal.

Le coût de ces travaux est devisé à Fr. 145'000.-. Il s'agit, avec ce crédit, de continuer avec le projet d'ouvrage et de le réaliser courant 2021.

#### 3. Implications financières

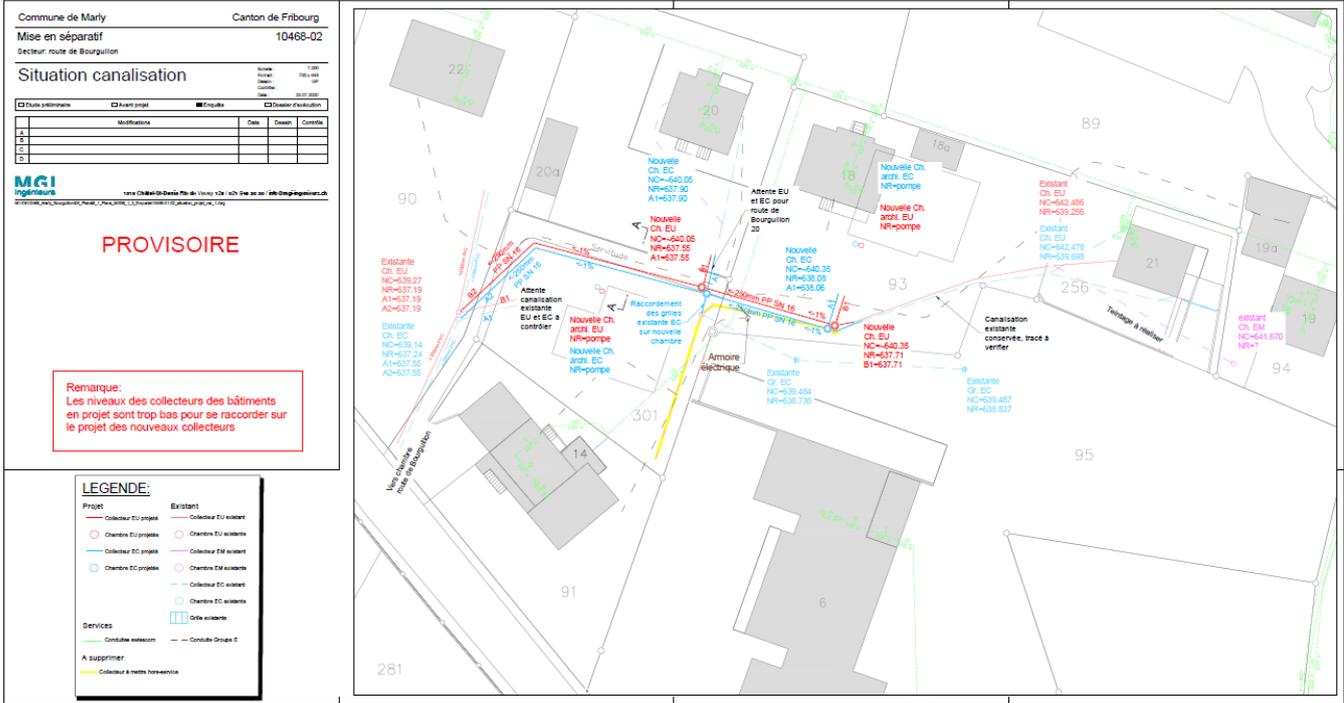
3.1 Plan de financement			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	145'000.00
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>145'000.00</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>145'000.00</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	2'175.-
Amortissement annuel minimal :	1.25%	Fr.	1'812.50.-
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>3'987.50</b>

#### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 145'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

# 5. Annexe



## Message 27 - 20

### relatif à la mise en séparatif des articles 22 et 39 du RF de Marly

Référence comptable : 71.501.49

#### 1. Introduction

Afin d'être conforme avec son PGEE, la commune de Marly doit donner des points de raccordements aux eaux usées et aux eaux claires pour le bâtiment sis route de la Gruyère 3. Ceci ne peut pas attendre les travaux de requalification de la RC 1200 dont un message pour les études est également soumis au Conseil général dans le cadre de ces budgets.

#### 2. Objectifs

Comme le bâtiment de la route de la Gruyère 3 va bientôt changer de propriétaire, il est nécessaire de prévoir un point de raccordement au réseau communal (à ce jour son raccordement va dans la grille de route de la route cantonale après le passage dans une fosse septique) pour la future construction. La traversée de la RC se fera via un pousse-tube qui sera réalisé par le futur développeur d'un éventuel projet sur cette parcelle. Le tronçon à réaliser se trouve sur la route du Chevalier. Il faut réaliser environ 50 mètres d'un collecteur eaux usées (EU) et d'un collecteur eaux claires (EC) ainsi que deux chambres de raccordement. Ce tronçon servira aussi à mettre le bâtiment de la route de Gruyère 6 en séparatif.

#### 3. Implications financières

3.1 Plan de financement			
<b>Coût du projet</b>			
Coût brut estimé		Fr.	45'000.00
<b>Montant net à charge de la commune</b>		<b>Fr.</b>	<b>45'000.00</b>
<b>Couverture de la dépense</b>			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		<b>Fr.</b>	<b>45'000.00</b>
<b>3.2 Charges de fonctionnement</b>			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	675.-
Amortissement annuel minimal :	1.25%	Fr.	562.50
<b>Montant net des charges de fonctionnement</b>		<b>Fr.</b>	<b>1'237.50</b>

#### 4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 45'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe

